



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



Année 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES
CS 40325 ECROUVES
54201 TOUL Cedex
Tél. : 03.83.43.23.76
Fax : 03.83.64.90.42

REÇU EN PREFECTURE
le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

Table des matières

Les chiffres du service.....	4
Le périmètre de la CC2T.....	6
Les ordures ménagères résiduelles	7
<i>La collecte et les équipements existants</i>	7
<i>La conteneurisation en bacs pucés</i>	8
<i>Les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères.....</i>	9
<i>Les quantités d’ordures ménagères résiduelles collectées.....</i>	9
<i>Autres déchets à affecter aux ordures ménagères résiduelles.....</i>	12
<i>Le traitement des ordures ménagères résiduelles</i>	12
La collecte sélective : le verre, les recyclables secs et les papiers	13
<i>Les contenants de collecte des emballages ménagers recyclables</i>	13
<i>Les moyens de collecte du verre.....</i>	14
<i>Les moyens de collecte des emballages ménagers recyclables.....</i>	14
<i>Les moyens de collecte des papiers (ex-CC2H).....</i>	15
<i>Les quantités de verre, de recyclables secs et de papiers collectées.....</i>	15
<i>La gestion des recyclables (verres et emballages recyclables).....</i>	16
Le traitement des emballages ménagers recyclables (flux 1).....	16
Schéma du process du centre de tri de PAPREC Dieulouard.....	17
Les trois étapes des déchets entrant sur le site de PAPREC – DIEULOUARD	17
Le traitement du verre (flux 2)	20
<i>Le recyclage (verre et emballages ménagers).....</i>	20
Les déchèteries	22
<i>Les équipements existants</i>	22
<i>Horaires d’ouverture</i>	23
<i>Le traitement des déchets de déchèterie</i>	26
La collecte d’encombrants sur appel	27
Les textiles / chaussures	29
<i>La collecte et les équipements existants</i>	29
Les déchets assimilés aux ménages ou DIB (déchets industriels banaux)	30
La collecte des cartons des professionnels et des PAV	31
La déchèterie pour les professionnels	31
Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA = Ordures Ménagères résiduelles + collecte sélective + déchèteries)	32
La gestion des déchets verts : trois formules de service	35
<i>La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul.....</i>	36
<i>Nouveau : la déchèterie verte de Bicqueley</i>	36
<i>Nouveau : la déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye).....</i>	37
<i>Plateforme de compostage de Domgermain</i>	37
<i>Plateforme de compostage de Foug</i>	38
<i>8 aires locales d’accueil de déchets verts.....</i>	39
Les données financières 2019	41

<i>Présentation des coûts</i>	41
Le Programme Local de Prévention des Déchets	54
<i>Les actions menées depuis 2012</i>	54
Réemploi.....	54
Réduction des déchets fermentescibles.....	54
Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »	55
Couches lavables	56
Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe)	57
Bonnes pratiques des entreprises	58
Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes	58
Réduction des imprimés publicitaires	58
Bilan de la communication sur les déchets fermentescibles en 2019	59
Bilan de la communication auprès des scolaires en 2019	60
Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l’année 2019 (cf détail du planning d’intervention en annexe) :	60

Les chiffres du service

Habitants
45 000 (fusion CC du Toulousin et CC de Hazelle en Haye)

Professionnels et administrations
850

Installations de collecte et pré collecte :
2 déchèteries, 58852 entrées
2 plateformes d'accueil des déchets verts, 3 déchèteries vertes
368 conteneurs aériens
295 conteneurs (semi)enterrés
16169 bacs pucés attribués

Collecte :
70812 kms parcourus pour la collecte des ordures
52554 kms effectués pour la collecte des emballages recyclables
19976 kms réalisés pour la collecte du verre

Tonnages traités :
7154 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
394 tonnes de refus de tri
2070 tonnes de déchets de déchèterie (1980 t de tout venant et 90 tonnes de DMS)

Tonnages valorisés :
4417 tonnes de recyclables (verre, emballages recyclables et papiers),
5913 tonnes de déchets de déchèterie (hors tt venant)

L'essentiel de l'année 2019

Séparation du papier par apport volontaire sur les communes de l'ex CC Hazelle en Haye au 1^{er} janvier 2019

Le papier représentait environ 50% du poids de recyclables collectés en mélange avec les emballages recyclables dans le sac jaune. Il est séparé et placé en apport volontaire. 24 conteneurs ont été déployés à partir du mois de décembre sur les 8 communes de la CC2T concernées. Le but : une collecte moins coûteuse car le papier est directement recyclé sans passer sur la chaîne de tri, une collecte des sacs jaunes plus qualitative (visualisation plus facile des erreurs de tri = sac non ramassé, préservation de la santé des agents car les sacs sont moins lourds).

Appel à projet avec l'éco-organisme CITEO pour l'extension des consignes de tri des emballages ménagers

La CC2T a candidaté au printemps 2019 à cet appel à projet permettant d'étendre les consignes de tri à tous les emballages ménagers. Ces nouvelles consignes permettent de simplifier le geste de tri à l'habitant et de capter davantage d'emballages qui seront recyclés. Parmi les emballages nouvellement acceptés, tous les emballages plastiques tels que les pots, barquettes, et films plastiques, et les petits emballages en métal (couvercles, capsules, films aluminium).

La CC2T a été retenue en juillet 2019 pour un lancement de ces nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2020. L'année 2019 a été consacrée à la préparation des outils de communication, du calendrier de mise en œuvre (communication auprès des mairies, bailleurs, agences immobilières, communication au porte-à-porte sur les communes urbaines...) et du renforcement en conteneurs des points tri fréquentés.

Recrutement d'une responsable de service

La CC2T a recruté en mars 2019 une responsable de service pour reprendre la gestion d'équipe et des déchèteries notamment, afin de décharger le responsable du pôle environnement.

Nouveaux marchés mutualisés : gestion du bas de quai de déchèteries, fourniture de sacs de tri, de composteurs et prestation de lavage des PAV

Un nouveau marché de gestion du bas de quai des déchèteries a commencé au 1^{er} juillet 2019.

Mise en service de la barrière d'accès à la déchèterie communautaire de Fontenoy - Gondreville

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

Les communes adhérentes

AINGERAY, ANDILLY, ANSAUVILLE,
 AVRAINVILLE, BICQUELEY, BOIS DE
 HAYE (Velaine et Sexey les Bois),
 BOUCQ, BOUVRON, BRULEY,
 CHARMES-LA-COTE, CHAUDENEY-
 SUR-MOSELLE, CHOLOY-MENILLOT,
 DOMEVRE EN HAYE, DOMGERMAIN,
 DOMMARTIN-LES-TOUL,
 ECROUVES, FONTENOY SUR
 MOSELLE, FOUG, FRANCHEVILLE,
 GONDREVILLE, GROSROUVRES,
 GYE, JAILLON, LAGNEY,
 LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG,
 LAY-SAINT-REMY, LUCEY,
 MANONCOURT-EN-WOEVRE,
 MANONVILLE, MENIL-LA-TOUR,
 MINORVILLE, NOVIANT AUX PRES,
 PAGNEY-DERRIERE-BARINE,
 PIERRE-LA-TREICHE, ROYAUMEIX,
 SANZEY, TOUL, TREMBLECOURT,
 TRONDES, VILLEY LE SEC, VILLEY
 ST ETIENNE

Pour faire suite à la mise aux normes de la déchèterie communautaire, une barrière d'accès avec contrôle a été installée. Son but : assurer le contrôle et autoriser l'accès aux seuls particuliers de la CC2T, réguler la circulation sur le site, rendre du temps aux agents pour l'accueil et l'accompagnement des usagers vers plus de tri de leurs déchets apportés dans une recherche de maîtrise des tonnages et des coûts.

Déploiement des plateformes type « déchèteries vertes »

Réalisation de deux plateformes de déchets verts : Bois de Haye (Velaine) en lieu et place de la plateforme existante et Bicqueley, nouvelle déchèterie verte, rte de Gye. Un projet est envisagé sur Pierre la Treiche pour transformer la plateforme existante en 2020. En 2019, la CC2T compte 3 déchèteries vertes et 10 plateformes de déchets verts.

Reprise en régie des résolutions de pannes des contrôles d'accès de PAV OM

Suite à la fermeture de l'agence du fournisseur de PAV en juin 2019 (agence de TOUL), la CC2T a été contrainte de reprendre en régie la résolution des pannes liées aux contrôles d'accès des PAV d'ordures ménagères. Cette reprise en régie a été élargie au 1^{er} janvier 2020. La CC2T est confrontée à des problèmes de livraison des pièces détachées des PAV.

Convention de participation aux frais de gestion de collecte des dépôts illicites des communes – participation accrue de la CC2T auprès des communes

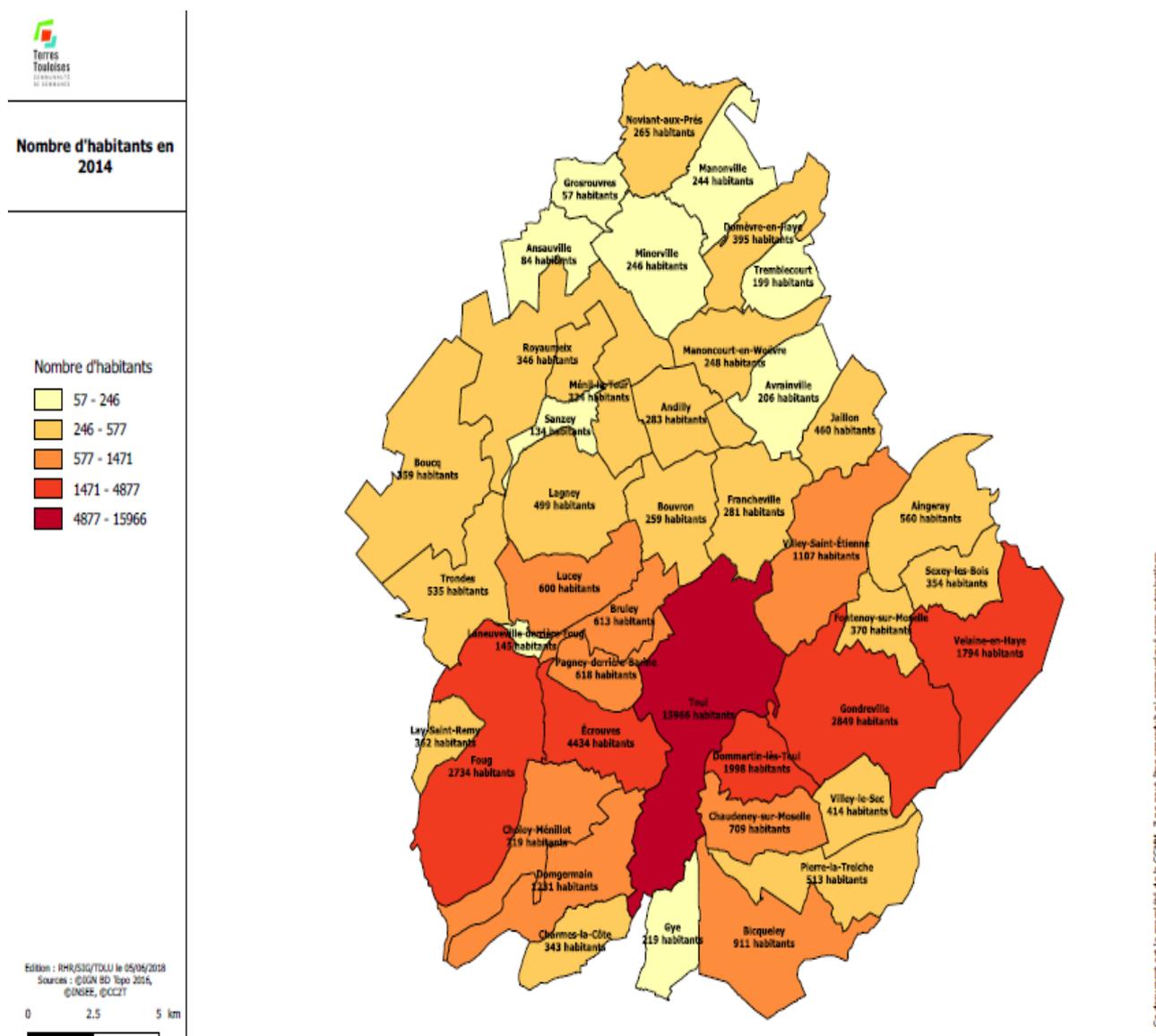
L'enveloppe de 70 890€ allouée en 2018 par la CC2T à ses communes membres, au titre de la participation aux frais de collecte des dépôts illicites de déchets a été accrue pour atteindre 100 000€ en 2019. Les critères d'attribution sont fonction du nombre d'habitants, du nombre de PAV, du nombre de conteneurs de tri présents sur la commune, du nombre de bennes vertes déployées. Ces critères doivent inciter les communes à se doter en points tri suffisants. Par ailleurs, les communes doivent communiquer à la CC2T les taux de remplissage des conteneurs, les éventuelles dégradations, problèmes de collecte...

Tournées de collecte et relevés GPS des points tri et des composteurs collectifs intégrés dans SIG TDLU

La CC2T alimente le Système d'Information Géographique (SIG) du Pays Terre de Lorraine afin de disposer des informations cartographiées de ses services.

Le périmètre de la CC2T

Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 41 communes, la C.C.2.T exerce les compétences « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilées ». Les communes adhérant au service public intercommunal de la Communauté de Communes Terres Toulaises sont : AINGERAY – ANDILLY – ANSAUVILLE – AVRAINVILLE - BICQUELEY – BOIS DE HAYE - BOUCQ – BOUVRON – BRULEY – CHARMES LA COTE – CHAUDENEY SUR MOSELLE – CHOLOY MENILLOT – DOMEVRE EN HAYE – DOMGERMAIN – DOMMARTIN LES TOUL – ECROUVES – FONTENOY SUR MOSELLE - FOUG – FRANCHEVILLE – GONDREVILLE - GROSROUVRES – GYE – JAILLON - LAGNEY – LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG – LAY ST REMY – LUCEY – MANONCOURT EN WOEVRE – MANONVILLE – MENIL LA TOUR – MINORVILLE – NOVIANT AUX PRES – PAGNEY DERRIERE BARINE – PIERRE LA TREICHE – ROYAUMEIX – SANZEY – TOUL – TREMBLECOURT – TRONDES - VILLEY LE SEC – VILLEY ST ETIENNE.



Les chiffres clés (INSEE : 2014)

- Nombre de communes : **41**
- Nombre d'habitants : **45000**

La CC2T est en poids de population la 4^e intercommunalité du département de Meurthe-et-Moselle.

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte et les équipements existants

Le tableau ci-dessous reprend les jours de passage du camion de collecte des ordures ménagères au porte-à-porte pour chaque commune de la collectivité :

COMMUNE	Code_INSEE	POPULATION 2016	NOMBRE DE MENAGES 2016	JOUR DE COLLECTE	BAC A SORTIR LE
AINGERAY	54007	554	213	Mardi	Lundi soir
ANDILLY	54016	284	114	Vendredi	Jeudi soir
ANSAUVILLE	54019	84	37	Vendredi	Jeudi soir
AVRAINVILLE	54034	221	96	Jeudi	Mercredi soir
BICQUELEY	54073	894	358	Lundi	Dimanche soir
BOIS DE HAYE (Sexey)	54557	2225	831	Mardi	Lundi soir
BOIS DE HAYE (Velaine)				Vendredi	Jeudi soir
BOUCQ	54086	357	149	Jeudi	Mercredi soir
BOUVRON	54088	247	91	Vendredi	Jeudi soir
BRULEY	54102	610	246	Mercredi	Mardi soir
CHARMES LA C.	54120	339	141	Lundi	Dimanche soir
CHAUDENEY SUR M.	54122	704	293	Lundi	Dimanche soir
CHOLOY MENILLOT	54128	726	279	Mercredi	Mardi soir
DOMEVRE EN HAYE	54160	376	145	Vendredi	Jeudi soir
DOMGERMAIN	54162	1 198	479	Jeudi	Mercredi soir
DOMMARTIN LES TOUL	54167	2 007	799	Mardi complet (+ vendredi pros)	Lundi soir
ECROUVRES	54174	4 375	1 548	Mercredi	Mardi soir
FONTENOY SUR M.	54202	372	138	Jeudi	Mercredi soir
FOUG	54205	2 688	1 146	Lundi	Dimanche soir
FRANCHEVILLE	54208	283	118	Jeudi	Mercredi soir
GONDREVILLE	54232	2 823	1 133	Mardi	Lundi soir
GROSROUVRES	54240	63	29	Vendredi	Jeudi soir
GYE	54242	238	85	Lundi	Dimanche soir
JAILLON	54272	472	169	Jeudi	Mercredi soir
LAGNEY	54288	504	202	Jeudi	Mercredi soir
LANEUVEVILLE DER. F.	54298	147	61	Vendredi	Jeudi soir
LAY SAINT REMY	54306	356	142	Vendredi	Jeudi soir
LUCEY	54327	623	249	Mercredi	Mardi soir
MANONCOURT EN W.	54346	243	93	Vendredi	Jeudi soir
MANONVILLE	54348	242	90	Vendredi	Jeudi soir
MENIL LA TOUR	54360	339	136	Vendredi	Jeudi soir
MINORVILLE	54370	235	90	Vendredi	Jeudi soir
NOVIAUX AUX PRES	54404	262	90	Vendredi	Jeudi soir
PAGNEY DER. BARINE	54414	634	244	Mercredi	Mardi soir
PIERRE LA TREICHE	54426	500	227	Lundi	Dimanche soir
ROYAUMEIX	54466	354	142	Vendredi	Jeudi soir
SANZEY	54492	137	55	Jeudi	Mercredi soir

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

TOUL	54528	15 707	6 887		
<i>Toul St Mansuy</i>				Lundi	Dimanche soir
<i>Toul St Evre / Gama</i>				Mardi	Lundi soir
<i>Toul St Michel et Briffoux</i>				Mercredi	Mardi soir
<i>Toul Régina village/Ville Haute- Croix de Metz (PAP)</i>				Vendredi	Jeudi soir
TREMBLECOURT	54532	180	78	Vendredi	Jeudi soir
TRONDES	54534	547	195	Jeudi	Mercredi soir
VILLEY LE SEC	54583	411	158	Jeudi	Mercredi soir
VILLEY SAINT ETIENNE	54584	1 083	451	Jeudi	Mercredi soir
TOTAL		44 650	18 227		

INSEE 2014 (avec chiffres actualisés en juillet 2017)

Le marché de collecte des ordures ménagères pour l'ex-CCT a été relancé fin 2014 pour une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015 avec une durée de 7 ans fermes, soit une échéance au 30 juin 2022.

Le marché de collecte des ordures ménagères pour l'ex-CC2H a une prise d'effet au 1^{er} janvier 2015, pour une durée de 5 ans, soit un terme au 31 décembre 2020.

Le service de collecte des ordures au porte-à-porte s'effectue avec différents camions utilisés en fonction de la configuration des rues et des tournées ; l'équipage se compose de 2 agents au lieu de 3 avant la TEOMI : un chauffeur et un ripeur.

- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 19 tonnes (18 m³ de chargement) avec lève-conteneur automatique (4 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 19 tonnes (21 m³ de chargement) avec lève-conteneur automatique (5 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 16 tonnes (12 m³ de chargement) avec lève-conteneur automatique (3 jours).

⇒ SUEZ ; 5 096 heures de collecte ; 65 199 kms parcourus avec une consommation de 34 144 litres de gazole ; **284 561 levées de bacs ont été effectuées, soit une moyenne de 18 sorties de bacs par an** (5.84% de levées en moins par rapport à 2018).

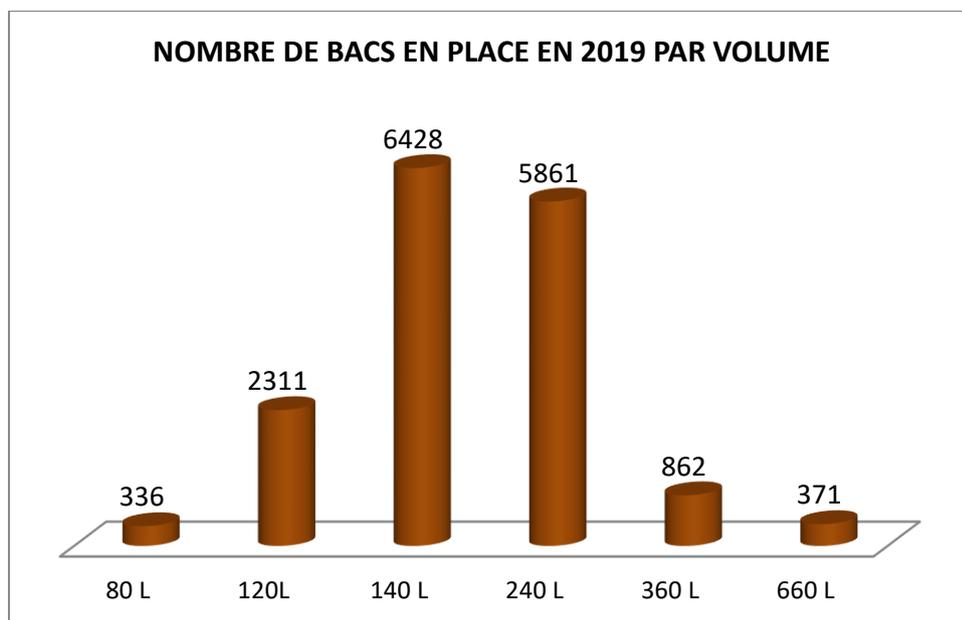
Le service de collecte des points d'apport volontaire d'ordures et de recyclables (verre et emballages ménagers) s'effectue avec le véhicule suivant :

- Un camion Ampliroll bi-compartmenté (1 compartiment pour les ordures ménagères et un pour les emballages recyclables) de PTAC 26 tonnes (14.97 tonnes de chargement utile) ; mobilisation sur 2.5 jours pour collecter les conteneurs (semi)enterrés.

⇒ SUEZ ; 656 heures de collecte ; 5 613kms parcourus avec une consommation de 4043 litres de gazole ; 9014 levées de conteneurs OMr (19% de levées en plus qu'en 2018).

La conteneurisation en bacs pucés

La conteneurisation en bacs pucés s'est faite courant 2011 sur les communes rurales et les secteurs pavillonnaires / petits collectifs des communes urbaines de la CC2T. Les 8 communes des Côtes en Haye ont été équipées en bacs pucés en octobre 2014, soit près de 600 bacs fournis. Les 8 communes de l'ex-CC2H ont été dotées de 9407 bacs pucés entre 2015 et 2016. Le parc total est de **16 169 bacs pucés** attribués en 2019.



Les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères

Entre juillet et novembre 2012, les bacs non pucés ont été progressivement remplacés par des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur les secteurs de la Ville Haute, des grands collectifs des communes urbaines (extra-muros), puis du centre-ville de Toul.

	Enterrés	Semi enterrés
Nombre de conteneurs OM	73 conteneurs	59 conteneurs
TOTAL	132 conteneurs en service	

Au total, ce sont 132 conteneurs (semi)enterrés de 5 m³ déployés pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et munis de contrôleur d'accès à badge Rfid.

Ces conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères équipent les grands collectifs des communes d'Ecrouves, de Foug et de Toul.

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

En 2019, **7154 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (hors refus de tri)** ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit une moyenne totale de **159 kg d'ordures ménagères par habitant et par an** (la moyenne nationale est de 277 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2013).

Les dépôts irréguliers sont intégrés au tonnage des ordures ménagères résiduelles : les services techniques de la Ville de Toul évacuent ces dépôts directement dans les PAV pour les ordures et emmènent les gros objets en déchèterie ; les services communaux évacuent les ordures ménagères dans une benne dédiée à la CC2T et apportent les encombrants en déchèterie.

Les tonnages sont répartis de la manière suivante :

- Collecte en porte-à-porte (bacs pucés) : **5516 tonnes** (environ 35 000 habitants),
- Collecte en apport volontaire (PAV) : **1543 tonnes** (environ 10 000 habitants),
- Bennes « gens du voyage » et nettoyeurs la nature : près de **30 tonnes**,
- Dépôts sauvages ramassés par les services communaux autour des PAV (ville de Toul) : **6 tonnes**,
- Dépôts sauvages ramassés par les services communaux autour des PAV : **59 tonnes**.

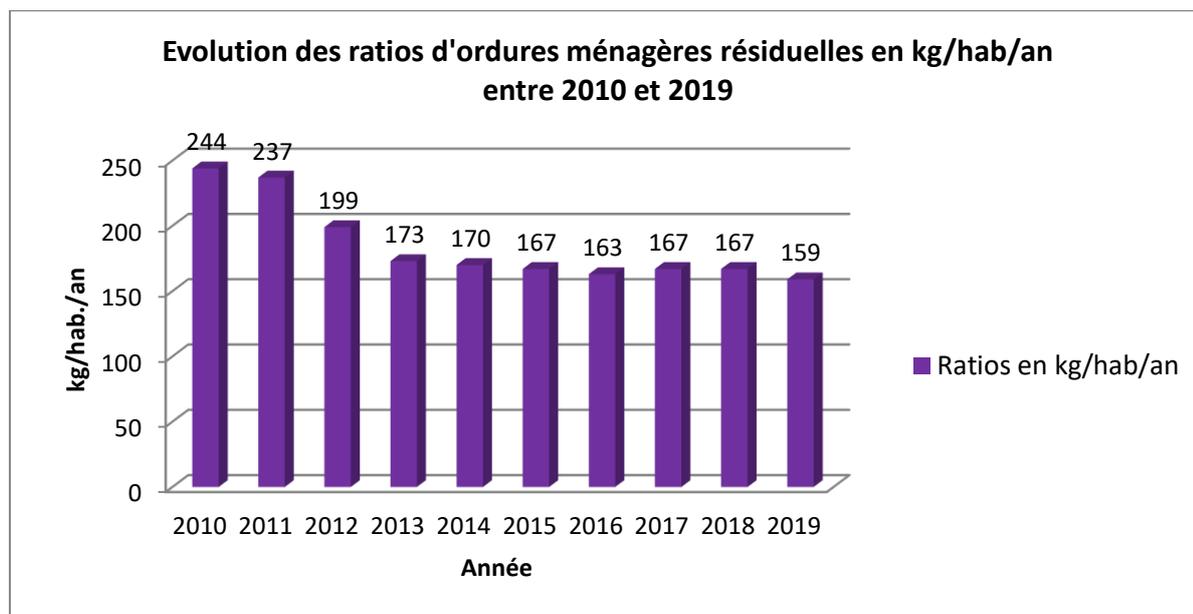
A retenir

Après une stabilité en 2017 et 2018, le tonnage d’ordures ménagères résiduelles chute en 2019 avec une baisse de 346 tonnes.

Cela est dû notamment à la benne dépôt sauvage mise en place sur la ville de Toul et qui a été supprimée fin janvier 2019. Les tonnages d’ordures ménagères sont alors directement intégrés à ceux des PAV d’ordures. Et pour autant, aucune augmentation sur le tonnage des ordures ménagères collecté en PAV n’a été relevée, soit une baisse de 196 tonnes dû à l’arrêt de cette benne.

Par ailleurs, le tonnage collecté en porte-à-porte a chuté de 147 tonnes en 2019 par rapport à 2018, sans trouver d’explication autre que l’effet « TEOMI ».

La benne dépôt sauvage mise en place aux services techniques de la CC2T est stable depuis 2017 et représente moins d’1% du tonnage collecté en porte à porte.



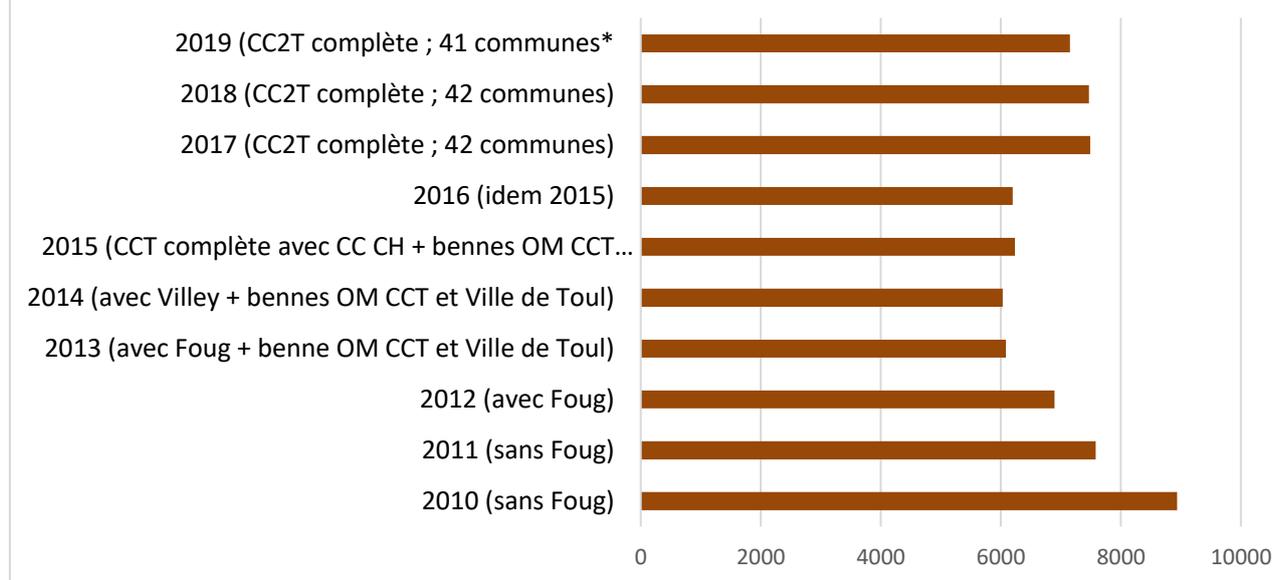
2011 = + commune de Foug ; 2014 = + CC Côtes en Haye ; 2017 = + CC Hazelle en Haye soit +30% de population entre 2010 et 2017

Concernant les levées des 16 169 bacs pucés de la CC2T, **elles sont de 284 561 en 2019, soit une moyenne de 18 levées par bac et par an** contre une moyenne de 23 levées par bac et par an en 2012, première année de comptabilisation des levées. Peu de foyers sortent leurs bacs hebdomadairement. La pratique se situe à une sortie toutes les 3 semaines en moyenne.

Le dépôt en conteneurs enterrés est très aléatoire. La fréquence moyenne des dépôts se situe à toutes les 2 à 3 semaines.

Le kilométrage total effectué en 2019 pour la collecte des ordures ménagères (porte-à-porte et apport volontaire) est de 70 812 kms. La consommation de gasoil est de 38 187 litres. 5752 heures ont été effectuées, soit 6 ETP hors CC2T.

Evolution des tonnages d'ordures ménagères entre 2010 et 2019



2011 = + commune de Foug ; 2014 = + CC Côtes en Haye ; 2017 = + CC Hazelle en Haye soit +30% de population entre 2010 et 2017

*1 commune a fusionné en 2019 : Velaine en Haye et Sexey les Bois => Bois de Haye

A retenir

De 2007 à 2010, la production des ordures ménagères résiduelles est assez stable avec une baisse de 3%/an. La mise en œuvre de la TEOMI, les opérations de communication au porte-à-porte et les actions du programme de prévention des déchets ont permis de réaliser une baisse consécutive de :

- 8,31% entre 2010 et 2011 (237 kg/hab./an),
- 15,85% entre 2011 et 2012 (199 kg/hab./an),
- 11,56% entre 2012 et 2013 (173 kg/hab./an).
- 2014 = 170 kg/hab/an (intégration de l'ex CC des Côtes en Haye)
- 2015 = 167 kg/hab/an,
- 2016 = 163 kg/hab/an
- 2017 = 159 kg/hab/an (intégration de l'ex CC Hazelle en Haye) ; 166.50 kg/hab/an avec les dépôts illicites.
- 2018 = 161 kg/hab/an ; 166.67 kg/hab/an avec les dépôts illicites.
- 2019 = 159 kg/hab/an avec les dépôts illicites ; -4.10% d'ordures ménagères par rapport à 2018.

Dans le même temps, la population est passée de 31833 habitants en 2010 à 45000 habitants en 2017.

La baisse du tonnage d'ordures ménagères s'explique plus finement par :

- ☞ la présence des bacs pucés sur l'ensemble du territoire et l'absence de collecte du vrac (déchets au sol) ou des bacs non conformes (bacs non pucés),
- ☞ la rentrée des bacs après la collecte, ce qui évite que des déchets extérieurs y soient déposés,
- ☞ l'équipement de verrous sur les bacs ne pouvant être remisés,
- ☞ la présentation du bac en moyenne une fois tous les 15 jours en zone de bacs pucés,
- ☞ la mise en place des conteneurs (semi)enterrés et leur accès par badge, évitant les dépôts extérieurs,
- ☞ le retrait de certains professionnels du dispositif de Redevance Spéciale au profit de collecteurs privés,
- ☞ la baisse de consommation des ménages due à la conjoncture économique,
- ☞ le développement du compostage individuel relancé en 2010, et des plateformes de déchets verts,
- ☞ Le développement du compostage partagé en milieu urbain et sur certains lieux publics,
- ☞ La suppression de la benne « dépôts sauvages » de la Ville de Toul.

REÇU EN PREFECTURE

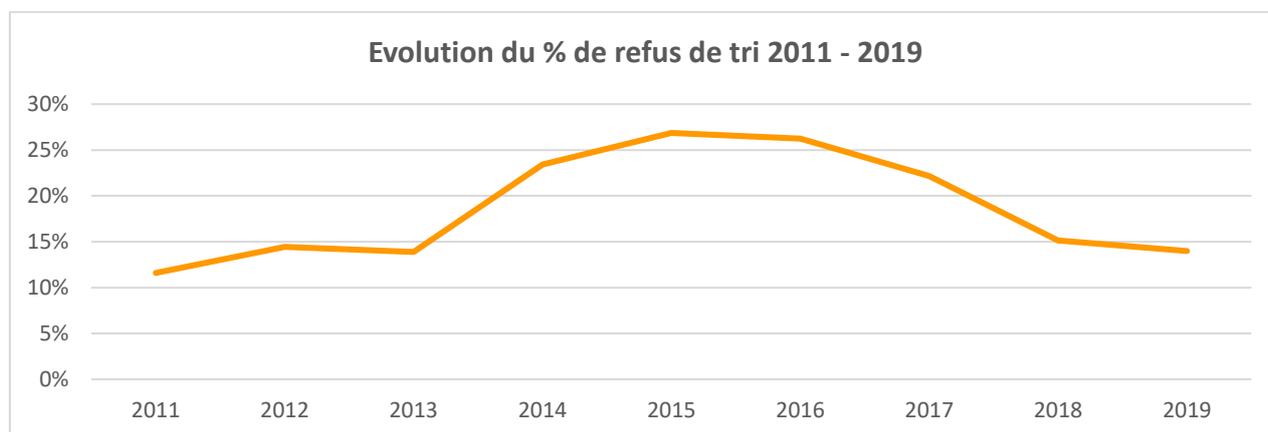
le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

Autres déchets à affecter aux ordures ménagères résiduelles

393.83 tonnes de refus de tri (hors stocks) sont compris dans le flux des emballages recyclables collectés en 2019. Cela représente un taux de refus de **14%** et **8.76 kg d'indésirables par habitant et par an (soit -6.86% de refus et 0.64kg d'indésirables en moins par rapport à 2018)**.



Le traitement des ordures ménagères résiduelles

Le marché de de traitement des ordures ménagères de l'ex-CCT et du tout-venant de déchèterie a été relancé fin 2014 pour une prise d'effet au 1^{er} juillet et une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois un an. L'attributaire est le groupement SUEZ/VEOLIA.

Les ordures ménagères et assimilées issues de la collecte de l'ex-CCT sont centralisées sur le quai de transit de Lorval à Toul, puis elles sont rechargées dans des camions semi-remorques de 90 m³ à destination de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de Lesmenils (54) où elles sont enfouies.

	Nom	ISDND de classe 2 de Lesménils
	Procédé	Stockage par alvéole disposant de 86 puits de captage du biogaz
	ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°2004-507-1 du 31 mars 2004)
	Date de mise en service	2004
	Capacité d'accueil annuelle	175 000 tonnes
	Accueil	91% des déchets viennent de Meurthe et Moselle, 8% de la Moselle et 1% des Vosges et du Haut Rhin, soit une moyenne de 500 tonnes de déchets apportés par jour (55 camions).
	Exploitant	SITA-SUEZ

L'installation a une capacité annuelle d'accueil de **175 000 tonnes**. Depuis 2007, une partie du méthane, issue de la fermentation des déchets, est valorisée en énergie et permet d'alimenter 5000 habitants en électricité sur Pont-à-Mousson.

Le site est certifié **ISO 14001** depuis 1999 pour sa mise en place d'un système de management environnemental. 10 employés travaillent à temps plein sur le site. Cette norme permettait d'atténuer le montant de la TGAP jusqu'en 2011 (17 €HT/tonne de déchets enfouie contre 20 €HT/tonne de déchets enfouie pour une installation classique). Une nette augmentation de TGAP a lieu en 2015 avec 32 €HT/tonne, puis, suite à des investissements pour la valorisation énergétique du biogaz, ce taux revient à 20 €HT/tonne en 2016, puis à 23 €HT/tonne en 2017 et 24 €HT/tonne en 2019.

Pour l'ex-CC2H, le marché de de traitement des ordures ménagères a pris effet au 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 4 ans, reconductible 1 an. L'attributaire est SUEZ.

Les ordures ménagères et assimilées issues de la collecte de l'ex-CC2H sont vidées sur le site de l'ISDND de Pagny sur Meuse (55).

Concernant les ordures ménagères issues de l'ex-CC2H, le tarif de TGAP est de 17 €HT en 2019.

La collecte sélective : le verre, les recyclables secs et les papiers

Les trois flux de déchets collectés séparément sur le territoire de la Communauté de Communes Terres Toulaises sont les suivants :

Flux	Descriptions des emballages concernés	Couleur de la signalétique	Type de contenants
Flux 1	Bouteilles et flacons en plastique, métal, papiers, journaux, revues, magazines / cartonnettes / ELA (Emballages Liquides Alimentaires = briques tetrapak)	Jaune	APPORT VOLONTAIRE sur l'ex-CCT et SACS JAUNES EN PORTE A PORTE SUR l'ex-CC2H
Flux 2	Verre tel que bouteilles, bocaux, pots en verre...	Verte	APPORT VOLONTAIRE sur toute la CC2T
Flux 3	Papiers : journaux, revues, magazines	Bleue	APPORT VOLONTAIRE sur l'ex-CC2H

La collectivité ayant fusionné au 1^{er} janvier 2017, chaque marché de collecte est repris et court jusqu'à expiration.

⇒ Sur les communes de l'ex-CCT :

- la collecte du verre est assurée par la société CITRAVAL, attributaire depuis le 1^{er} juillet 2015 d'un marché pour 5 ans fermes reconductibles 2 fois un an.
- la collecte des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) est réalisée par les sociétés SUEZ (intra-muros de Toul) et MINERIS (rural et urbain hors intra-muros de Toul) depuis le 1^{er} juillet 2015, pour une durée de 7 ans fermes.

⇒ Sur les communes de l'ex-CC2H :

- la collecte du verre est assurée par la société MINERIS, attributaire depuis le 1^{er} janvier 2015 d'un marché pour 4 ans fermes.
- la collecte des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) en porte-à-porte est réalisée par la société SUEZ depuis le 1^{er} janvier 2015 d'un marché pour 4 ans fermes, reconductible 1 an.
- La collecte des papiers est réalisée par la société SUEZ depuis le 1^{er} janvier 2019 pour un an.

Les contenants de collecte des emballages ménagers recyclables

Sur les communes de l'ex-CCT, la plupart des points d'apport volontaire sont composés d'un conteneur à verre et de deux conteneurs pour les recyclables. Sur les communes de l'ex-CC2H, les points d'apport volontaire comportent des conteneurs à verre et depuis 2019, des conteneurs à papier. Ainsi, 24 conteneurs à papiers sont disposés pour séparer le papier des emballages recyclables collectés en sacs jaunes transparents. La dotation de sacs de tri est effectuée annuellement auprès de chaque commune de l'ex-CC2H. Les habitants retirent les sacs en mairie.

La CC2T compte 213 conteneurs à verre, 296 conteneurs de tri des emballages recyclables et 24 conteneurs à papier.

Apport Volontaire de TRI	VERRE	EMBALLAGES RECYCLABLES	PAPIERS
Conteneurs aériens de TRI	140 conteneurs	204 conteneurs	24 conteneurs
Conteneurs enterrés de TRI	38 conteneurs	43 conteneurs	
Conteneurs semi enterrés TRI	35 conteneurs	49 conteneurs	
Nombre d'emplacements aériens de TRI	115 points		
Nombre d'emplacements (semi)enterrés de TRI	74 points		

Ces **533** conteneurs de tri repartis sur le territoire représentent **189 emplacements**, soit **un point d'apport volontaire tri-verre pour 238 habitants**. La préconisation nationale de CITEO est d'un point pour 500 habitants. Ces conteneurs sont de 4 m³ principalement pour le verre et de 4 à 5 m³ pour les emballages recyclables.

Les moyens de collecte du verre

⇒ Sur les communes de l'ex-CCT :

CITRAVAL : un camion Amplirol Euro VI de PTAC 26 tonnes pour collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés ; 539 heures de collecte ont été effectuées, soit 10.37 heures de service par semaine en moyenne) ; **15 576 kms** ont été parcourus avec une consommation de 9 860 litres de gazole (60 kms/j en moyenne). 0.40 ETP (chauffeur et administratif) sont utilisés pour cette prestation. La pesée sur grue a été installée le 1^{er} décembre 2015 et permet de peser conteneur par conteneur, commune par commune.

⇒ Sur les communes de l'ex-CC2H :

MINERIS : un camion semi-remorque Euro V de PTAC 26 tonnes d'une capacité de 54m³ pour collecter les conteneurs aériens ; 120 heures de collecte ont été effectuées ; **4 400 kms** ont été parcourus avec une consommation de 1848 litres de gazole. 0.15 ETP (chauffeur et administratif) sont utilisés pour cette prestation.

Le kilométrage total effectué en 2019 pour la collecte du verre est de 19 976 kms. La consommation de gazoil est de 11 708 litres. 659 heures ont été effectuées, soit 0.55 ETP hors CC2T.

Les moyens de collecte des emballages ménagers recyclables

⇒ Sur les communes de l'ex-CCT (collecte en apport volontaire) :

SUEZ

- Un camion Amplirol bi-compartmenté (1 compartiment pour les ordures, 1 compartiment pour les recyclables) euro V de PTAC 26 tonnes ; mobilisation sur 2.5 jours par semaine pour collecter les conteneurs enterrés du centre-ville de Toul ; 5 613 kms parcourus avec une consommation de 4 043 litres de gazole. 656 heures de collecte effectuées, soit ½ ETP hors CC2T.

MINERIS

- Un camion Amplirol (2012) euro V, de PTAC 26 tonnes pour collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés (mobilisation sur 4 jours),
- Un camion Amplirol (2014) euro V de PTAC 26 tonnes de collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés (mobilisation sur 2 jours),

2 617 heures de collecte ont été effectuées soit 1.6 ETP hors CC2T ; 31 410 kms parcourus avec une consommation de 14 134 litres de gazole.

⇒ Sur les communes de l'ex-CC2H (collecte au porte-à-porte) :

SUEZ : un camion benne traditionnel euro V. 15 531 kms parcourus pour une consommation de 7843 litres de gazole. 852 heures ont été effectuées pour la collecte, soit 0.86 ETP.

Soit au total pour la CC2T, 52 554 kms ont été réalisés en 2019 pour collecter les emballages recyclables et 26020 litres de gazole utilisés. 4125 heures ont été effectuées, soit 2.96 ETP estimés hors CC2T.

Les moyens de collecte des papiers (ex-CC2H)

SUEZ

- Un camion Amplirol euro V de PTAC 26 tonnes ; mobilisation 1 jour tous les 15 jours pour collecter les conteneurs des 7 communes concernées ; 1 680 kms parcourus avec une consommation de 616 litres de gazole. 100 heures de collecte effectuées, soit 0.1 ETP hors CC2T.

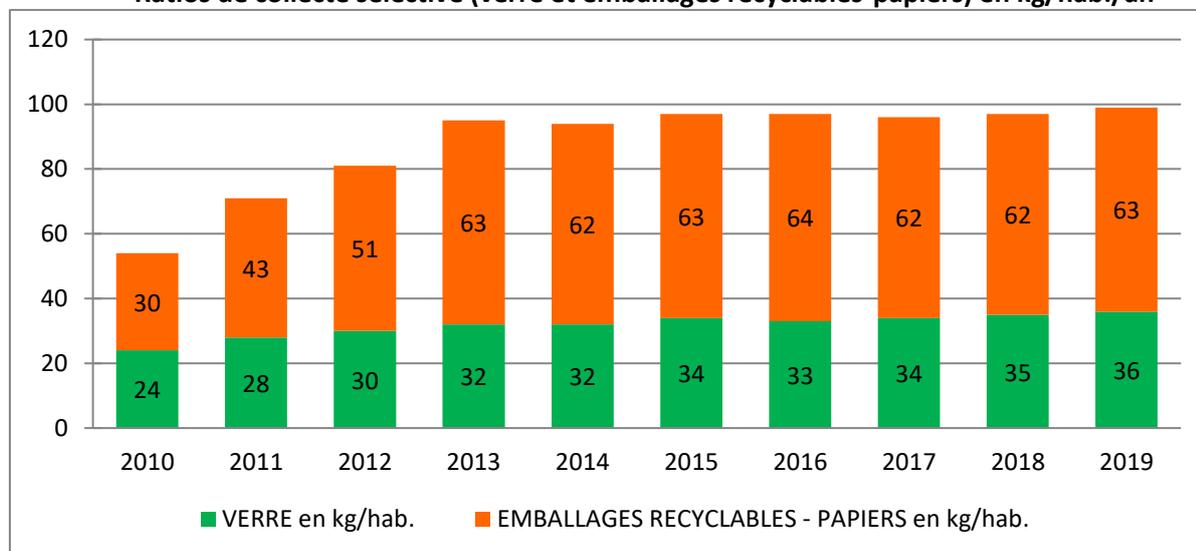
Les quantités de verre, de recyclables secs et de papiers collectées

4417 tonnes d'emballages recyclables (refus de tri compris) ont été triées en 2019 par les habitants du Toulous, soit une moyenne totale de **99 kg par habitant et par an**, réparties de la manière suivante :

- FLUX VERRE : 1621 tonnes, 36.02 kg/habitant/an (35.23 kg/hab./an en 2018) ; pas de refus de tri.
- FLUX EMBALLAGES RECYCLABLES et PAPIERS : 2645.52 tonnes (refus de tri compris), 62.13 kg/habitant / an (62.04 kg / hab. / an en 2018) ; 14.89% (394 tonnes) contre 15.15% (423 tonnes) de refus de tri en 2018.

dont FLUX PAPIERS : 150.12 tonnes, 18.77 kg/habitant/an (uniquement le secteur de l'ex CC Hazelle en Haye).

Ratios de collecte sélective (verre et emballages recyclables-papiers) en kg/hab./an



A retenir

21.55% de la population de la CC2T est collectée en sacs jaunes de tri au porte-à-porte contre 78.45% collectés en apport volontaire pour le tri.

La collecte en apport volontaire nécessite moins de kilométrage que celle au porte-à-porte (15.89 kms pour collecter 1 tonne en apport volontaire contre 49.30 kms nécessaires en porte-à-porte). Il en résulte une consommation de carburant plus importante au porte-à-porte qu'en collecte apport volontaire (8L/tonne collectée en apport volontaire, contre 25L/tonne collectée au porte-à-porte). En conséquence, les émissions de CO2 sont 3 fois plus importantes pour une collecte au porte-à-porte que pour une collecte en apport volontaire.

La gestion des recyclables (verres et emballages recyclables)

Le traitement des emballages ménagers recyclables (flux 1)

Le marché de de tri et de conditionnement des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) de l'ex-CCT est attribué à la société PAPREC depuis le 1^{er} juillet 2015 pour une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois un an. Pour l'ex-CC2H, le marché est attribué à la société PAPREC depuis le 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an.



	Nom	Centre de tri de Dieulouard
	Procédé	Tri mécanique
	ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°2012-527)
	Capacité annuelle d'accueil	35 000 tonnes
	Distance	23 km
	Exploitant	PAPREC

Les emballages ménagers recyclables de l'ex-CCT sont dépotés après collecte dans une alvéole sur le quai de transfert de l'entreprise Gilles Henry, à CHAUDENEY SUR MOSELLE. Ils sont ensuite repris en camion semi-remorque à fond mouvant pour être acheminés au centre de tri de DIEULOUARD, mis en service en 2016. Le centre de tri PAPREC dispose d'une surface de 50000 m2 et emploie 36 personnes.

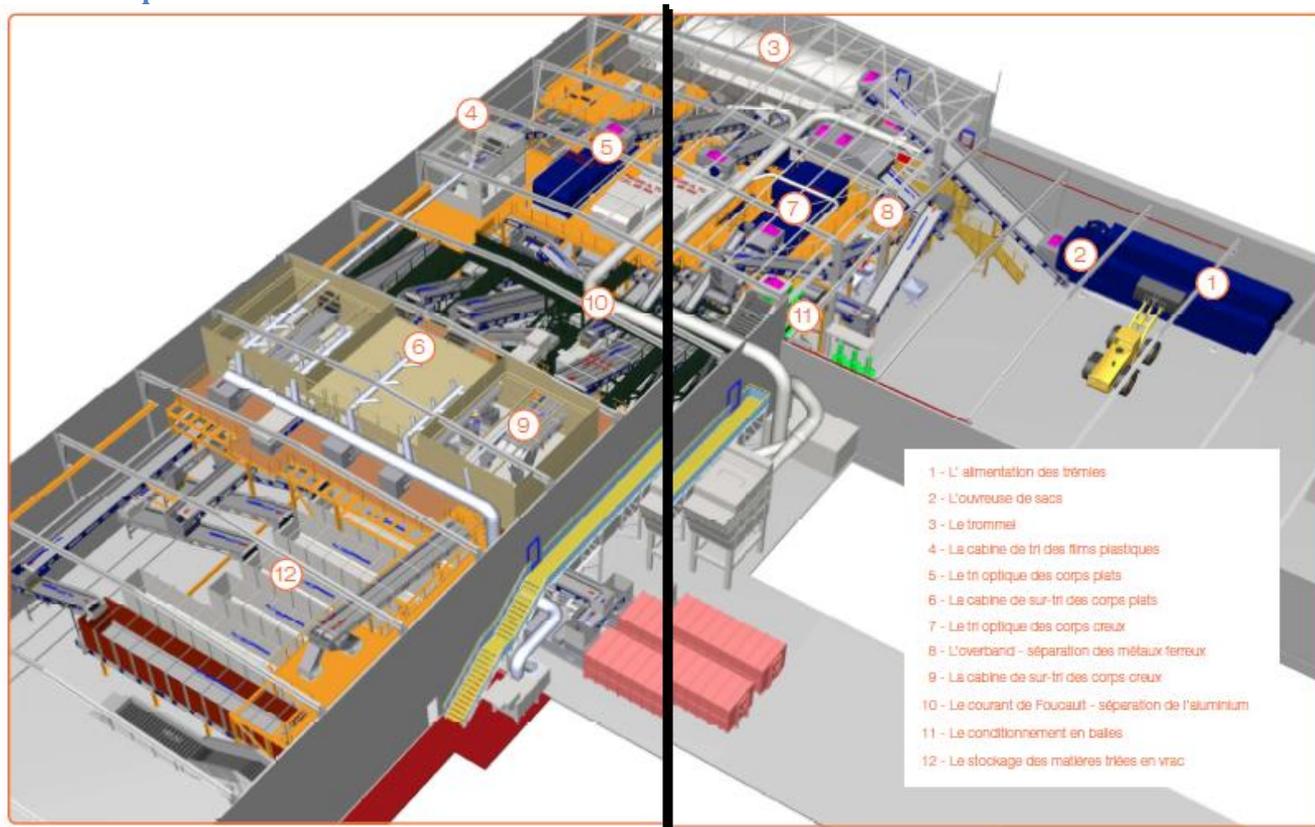


Dépotages au quai de transfert

REÇU EN PREFECTURE
 le 21/12/2028
 Application agréée E-legalite.com

Les emballages recyclables collectés sur l'ex-CC2H sont directement acheminés au centre de tri de Dieulouard.

Schéma du process du centre de tri de PAPREC Dieulouard



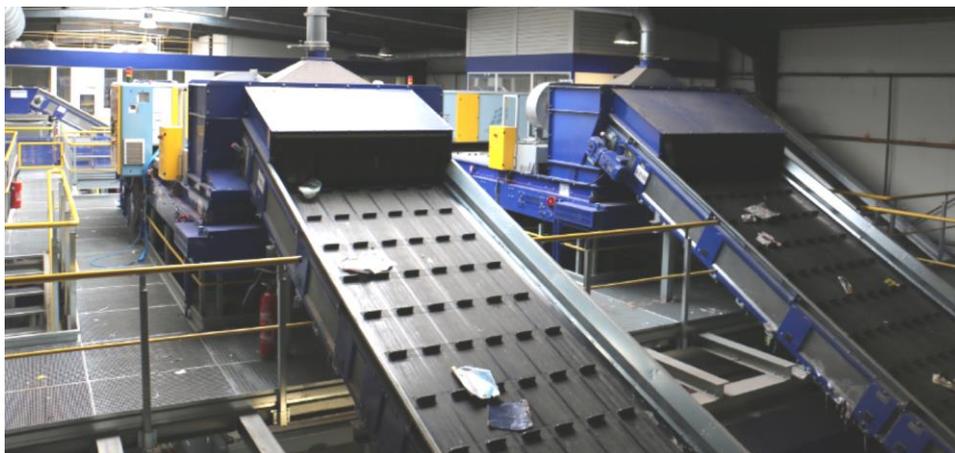
Les trois étapes des déchets entrant sur le site de PAPREC – DIEULOUARD

- **Etape 1 : le pré-tri mécanique**

Le passage des déchets dans un trommel (ou crible) permet un premier tri densimétrique, autrement dit, il permet d'enlever une partie des refus (déchets non recyclables car trop petits) du flux des recyclables secs (flux 1). Exemples de refus : papiers déchirés en morceaux, couvercles en métal, capsules et bouchons plastiques, petits emballages.



Vue de la chaîne de tri



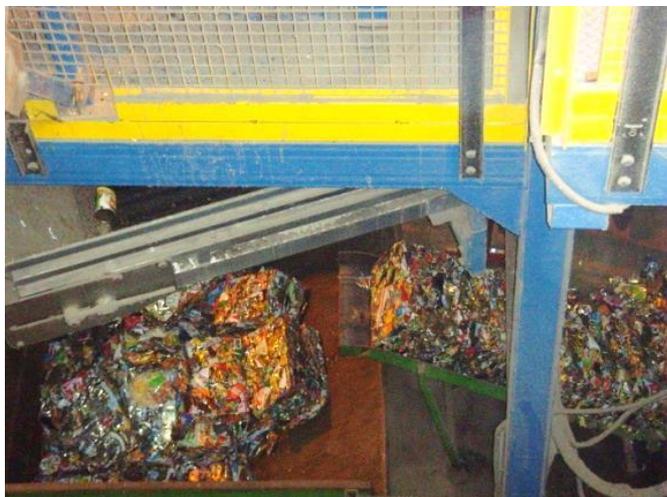
Le tapis d'amenée des emballages



Le trommel ou crible

○ **Etape 2 : le tri mécanique**

Un tapis roulant transporte les recyclables secs. Les emballages passent sous un aimant ; toutes les boîtes, canettes et aérosols en acier (métal ferreux) sont séparés mécaniquement par cet aimant. Le métal restant sur le tapis est l'aluminium.



Paquets d'acier sous l'aimant

Le centre de tri dispose des dernières technologies permettant une séparation des différents matériaux recyclables, avec notamment un tri optique des flaconnages plastiques.

Voici les matériaux séparés :

- PEHD (Polyéthylène Haute Densité = plastique opaque), PET clair (Polyéthylène Téréphtalate = plastique transparent clair), PET foncé (Polyéthylène Téréphtalate foncé = plastique transparent coloré).
- Papier - journaux - revues – magazines,
- Carton (carton brun et cartonnettes),
- ELA (emballages liquides alimentaires = briques alimentaires)
- Aluminium



Séparation des flaconnages plastiques

○ **Etape 3 : le sur-tri**

Certains matériaux transitent dans la cabine de tri afin de procéder au retrait des indésirables encore présents dans le flux. Cette opération est manuelle.



Chaîne de tri dans la cabine



Box de stockage des matériaux avant conditionnement (ex du box de refus de tri)

○ **Etape 4 : le conditionnement**

Les matériaux recyclables, à présent triés, sont conditionnés dans une presse à balles de 75 tonnes de pression pour être stockés par matière et faciliter le transport. Ils sont ensuite achetés par des industriels pour être recyclés sous la forme d'une matière première secondaire. Les nouveaux repreneurs assurent à la collectivité la garantie de la reprise de ses matériaux pour alimenter les filières de recyclage.



Balles de matériaux en attente d'évacuation



Chargement d'un camion pour apport en usine de recyclage

Le traitement du verre (flux 2)

L'intégralité de la collecte du verre réalisée par les collecteurs CITRAVAL et MINERIS est acheminée à l'usine OI Manufacturing de St Menge (88), où le verre transformé en calcin (verre pilé) est refondu.

	Nom	Centre de traitement du verre Ménager et Industriel
	Procédé	Tri mécanique du verre
	ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°762/2007 du 12 mars 1997)
	Capacité annuelle d'accueil	610 000 tonnes
	Distance	60 km
	Exploitant	OI MANUFACTURING

Le recyclage (verre et emballages ménagers)

Le tableau suivant présente les différentes destinations vers lesquelles sont acheminés les flux de déchets issus de la collecte sélective et le produit final résultant de la valorisation du déchet.

La CC2T dispose de contrats option fédération pour la reprise-revente des matériaux issus de la collecte sélective, excepté pour le verre qui reste en option filière. CITEO soutient la CC2T sur les tonnes recyclées, c'est-à-dire la performance de tri (quantité) liée à des critères de développement durable et de communication de proximité.

Flux	Emballages concernés	Centre de tri	Repreneur	Produit issu du recyclage
Flux 1	Bouteilles et flacons en plastiques	PAPREC DIEULOUARD (54)	COVED	Paillette de plastique
	Emballages métalliques acier		PAPREC	Acier
	Emballages métalliques aluminium		VEOLIA ONYX	Aluminium
	Papier, journaux, revues, magazines		SITA et NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal
	Cartons, cartonnettes d'emballage		VEOLIA ONYX	Carton
	ELA (Emballages Liquides Alimentaires)	COVED	Papier cadeau, papier toilette, mouchoirs	
Flux 2	Emballages en verre	SAINT MENGE (88)	OI MANUFACTURING GIRONCOURT (88)	Verre
Flux 3	Papiers, journaux, revues, magazines	Néant	SITA et NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal

Les déchèteries

Les équipements existants

Avec la fusion entre l'ex-CCT et l'ex-CC2H, la nouvelle CC Terres Toulaises compte 2 déchèteries depuis le 1^{er} janvier 2017.

Pour uniformiser leur fonctionnement, un nouveau règlement de déchèterie a été adopté (cf annexe).

En 2019, 14992 passages ont été enregistrés sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville, et 43860 passages pour la déchèterie de Toul, soit 58852 passages au total.

Déchèteries communautaires de Toul et de Fontenoy Gondreville

Un nouveau marché de gestion du bas de quai de déchèterie court à partir du 1^{er} juillet 2019 et englobe désormais la gestion des deux déchèteries de la collectivité. La collecte des bennes est dissociée des différents traitements des déchets. Une filière plâtre est mise en place.

Selon les lots, la durée du marché est de 1 an, reconductible 3 fois un an (recyclage du bois, des gravats, du plâtre, du carton, des déchets verts, des métaux), à 4 ans (collecte des bennes, valorisation des déchets dangereux).

Les déchèteries communautaires sont accessibles aux particuliers de toutes les communes adhérentes à la Communauté de Communes Terres Toulaises. Les professionnels ne sont pas admis sur les déchèteries.

Concernant la déchèterie de Toul, depuis le 1^{er} juillet 2009, la gestion du « haut de quai » (accueil, information, personnel présent sur la déchèterie) est réalisée en régie. Pour celle de Fontenoy, la gestion du haut de quai a été reprise en régie en 2018. Les buts recherchés sont : un meilleur accueil des usagers, une amélioration de la propreté et une meilleure orientation des déchets apportés afin d'optimiser la gestion des bennes, d'améliorer le recyclage et de maîtriser les coûts.

Un gabarit limitant la hauteur des véhicules à 2.20 m est placé aux entrées des déchèterie communautaires afin de garantir l'accès aux seuls particuliers.

3 gardiens travaillent à temps plein sur la déchèterie de Toul. 1 à 2 gardiens travaillent à temps plein sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville.

L'adresse de la déchèterie de Toul est la suivante :

**Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Toulaises
Route de Verdun – RD 904 – Chemin dit “Le Longeau”
54200 TOUL**

L'adresse de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville est la suivante :

**Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Toulaises
Route Départementale 90 entre Fontenoy sur Moselle et Gondreville**

Autres déchèteries extra-communautaires

La Communauté de Communes Terres Toulaises a contractualisé avec deux déchèteries limitrophes pour permettre un accès plus aisé à certaines communes éloignées des déchèteries communautaires.

- Les communes de Gye et de Biqueley ont accès à la déchèterie d'Allain (EPCI de Colombey),
- Les communes des Côtes en Haye accèdent à la déchèterie de Bernécourt (copropriété CC2T/CC Chardon Lorrain).

Le service ne dispose pas de données de fréquentation et de tonnage pour ces communes accédant aux déchèteries extra-communautaires.

Horaires d'ouverture

Les horaires des 2 déchèteries de la CC2T ont été harmonisés en 2018 pour une durée journalière un peu plus adaptée et une cohérence entre les deux sites.

• Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Toul

Eté (1^{er} avril – 31 octobre)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h30-12h30 / 13h30-18h

Le jeudi : 13h30-18h

Hiver (1^{er} novembre – 31 mars)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h30-12h30 / 13h30-16h30

Le jeudi : 13h30-16h30

Fermeture les jeudis matins, les dimanches et jours fériés

• Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Fontenoy-Gondreville

Eté (1^{er} avril – 31 octobre)

Le lundi, jeudi et vendredi : 13h30 – 18h

Le mardi : 9h30 – 12h30

Le mercredi et samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 18h

Hiver (1^{er} novembre – 31 mars)

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

13h30 – 16h30

Le mardi : 9h30 – 12h30

Le samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30

Fermeture les mardis, les jeudis en hiver, les dimanches et jours fériés

• Horaires d'ouverture de la déchèterie d'Allain (seulement pour Gye et Bicqueley)

Eté (15 avril - 31 octobre)

Le lundi : 8h - 12h

Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h

Le jeudi : 13h30 - 18h

Le vendredi : 13h30 - 18h

Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

Hiver (1^{er} novembre - 14 avril)

Le lundi : 8h - 12h

Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 17h

Le jeudi : 13h30 - 17h

Le vendredi : 13h30 - 17h

Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Fermeture les mardis, les dimanches et jours fériés

• Horaires d'ouverture de la déchèterie de Bernécourt (pour les 8 communes des Côtes en Haye)

Eté (1^{er} avril - 31 septembre)

Le mercredi : 13h30 – 17h30

Le vendredi : 13h30 – 17h30

Le samedi : 9h - 12h / 13h30 – 17h30

Hiver (1^{er} octobre – 31 mars)

Le mercredi : 13h30 -16h30

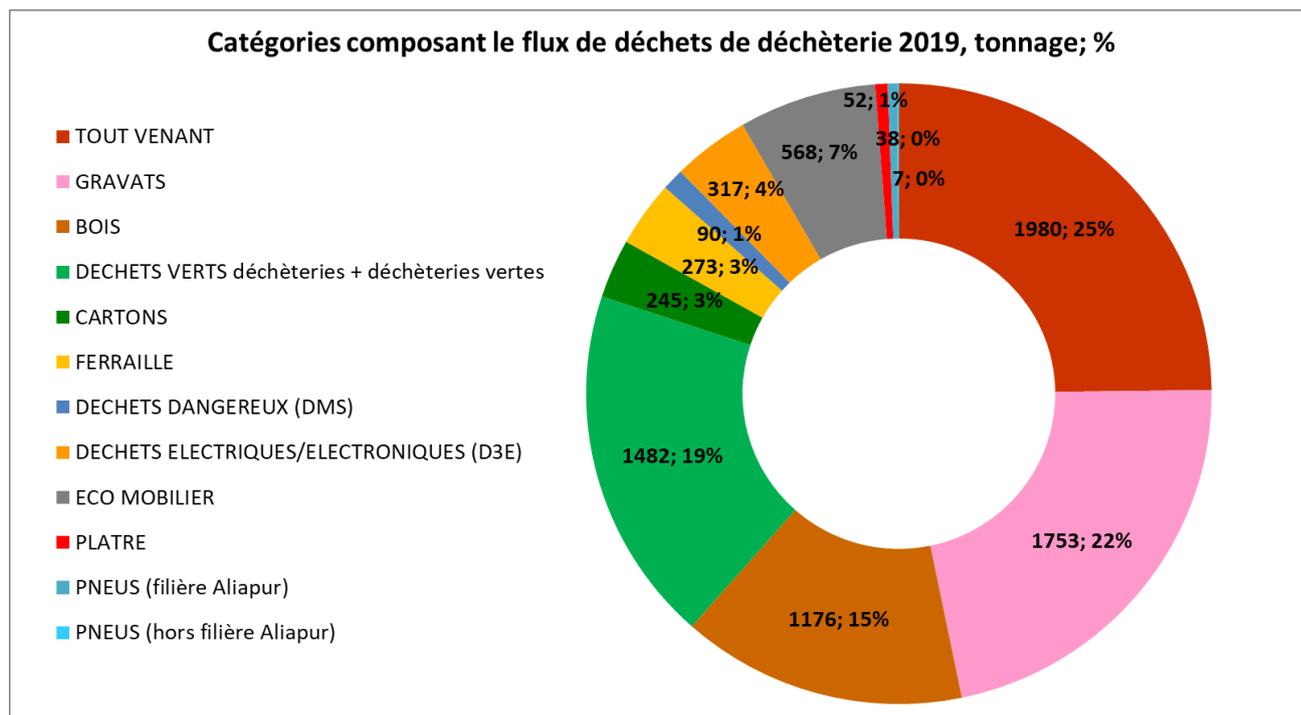
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Fermeture les mardis, les jeudis, les dimanches et jours fériés

Le tableau suivant détaille les quantités collectées en 2019 pour chaque catégorie de déchets, leur importance et les ratios en kg de déchets par habitant et par an :

CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	TONNAGES 2019	%	RATIO EN KG / HABITANT
TOUT VENANT	1980	24,80%	44,00
GRAVATS	1753	21,96%	38,96
BOIS	1176	14,74%	26,14
DECHETS VERTS déchèteries + déchèteries vertes	1482	18,56%	32,92
CARTONS	245	3,07%	5,44
FERRAILLE	273	3,42%	6,07
DECHETS DANGEREUX (DMS)	90	1,13%	2,00
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	317	3,97%	7,05
ECO MOBILIER	568	7,11%	12,62
PLATRE	52	0,65%	1,16
PNEUS (filère Aliapur)	38	0,47%	0,84
PNEUS (hors filère Aliapur)	7	0,09%	0,16
Capsules de café aluminium	2	0,03%	0,04
TOTAL	7983	100,00%	177,40

En 2019, **7 983 tonnes de déchets** ont été collectées sur les deux déchèteries de la CC2T soit une moyenne totale de **177 kg par habitant et par an** (avec les tonnages des déchèteries vertes de Bicqueley, Bois-de-Haye et de Dommartin-lès-Toul). Sur ce tonnage total, **5 913 tonnes** sont des déchets valorisables (textiles non compris) qui sont recyclés ou utilisés comme source d'énergie, et **1980 tonnes** sont des déchets non valorisables, enfouis (tout-venant des déchèteries), et **90 tonnes** sont des déchets toxiques (DMS) également non valorisables.



CATEGORIES DE DECHETS	Lieu de transit	Lieu de traitement ou de valorisation	Type de valorisation
Végétaux	<i>Pas de transit</i>	SUEZ ORGANIQUE -Toul (54)	Amendement organique, compost
Tout venant	Lorval - Toul	ISDND - Lesménils (54)	Enfouissement
Ferrailles	GDE	NC	Acierie
Papier-carton	LORVAL– Toul (54)	DS SMITH + STORA MAXAU Kaysersberg (67) + Karlsruhe (D)	Pâte - recyclage
Gravats	<i>Pas de transit</i>	AGIL – Toul (54)	Remblais
Plâtre	AGIL – Toul (54)	RITLENG REVALORISATIONS – Rohr (67)	Valorisation matière
Pneus	<i>Pas de transit</i>	GILLES HENRY- Chaudeney sur Moselle (54)	Traitement + valorisation matière
Mobilier	PAPREC (contrat Eco-mobilier) – Dieulouard (54)	Bois : EGGER -Rambervillers (88) Literie : Secondly - Santes 59 Rembourrés : VEOLIA- Ludres 54 Plastique : DERICHEBOURG - Pagny sur Meuse 55	Valo énergétique et recyclage matière
Bois-palettes	LORVAL– Toul (54)	HAGANIS – Metz (57) EGGER – Rambervillers (88); NORSKE SKOG – Golbey (88)	Chaufferie
Huiles végétales	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + VALO – Florange (57)	Valorisation énergétique
Huiles minérales	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + GRANDDIDIER – Rehaincourt (88)	Régénération
DEEE	<i>Pas de transit</i>	ENVIE 2E (54)	Dépollution – Démantèlement - Recyclage
Piles	<i>Pas de transit</i>	COREPILE – Paris (75)	Valorisation matière
Peintures	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Traitement par incinération avec valorisation énergétique
Solvants	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Traitement par incinération avec valorisation énergétique
Déchets de produits phytosanitaires	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Valorisation énergétique
Déchets acides	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Traitement physico - chimique
Emballages souillés	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	traitement par incinération avec valorisation énergétique
Néons, ampoules	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Démantèlement

Le traitement des déchets de déchèterie

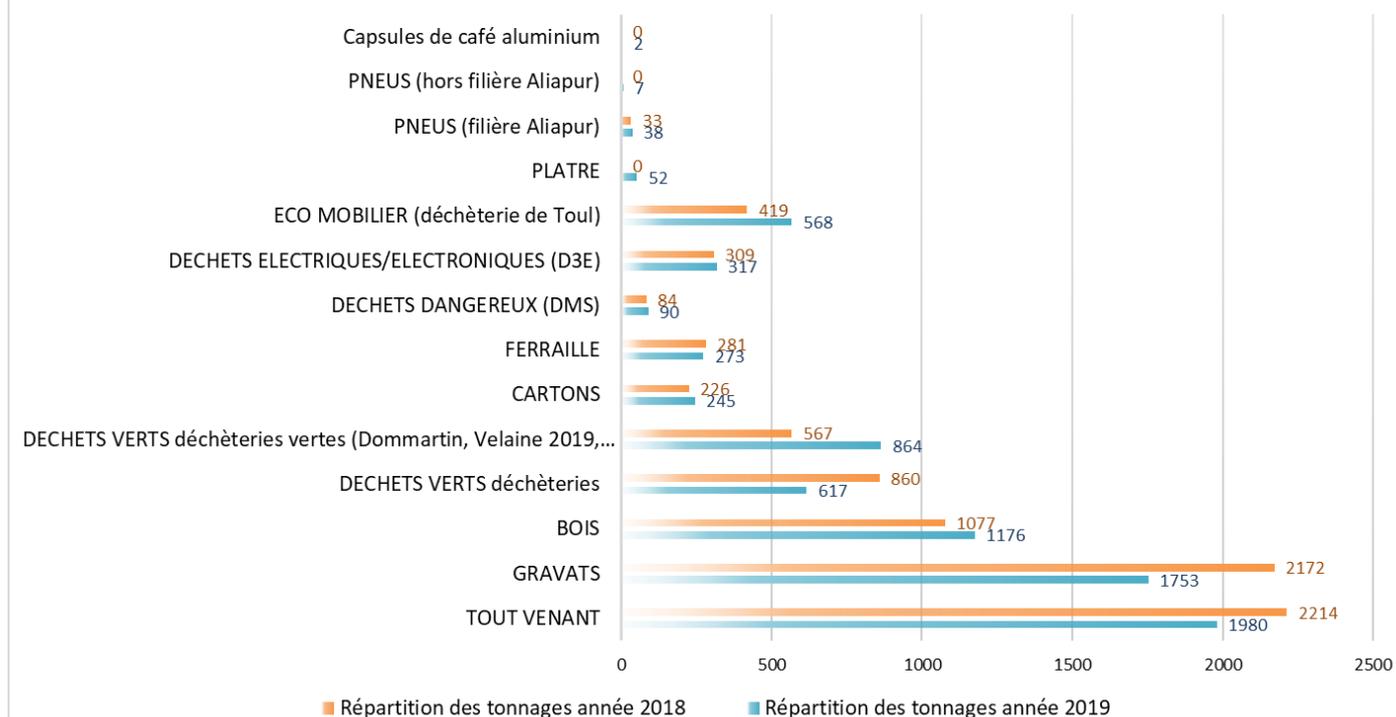
Les déchets de déchèterie sont acheminés vers des unités de traitement, de valorisation ou de recyclage.

Le **taux de valorisation-recyclage** (avec DMS) des déchets de déchèterie est de **72% du tonnage collecté**.

Voici l'évolution des tonnages entre 2018 et 2019 :

CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	Répartition des tonnages année 2018	Répartition des tonnages année 2019	Différentiel de tonnages
TOUT VENANT	2214	1980	-234
GRAVATS	2172	1753	-419
PLATRE	pas de tri	52	52
BOIS	1077	1176	99
DECHETS VERTS déchèteries	860	617	-243
DECHETS VERTS déchèteries vertes (Dommartin, Velaine 2019, Bicqueley 2019)	567	864	297
CARTONS	226	245	19
FERRAILLE	281	273	-8
DECHETS DANGEREUX (DMS)	84	90	7
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	309	317	9
ECO MOBILIER	419	568	149
PNEUS (filière Aliapur)	33	38	5
PNEUS (hors filière Aliapur)	0	7	7
Capsules de café aluminium	0	2	2
TOTAL	8241	7983	-258,49

RÉPARTITION DES TONNAGES DE DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES EN 2018 ET EN 2019



REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

A RETENIR

En 2019, les tonnages totaux de déchets (hors textiles) ont baissé de 258 tonnes, soit **-3.14%** de déchets déposés et traités ce, malgré la mise en service courant 2019 de deux déchèteries vertes à Bicqueley et Bois de Haye.

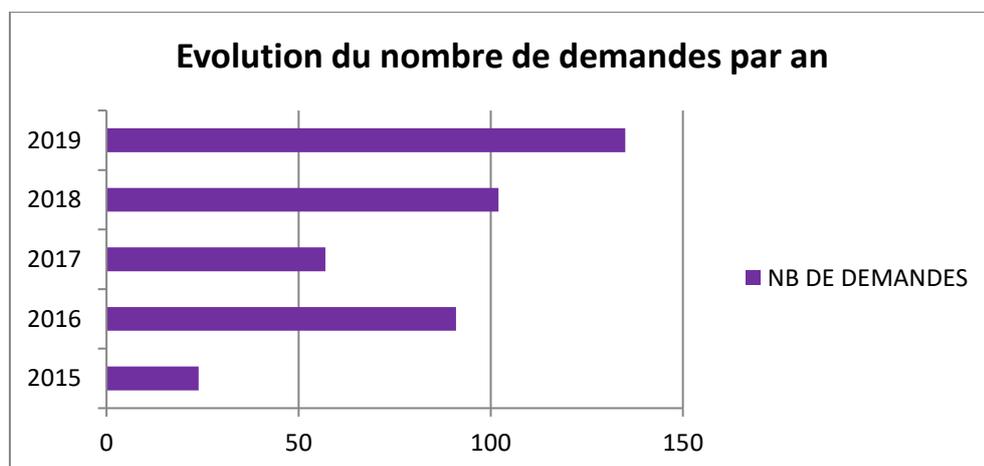
Même si le tout-venant et les gravats restent les deux postes les plus importants, leur tonnage a fortement diminué respectivement de 234 et 419 tonnes en un an. Les déchets verts de déchèterie ont diminué de 243 tonnes ; le tonnage et les apports sont reportés sur les déchèteries vertes qui sont en libre accès.

Tous les autres flux ont augmenté, notamment le bois, l'éco-mobilier, les pneus.

La collecte d'encombrants sur appel

Depuis 2014, il existe un service de collecte d'encombrants sur appel destiné aux personnes âgées, à mobilité réduite, n'ayant pas de véhicule ou ne disposant pas de véhicule adapté.

Une collecte est déclenchée sous réserve d'un nombre minimum de demandes, sur RDV au domicile. 14 collectes ont eu lieu en 2019 et ont concerné **135 adresses** contre 102 adresses en 2018.



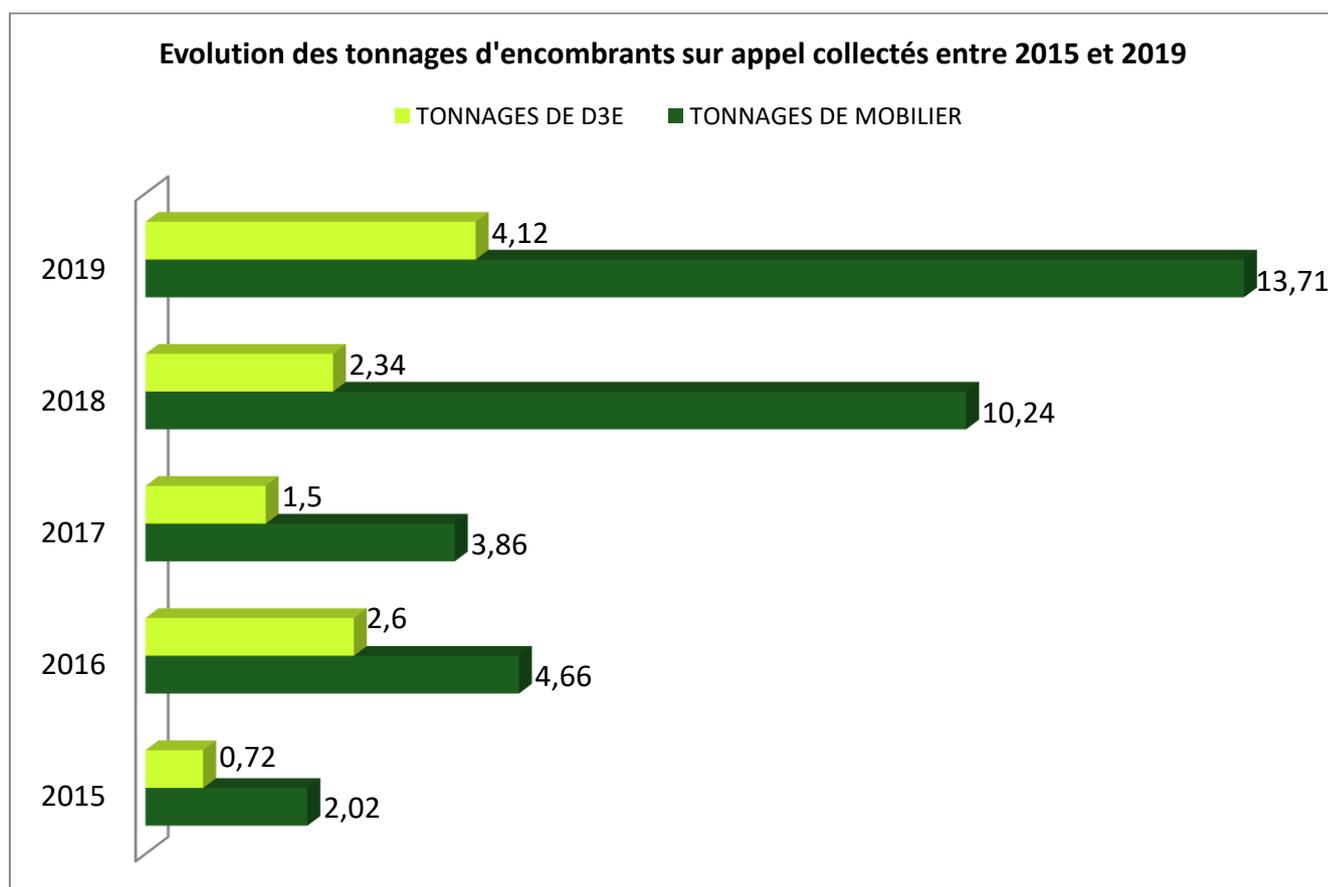
Les déchets autorisés sont :

- Le mobilier en bois, plastique et métal (tables, chaises, étagères, meubles de jardin, fauteuil...),
- Déchets électriques et électroniques ou D3E (appareils électro-ménagers, réfrigérateur, four, aspirateur, écran, imprimante...).

	MOBILIER	D3E
janv-19	0,56	0,08
févr-19	1,02	0,26
	0,68	0,54
avr-19	1,02	0,28
mai-19	1,02	0,28
	0,64	0,46
juin-19	1,36	0,38
juil-19	0,58	0
	0,44	0,28
	1,57	0,28
sept-19	1	0,06
	0,78	0,06
nov-19	1,9	0,74
déc-19	1,14	0,42
TOTAL	13,71	4,12

En 2019, ce sont 13.71 tonnes de mobiliers et 4.12 tonnes de D3E qui ont été collectées et valorisées contre 10.24 tonnes de mobiliers et 2.34 tonnes de D3E en 2018. Ces tonnages sont inclus dans les tonnages des déchèteries.

Ce service est de plus en plus connu d'où un regain des demandes.



Les textiles / chaussures

La collecte et les équipements existants

La CC2T a repris la compétence de collecte **et de traitement** des textiles en 2014, à la place des communes. 43 conteneurs du collecteur-recycleur Le Relais sont installés sur le territoire. Ci-après la liste des conteneurs installés :

COMMUNE - emplacement	Nombre	Date d'implantation
AINGERAY - route de Toul	1	03/12/2015
BICQUELEY - rue Nicolas Chenin	1	23/07/2014
BRULEY - parking	1	19/06/2014
CHAUDENEY - rue A. Bachmann	1	24/03/2015
CHOLOY MENILLOT - route de Toul (avec le point tri)	1	06/03/2014
DOMEVRE – village (avec le point tri) dir. route de St Mihiel	1	11/12/2014
DOMGERMAIN - Salle polyvalente	1	06/03/2014
DOMMARTIN - Pôle Commercial (King Jouet)	2	03/04/2012
DOMMARTIN – Pôle Commercial (Ding Fring)	1	27/09/2017
DOMMARTIN - rue des Marronniers (Ancien Leclerc)	1	19/12/2013
ECROUVES		25/11/2014
<i>Grandmesnils (cimetière)</i>	1	
<i>Pompier</i>	1	
<i>Madeleine</i>	1	
<i>Dupont Est - Av. 15ème Génie</i>	1	
<i>Rue Lamarche</i>	1	
<i>Chemin de Gama</i>	1	
<i>Services techniques - place Marceau</i>	1	
FOUG - Gare SNCF	4	09/01/2014
GONDREVILLE - Route de Fontenoy - Déchèterie	1	07/04/2010
GONDREVILLE - parking des sports - Place de la Grève	1	14/10/2016
LAY ST REMY – Rue du Lavoir	1	24/05/2018
LUCEY - Rue de Laneuveville (avec le point tri)	1	20/05/2014
MANONCOURT - rue de la Haie Lacroix (avec le point tri)	1	06/05/2014
NOVIANT AUX PRES - parking de l'ancienne CCCH	1	12/04/2010
PAGNEY DERRIERE BARINE - route de Bruley (avec le point tri)	1	02/07/2014
PIERRE LA TREICHE - parking salle Poussot (avec le point tri)	1	19/03/2014
ROYAUMEIX - rue Pasteur (avec le point tri)	1	12/06/2014
SEXEY LES BOIS – Cimetière (avec le point tri)	1	06/2019
TOUL CORA (conteneur maritime)	1	03/08/2012
TOUL déchèterie (2 conteneurs puis 1 conteneur maritime)	1	01/06/2013
TOUL – DIR est, rue Balland	1	06/03/2014
TOUL - Halle des Sports	2	20/02/2014
TOUL - Régina, Face à l'école	1	06/03/2014
TOUL - Rue Saint Mansuy	1	06/03/2014
TRONDES - rue du Stade (avec le point tri)	1	03/04/2014
VELAINE EN HAYE – Chemin de la Poste	2	05/07/2018
VILLEY SAINT ETIENNE – ateliers municipaux – Chemin du Banneau	1	21/07/2015

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

TOTAL	43
--------------	-----------

Sont acceptés dans les bornes textiles (en sacs de 30 litres) :

- ☞ Vêtements hommes, femmes, enfants et accessoires de mode usagés ou non
- ☞ Linge de maison ou d'ameublement (draps, rideaux, couvertures, nappes...)
- ☞ Chaussures
- ☞ Maroquinerie
- ☞ Peluches

L'avantage est important pour la collectivité car les conteneurs sont installés gracieusement, la collecte et le traitement sont également sans coût. En 2019, ce sont **225.16 tonnes** qui ont été triées et donc détournées des ordures ménagères, soit **5 kg par habitant**.

Le gisement potentiel du textile est évalué à 12% des ordures ménagères soit 900 tonnes. La marge de progression est donc encore grande.

Les textiles sont collectés chaque semaine et acheminés au Centre de tri d'Allain (54170) qui emploie une trentaine de personnes en insertion. Les qualités de tissu sont séparées ; une partie est réemployée en friperie, une autre sert pour le chiffonnage industriel, une autre est envoyée dans les pays en développement, une dernière (jeans) est recyclée en isolant phonique et thermique.

Les déchets assimilés aux ménages ou DIB (déchets industriels banaux)

Les professionnels de l'ex-CCT et les administrations de l'ex-CC2H sont assujettis à la redevance spéciale. Les autres professionnels de l'ex-CC2H restent assujettis à la TEOM.

Cas de la redevance spéciale

Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères est assujetti au paiement de la redevance spéciale, à savoir : les industries, les commerces, les artisans, les prestataires de services, les administrations, les associations, les agriculteurs, les professions libérales et toutes les activités productrices de déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Ne sont pas redevables de cette contribution : les ménages, les producteurs de déchets non ménagers qui ne remettent pas leurs déchets au service de collecte de la Communauté de Communes Terres Toulaises parce qu'ils sont collectés par une entreprise privée (la copie du contrat privé en cours de validité sera fournie annuellement à la Communauté de Communes Terres Toulaises), les producteurs de déchets non ménagers assujettis à la TEOM.

La collecte des déchets résiduels des professionnels et administrations soumis à la redevance spéciale est effectuée communément avec celle des particuliers.

Le règlement de Redevance Spéciale a été réactualisé en conseil communautaire le 17 février 2017 instituant les règles précises d'application et d'interprétation de la convention de Redevance Spéciale et incluant la « tarification incitative ». Chaque année, le tarif de Redevance Spéciale est voté et inclut l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le Grenelle II et la tarification incitative répondent à l'attente des professionnels par une collecte à la levée depuis 2011. Ce système inclut désormais une facture à la levée et au volume au litre, défini lors de la signature de la convention, en fonction des besoins par rapport aux déchets d'activité. Les nouveaux bacs permettent d'établir à partir de 2012 une facture non plus sur une fréquence imposée mais sur un nombre de levées.

Depuis novembre 2012, les professionnels et administrations du centre-ville de Toul ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage. Ce nouveau système permet de disposer d'un service au plus juste pour les professionnels et d'adapter les fréquences de collecte.

La collecte des cartons des professionnels et des PAV

Le marché de collecte des cartons a expiré au 30/06/2019. Un devis a été établi pour 1 an pour le même service.

La collecte concerne les communes de Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin (communes urbaines) sur une tournée spécifique le mercredi matin.

Elle concerne les cartons des professionnels et des administrations ainsi que les cartons déposés par les usagers sur les Points d'Apports Volontaires du circuit de collecte.

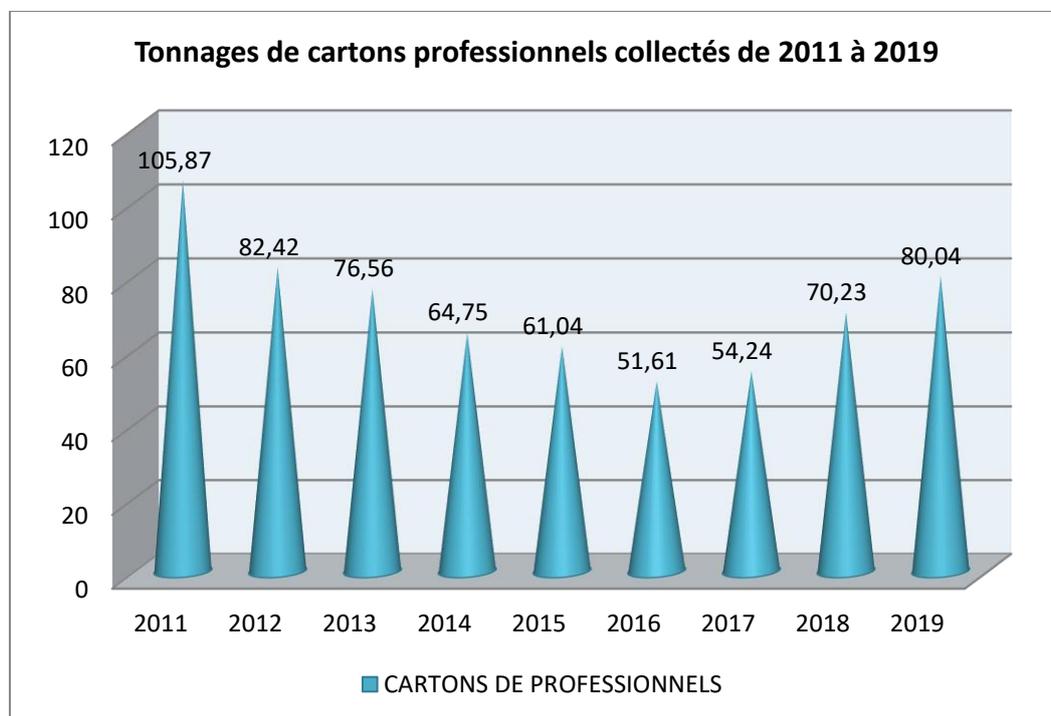
Les cartons doivent être pliés, ficelés et déposés sur le trottoir (maximum 3m³ par adresse).

Le tonnage 2019 est de **80.04 tonnes** contre 70.23 tonnes en 2018.

Le kilométrage total effectué en 2019 pour cette collecte est de **2973 kms**, soit une consommation de gazole de **1587 litres et 208 heures de collecte**.

Les tonnages réaugmentent (+14%/2018) après des années de baisse dues à la présence d'un opérateur extérieur qui collecte une partie des cartons avant le passage du prestataire de la CC2T.

Les cartons sont ensuite valorisés dans les mêmes conditions les cartons de déchèteries et recyclés par le papetier Norske Skog à Golbey.

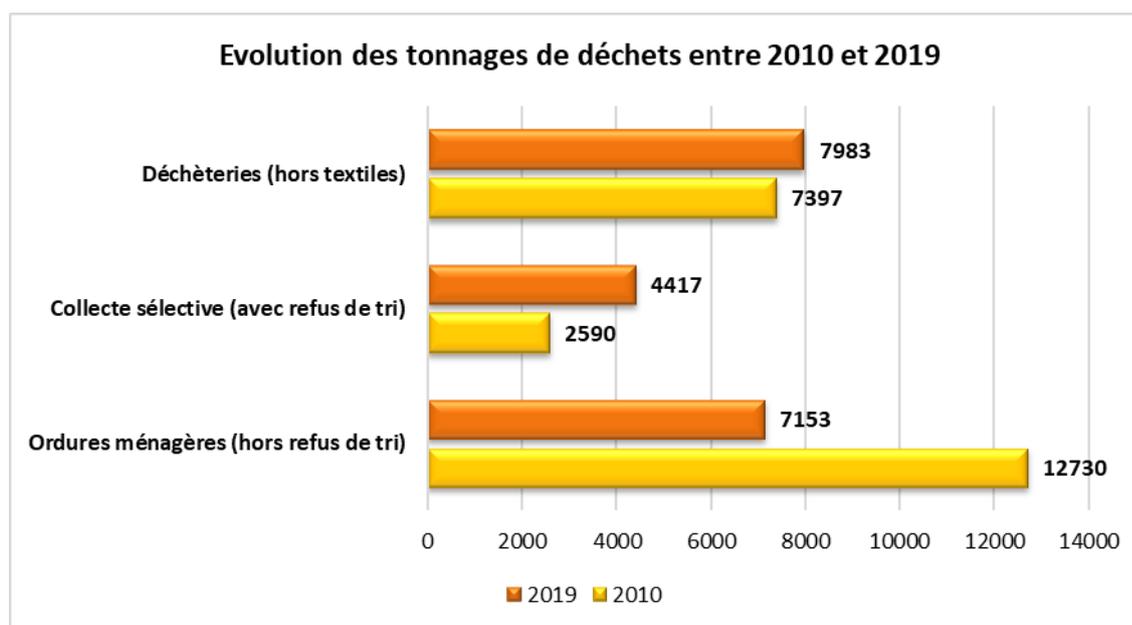


La déchèterie pour les professionnels

La CC2T dispose sur son territoire d'une offre privée pour les déchets des professionnels : la déchèterie professionnelle de Lorval TOUL. Les déchets déposés par les professionnels sont triés et facturés selon la nature du déchet et les quantités apportées.

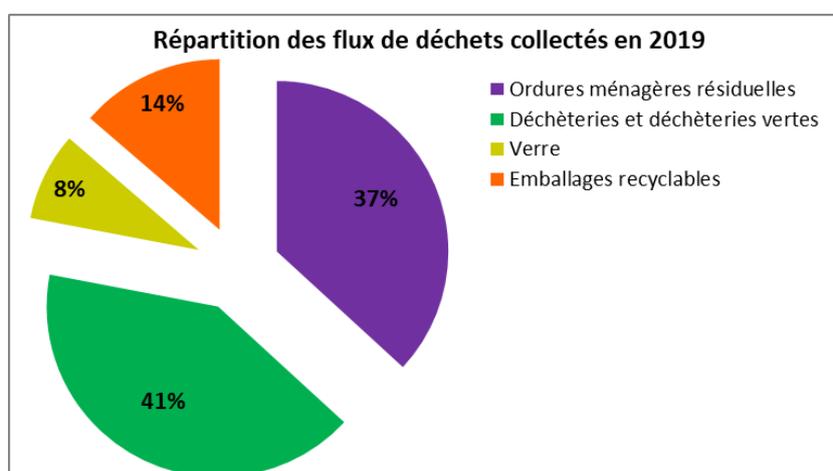
Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA = Ordures Ménagères résiduelles + collecte sélective + déchèteries)

TERRITOIRE DE LA CC2T A POPULATION EGALE	TONNES COLLECTEES EN 2010	TONNES COLLECTEES EN 2019
Ordures ménagères (hors refus de tri)	12730	7153
Collecte sélective (avec refus de tri)	2590	4417
Déchèteries (hors textiles)	7397	7983
TOTAL	22 717	19 552



NB : L'ADEME considère le « textile » comme faisant partie du réemploi ; il ne figure donc pas dans la catégorie des DMA.

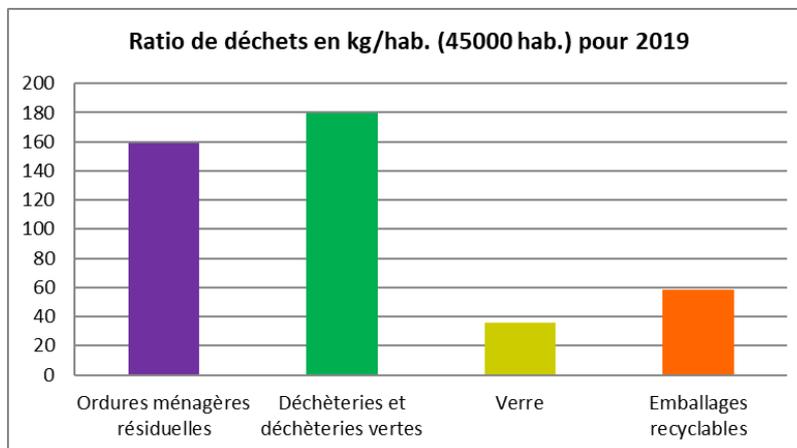
Les DMA représentent, **19 552 tonnes en 2019 contre 22 717 tonnes pour l'année de référence 2010.**



Ratio de déchets par habitants et par an en 2019

435 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- 158.95 kg d'ordures ménagères résiduelles,
 - 62.13 kg d'emballages recyclables et papiers,
 - 36.02 kg de verre,
 - 131.40 kg de déchets de déchèterie valorisables (hors textiles)
 - 46.00 kg de déchets de déchèterie non valorisables
 - 0.40 kg de déchets d'encombrants sur appel (valorisables, inclus dans tonnages déchèteries)
- Réemploi : 5.00 kg de textile.



Pour mémoire, l'an dernier

446 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- 166.67 kg d'ordures ménagères résiduelles,
 - 62.04 kg d'emballages recyclables,
 - 35.23 kg de verre,
 - 132.87 kg de déchets de déchèterie valorisables (hors textiles)
 - 49.20 kg de déchets de déchèterie non valorisables
 - 0.28 kg de déchets d'encombrants sur appel (valorisables, inclus dans tonnages déchèteries)
- Réemploi : 4.42 kg de textile.

Ratio national = 572 kg de DMA par habitant et par an

Ratio régional = 520 kg de DMA par habitant et par an

Ratio départemental = 473 kg de DMA par habitant et par an

A RETENIR

Les OMr ont baissé de **44% entre 2010 et 2019**, soit - 5576 tonnes alors que la CC2T a intégré 19 communes supplémentaires dans le même temps (+ 13 891 habitants ; + 31% de population).

Pour la collecte sélective (verre et emballages recyclables), une augmentation de **71% des tonnages** est constatée en 9 ans (2010-2019) ; + 1848 tonnes collectées (verre et emballages). Si les recettes augmentent avec la vente des matériaux et des soutiens, ce flux est concerné par le programme de prévention des déchets.

Pour les déchèteries, **9% de tonnages** supplémentaires entre 2010 et 2019, soit + 666 tonnes (hors plateformes locales d'accueil de déchets verts). 11 communes ont également accès à des déchèteries limitrophes, extérieures à la CC2T (déchèterie d'Allain et de Bernécourt) mais la CC2T ne dispose d'aucun chiffre de tonnages réellement déposés. Le flux « déchèterie » est donc un flux important à prendre en compte dans le programme de prévention des déchets.

Sur la période 2010 – 2019 :

- **Soit -24.48% pour les OMA (- 44% pour les OMr et +71% pour les recyclables) et - 13.93% pour les DMA (-3 164 tonnes de déchets),**
- **Soit -68 kg de DMA par habitant (base 45000 habitants).**
- **Les tonnages de déchets en déchèteries augmentent au contraire de 8%, mais il faut noter qu'une seconde déchèterie a été reprise au moment de la fusion au 1er janvier 2017 et que des déchèteries vertes sont déployées sur le territoire. A noter que malgré une augmentation une bien plus grande part des tonnages suivent des voies de valorisation augmentées (Eco-Mobilier, D3E)**
- **A souligner une augmentation de +31% de la population sur la période 2010 – 2019.**

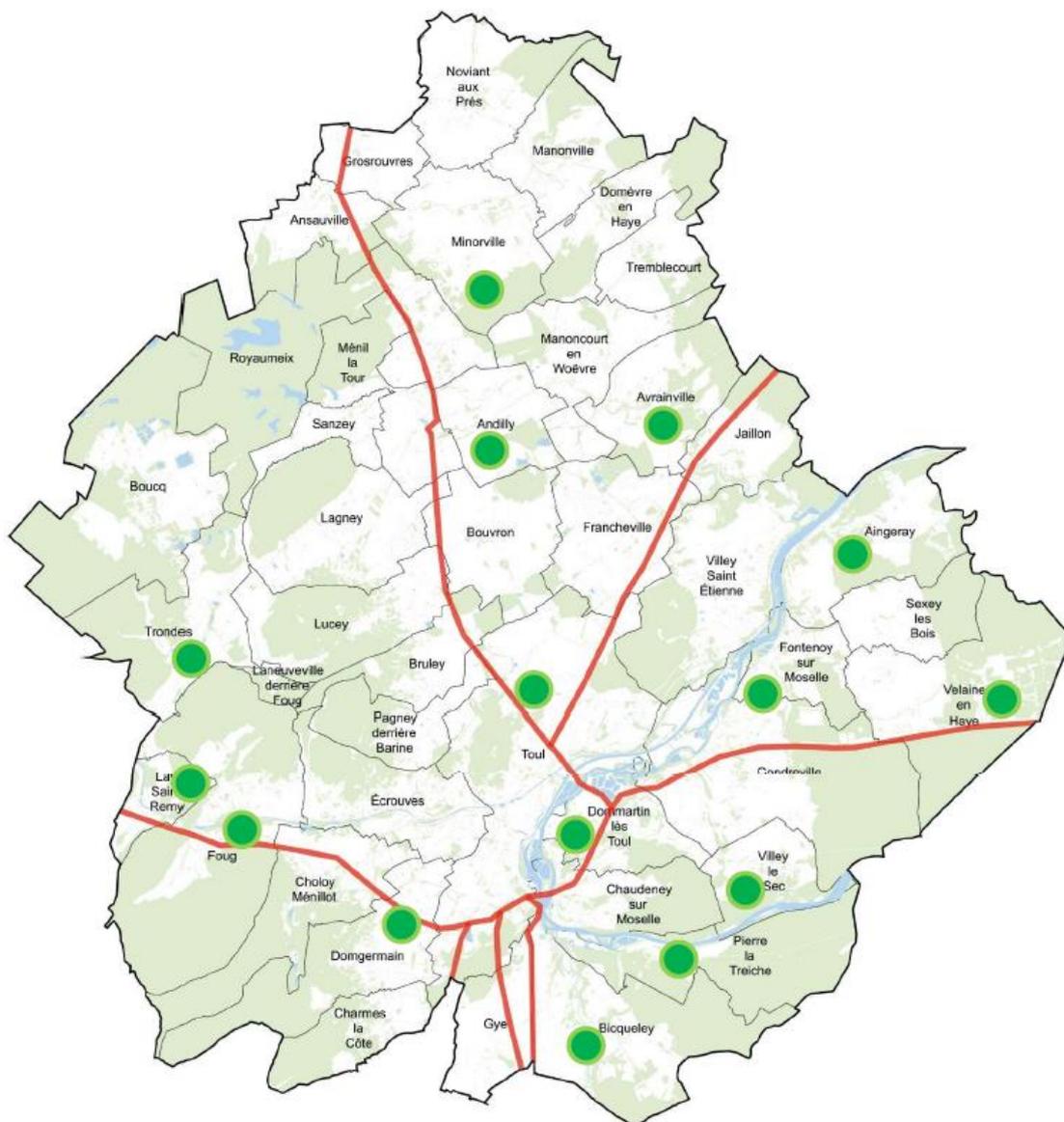
La gestion des déchets verts : trois formules de service

La CC2T a développé des lieux de collecte des déchets verts pour désengorger les déchèteries communautaires et pour proposer un service de proximité à ses habitants. En effet, les déchets verts et les fermentescibles représentent près du tiers du poids de la poubelle ménagère. Ces déchets peuvent être triés et compostés sur place : le compostage individuel est idéal car il ne nécessite aucune collecte ni traitement ; il évite aussi des coûts de gestion à la collectivité qui participe à hauteur de 25% de l'achat des composteurs (+ 25% ADEME).

Les déchets verts peuvent aussi être portés en déchèterie ou sur des plateformes locales.

Trois types de plateformes existent depuis 2010 :

- Les déchèteries vertes de Dommartin, gérée en régie intégrale depuis 2016, de Bicqueley (2019) et de Bois de Haye (Velaine – 2019),
- Les plateformes de compostage de Domgermain et de Foug, gérées en régie et prestation de service,
- Les 8 plateformes locales de déchets verts à gestion agricole et prestation de service (Andilly, Avrainville, Aingeray, Lay St Rémy, Minorville, Pierre la Treiche, Trondes, Villey le Sec).



Au total, ce sont **2975 tonnes qui sont traitées en 2019, soit -17.11% de plus qu'en 2018 (3 589 tonnes)**. Cette baisse est due à la mise en place de la barrière de contrôle d'accès et aux travaux sur le site de Velaine.

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul, ouverte en avril 2010, est un outil efficace. Ce site s'apparente à une mini-déchèterie avec un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m³ chacune.



L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T.

Du 1^{er} avril au 31 août, les horaires d'ouverture de la plateforme étaient de 9h30 à 18h00 du lundi au samedi. A partir du 1^{er} septembre, le site reste ouvert en permanence.

Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

540 tonnes de déchets verts ont été traités en 2019, contre **567 tonnes** en 2018, soit une baisse de 5% du tonnage par rapport à 2018. Le tonnage de déchets verts est très supérieur à celui apporté sur la déchèterie de Toul (408 tonnes). Cela s'explique par la mise en place de la barrière d'accès à la déchèterie de Toul et le report de certains dépôts sur la plateforme de Dommartin qui reste en accès libre.

La gestion de cette déchèterie s'effectue en régie jusqu'au 31 août puis à compter du 1^{er} septembre, la gestion est partagée : la commune procède à l'entretien quotidien en semaine et un agent CC2T s'en charge le samedi matin.

Les déchets verts de cette déchèterie verte sont collectés, transportés et traités par le prestataire SUEZ Organique sur la plateforme de compostage à Lorval à Toul.

Une partie du compost produit est distribué lors des manifestations de la semaine du développement durable début avril ou des trocs de plantes (100 tonnes par an). Le compost est particulièrement approprié comme amendement organique, en mélange avec de la terre végétale (1/3 de compost pour 2/3 de terre végétale).

Nouveau : la déchèterie verte de Bicqueley

La déchèterie verte de Bicqueley a été créée en 2019 et mise en service au 1^{er} juillet 2019. Elle comporte également un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m³ chacune.

L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T. Cet accès est libre. Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

Elle totalise **45 tonnes** de déchets verts collectés en 2019.

Nouveau : la déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye)

La déchèterie verte de Bois de Haye a été aménagée sur l'ancien site de dépose des déchets verts de Velaine. Elle a été mise en service en 15 mai 2019. Elle comporte un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m³ chacune.

L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T. Cet accès est libre. Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

Elle totalise **386 tonnes** de déchets verts collectés en 2019, contre 440 tonnes en 2018. Ce décalage est dû aux mois de travaux qui n'ont pas permis aux usagers de déposer leurs déchets verts sur le site.

Plateforme de compostage de Domgermain

La plateforme de déchets verts de Domgermain est une plateforme ouverte depuis 2009 et qui récupère principalement les déchets verts de cette commune mais également des communes voisines (Choloy, Toul, Ecrouves, Charmes la Côte). Le terrain est la propriété de la commune de Domgermain depuis 2010.

Cette plateforme sommaire est un terrain plat, clôturé depuis 2015 avec un gabarit d'accès ouvert toute l'année, 24h/24, et sur laquelle les gens viennent déposer les déchets verts en mélange. La pose du gabarit freine les apports de déchets verts de professionnels qui ne sont pas admis sur le site. Un panneau d'information a été installé.

Des analyses de compost sont réalisées pour garantir l'homologation à la norme NFU 44-095 (mai 2002), compost urbain, propre à l'utilisation par les particuliers.



Les déchets verts sont broyés grossièrement une fois par an et mis en andain pour une lente fermentation d'un an. Le broyage grossier permet une aération de l'andain. Depuis 2016, le process est amélioré avec un retournement réalisé pour brasser le tas et sécher la matière avant criblage. Ce travail de compostage sur place est assuré par le prestataire SUEZ Organique.

Au bout d'un an environ, le broyat décomposé est criblé (= tamisé) pour obtenir le compost mûre, débarrassé des résidus non dégradés qui sont mis sur le tas de déchets verts bruts, en attente de broyage. Le compost est alors laissé en « libre-service » aux habitants.



Plateforme de Domgermain



Broyage des déchets verts



Criblage du compost



Compost prêt à l'emploi

La gestion de cette plateforme s'effectue en régie. La CC2T travaille en partenariat avec la commune de Domgermain chargée de la propreté du site et des apports (retrait des sacs, ou objets indésirables). Une convention lie les deux collectivités et la CC2T rémunère depuis 2010, le travail effectué par l'agent communal de Domgermain. Depuis 2015, la relève régulière du tas de déchets verts bruts est assurée par un agriculteur.

Pour 2019, **2552 m³ de broyat** ont été produits, soit une estimation de **766 tonnes** de broyat contre **3000 m³** en 2018 (ratio moyen de 300 kg de déchets verts / m³). **3090 m³ de compost mûre** ont été distribués (2 sessions de criblage).

Plateforme de compostage de Foug

La gestion de cette plateforme est basée sur les mêmes termes que celle de Domgermain, la commune ayant à charge la relève régulière du tas de dépose. La commune est propriétaire du sol, la CCT2 s'occupant du traitement des déchets verts (broyage – criblage).

Pour 2019, **528 m³ de broyat** ont été réalisés, soit une estimation de **158 tonnes** de broyat contre **1463 m³** en 2018 (ratio moyen de 300 kg de déchets verts / m³). **720 m³ de compost mûre** ont été mis à disposition.



8 aires locales d'accueil de déchets verts

Des aires d'accueil des déchets verts existent aussi sur certaines communes de la CC2T depuis 2006 : Lay St Rémy, Pierre la Treiche, Trondes et Villey le Sec (depuis 2014), rejointes par les aires de Minorville, d'Andilly, d'Aingeray, d'Avrainville. Elles permettent aux habitants de déposer leurs tontes de pelouse, branchages, feuilles et petits déchets de jardin, sans aller à la déchèterie, parfois éloignée.

Certaines aires étaient initialement gérées par des agriculteurs locaux qui avaient passé une convention avec l'ex-CCT, reconduites avec la CC2T. La rémunération se base sur les tarifs de la Chambre d'Agriculture réactualisés chaque année. Les déchets verts sont évacués puis mélangés avec des effluents animaux ou épandus sur leurs terrains. Cependant, la présence de branchages de plus en plus nombreux n'a pas permis de poursuivre cette gestion locale sur les aires de Villey-le-sec, de Trondes et de Pierre-la-Treiche. Une prestation d'évacuation vers une plateforme de compostage ou de broyage sur place est effectuée.

Les tonnages sont répartis comme suit :

- Aingeray : 48 tonnes,
- Andilly : 150 m³ de déchets verts, soit 22.50 tonnes estimées (ratio de 150 kg/m³),
- Avrainville : 22 m³ de déchets verts, soit 3.30 tonnes estimées (ratio de 150 kg/m³),
- Lay St Rémy = 225 m³ de déchets verts, soit 34 tonnes estimées (ratio de 150 kg/m³),
- Minorville : 60 m³, soit 9 tonnes estimées (ratio de 150 kg/m³),
- Pierre la Treiche = 450m³ de broyat + 98.94T évacuées soit 234 tonnes estimées (ratio de 300 kg/m³),
- Trondes = 66 tonnes,
- Villey le Sec = 47 tonnes,

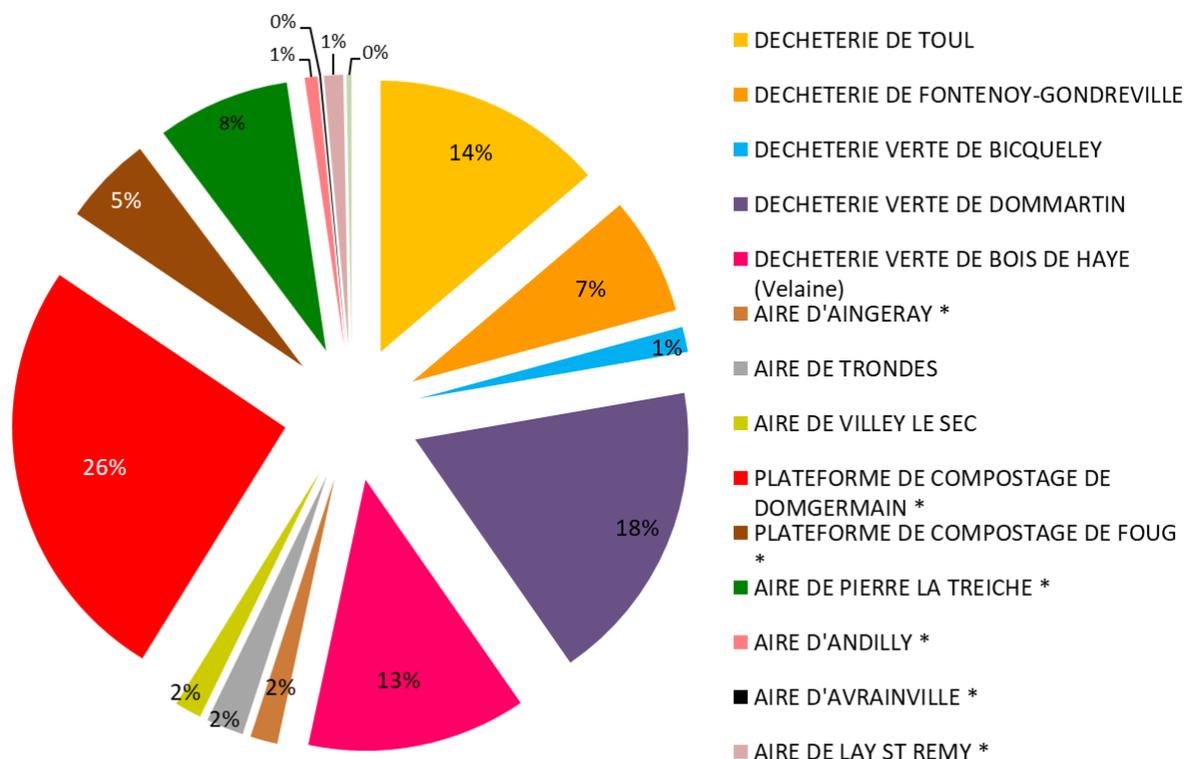


Aire de Pierre la Treiche

Le tonnage de déchets verts traité en 2019 sur l'ensemble des aires, plateformes, déchèteries vertes et déchèteries s'élève à **2975 tonnes contre 3589 tonnes en 2018, soit une baisse de 614 tonnes**, due aux barrières d'accès en déchèteries et aux travaux de la déchèterie verte de Velaine.

DECHETS VERTS	TONNAGES 2019 réels et estimés*
DECHETERIE DE TOUL	407,98
DECHETERIE DE FONTENOY-GONDREVILLE	209,22
DECHETERIE VERTE DE BICQUELEY	44,6
DECHETERIE VERTE DE DOMMARTIN	539,7
DECHETERIE VERTE DE BOIS DE HAYE (Velaine)	386
AIRE D'AINGERAY *	48
AIRE DE TRONDES	66
AIRE DE VILLEY LE SEC	47
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE DOMGERMAIN *	765,60
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE FOUG *	158,40
AIRE DE PIERRE LA TREICHE *	233,94
AIRE D'ANDILLY *	22,50
AIRE D'AVRAINVILLE *	3,30
AIRE DE LAY ST REMY *	33,75
AIRE DE MINORVILLE *	9,00
TOTAL	2974,99

Répartition et provenance des déchets verts en 2019



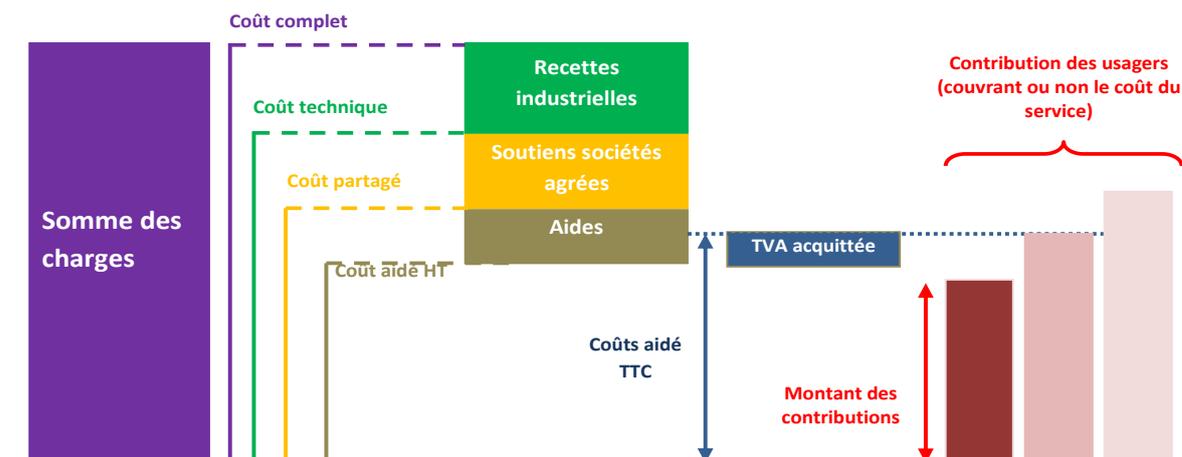
REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

Les données financières 2019

Présentation des coûts



Charges	€ arrondis	€ / habitant
Charges fonctionnelles	526 000 €	12 €
Charges de structure	476 000 €	10,6 €
Charges de communication	50 000 €	1,1 €
Charges techniques	3 934 000 €	88 €
Prévention	47 000 €	1,1 €
Pré-collecte	532 000 €	11,9 €
Collecte	1 549 000 €	34,6 €
Transport	357 000 €	8,0 €
Traitement	1 383 000 €	30,9 €
Autres charges	66 000 €	1,5 €
Total charges HT	4 460 000 €	100 €
TVA acquittée	328 000 €	7,3 €
Total charges TTC	4 788 000 €	107 €
Produits	€ arrondis	€ / habitant
Recettes industrielles	298 000 €	6,7 €
Soutiens	586 000 €	13,1 €
Aides	135 000 €	3,0 €
Total produits	1 019 000 €	23 €
Financement	€ arrondis	€ / habitant
TEOM	3 545 000 €	79,3 €
REOM	0 €	0,0 €
Redevance spéciale	358 000 €	8,0 €
Total financement	3 903 000 €	87 €

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

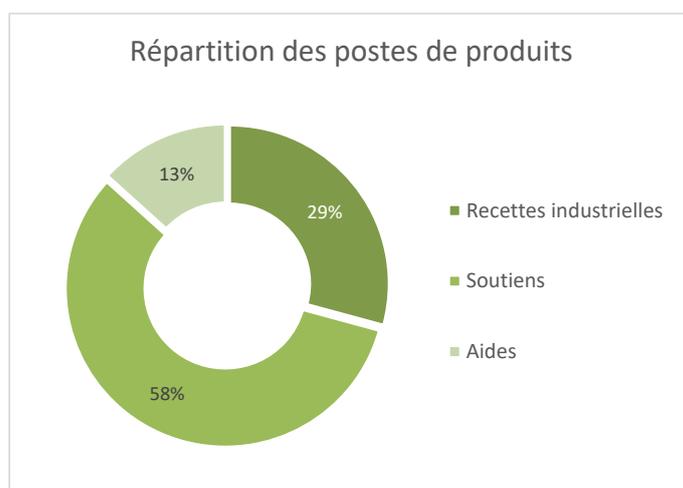
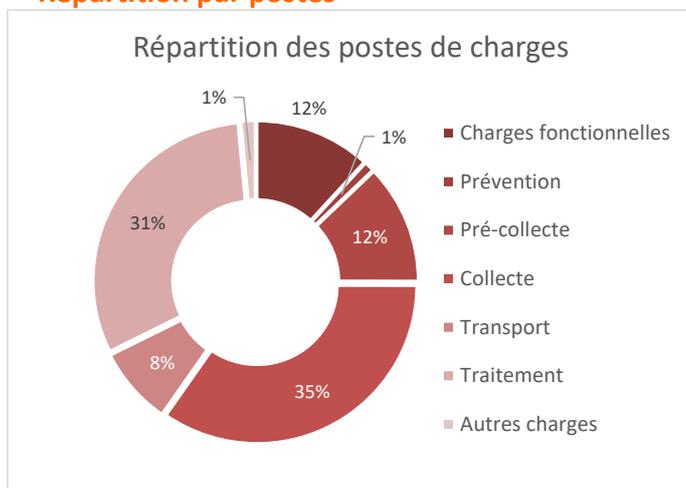
99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

Taux de financement du service

Ecart coût et financement	134 000 €	3 €
Taux de couverture	104%	104%

Le service est financé à hauteur de 104% en 2019. Pour rappel il l'était à 106% en 2018.

Répartition par postes



Charges

2 postes importants

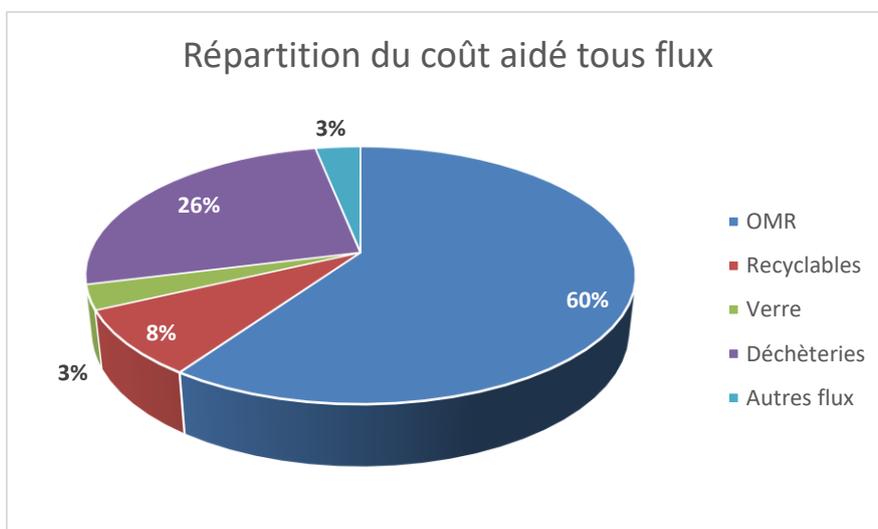
- Collecte : 35%
- Traitement : 31%

A noter : des charges de précollecte importantes (12%)

Produits

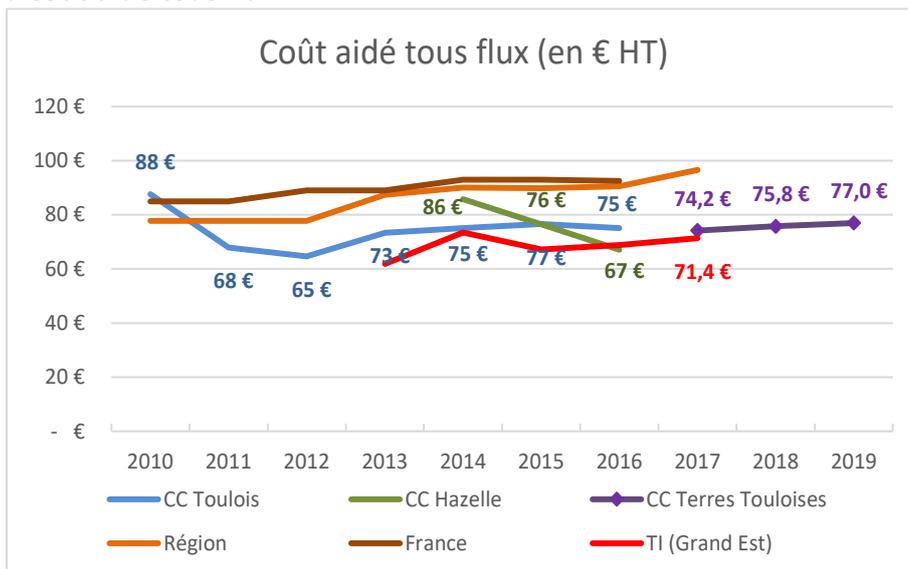
- Le plus gros poste de recette correspond aux soutiens des Eco-Organismes (58%)
- Des aides importantes (13% des produits)

Coût aidé tous flux



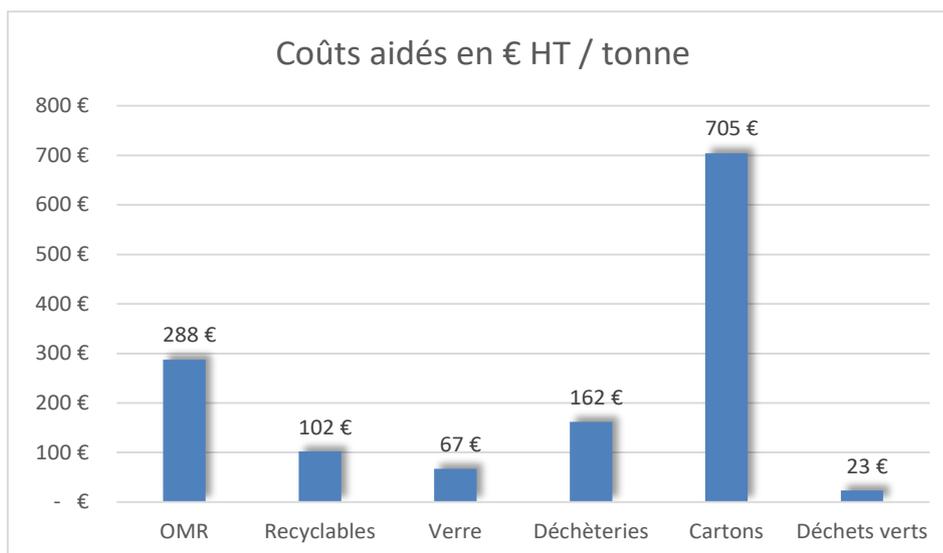
- En 2019, un coût aidé de 77,0 € HT /hab.
- Les OMR représentent 60% du coût aidé (alors qu'elles ne représentent que 36% des tonnages)
- La déchèterie est le deuxième poste de coût (26% du coût aidé)
- Le verre qui représente 8% des tonnages ne représente que 3% du coût aidé

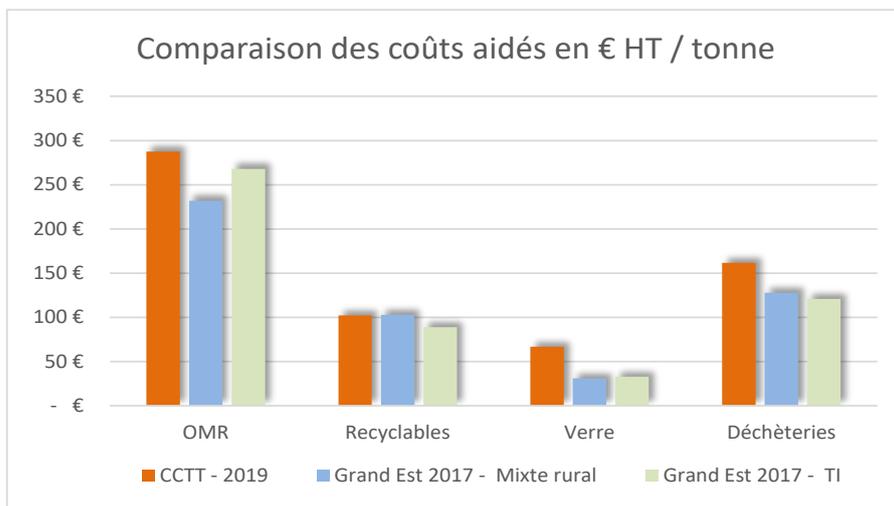
Evolution du coût aidé tous flux



- Le coût aidé tous flux était :
 - stable sur la CCT (75 €/hab.)
 - en baisse sur la CC2H suite à la mise en place de la TEOM-I
- Le coût aidé sur la CC Terres Toulaises est en augmentation depuis 2017 :
 - +3,7 €/hab. en 2018
 - +1,2 €/hab. en 2019
- Le coût aidé est inférieur aux données de référence (données nationales et régionales), mais supérieur au coût aidé moyen des collectivités en tarification incitative

Coûts aidés en €/tonne

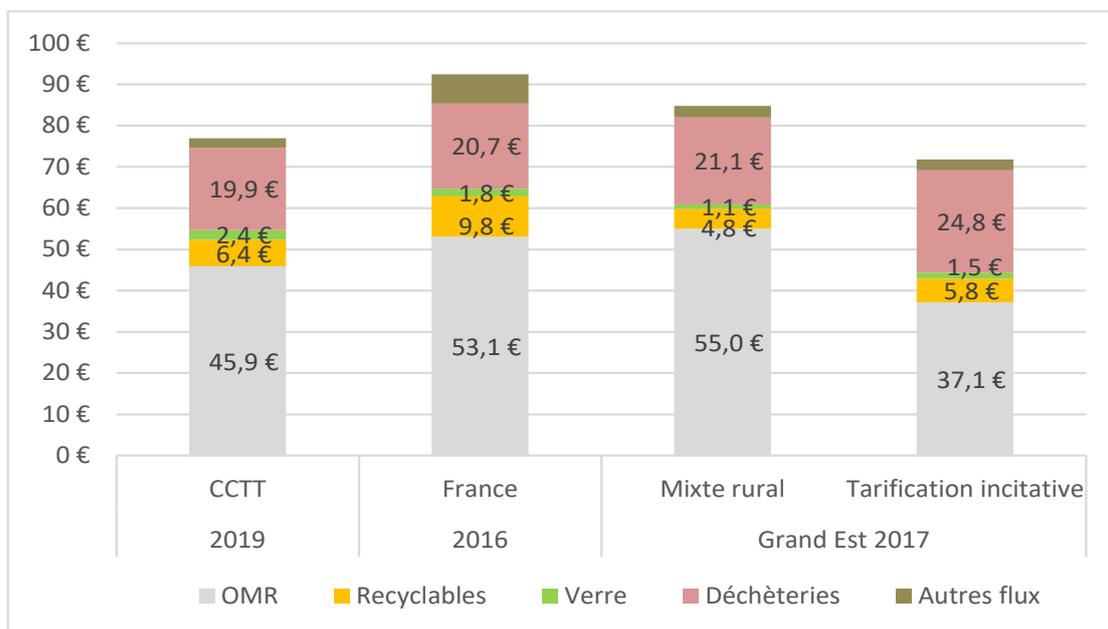




Les coûts aidés en €/tonne sont supérieurs aux coûts aidés de référence sur la région Lorraine

- ☞ Supérieurs aux coûts aidés des collectivités en habitat mixte rural
- ☞ Supérieurs aux coûts aidés des collectivités en TI

Comparaison des coûts en €/hab. aux données de référence



Pour les OMR, le coût aidé est supérieur au coût moyen des collectivités en TI, mais inférieur aux données Nationales et régionales.

Pour les recyclables, le coût aidé est supérieur aux données de référence

Inversement, sur les déchèteries, le coût aidé est inférieur aux données de référence

Zoom sur les coûts par matériau

Evolution du coût des OMR (€/hab)

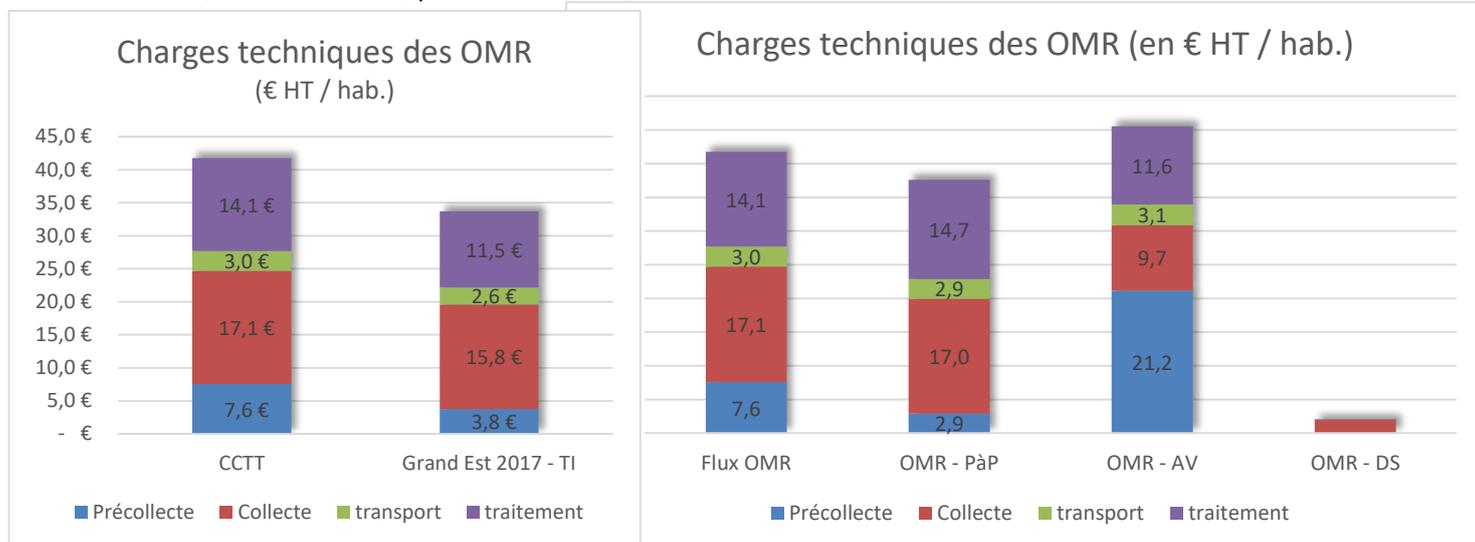
Sur la CCT, le coût aidé était en baisse entre 2010 et 2012, suite à la mise en place de la TI. Il est ensuite remonté jusqu'en 2015 avant de baisser en 2016 avec le nouveau marché.

Sur la CC2H, il était en baisse en 2016, après la mise en place de la TI

Suite à la fusion, le coût aidé des OMR était en 2017 au niveau du coût de la CCT (44,10 €/hab.)

En 2018 le coût aidé a augmenté (notamment sur les aspect dépôts sauvages)

En 2019, le coût a baissé, passant à 45,90 €/hab.



Les charges de précollecte et de traitement sont supérieures aux données de référence (collectivité en TI)

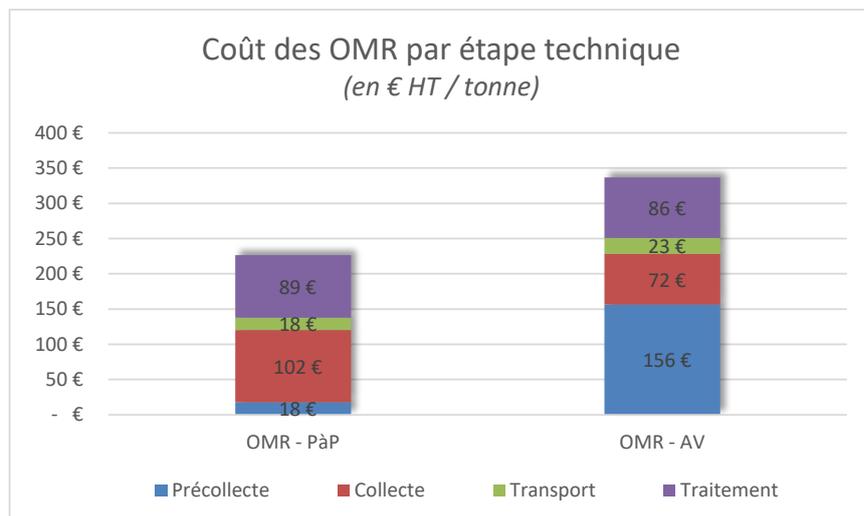
- Précollecte : charges importantes liées à l'investissement dans les conteneurs CE / CSE
- Traitement : charges importantes liées à une baisse moins importante des tonnages
- Les charges de collecte sont également supérieures, mais dans une moindre mesure

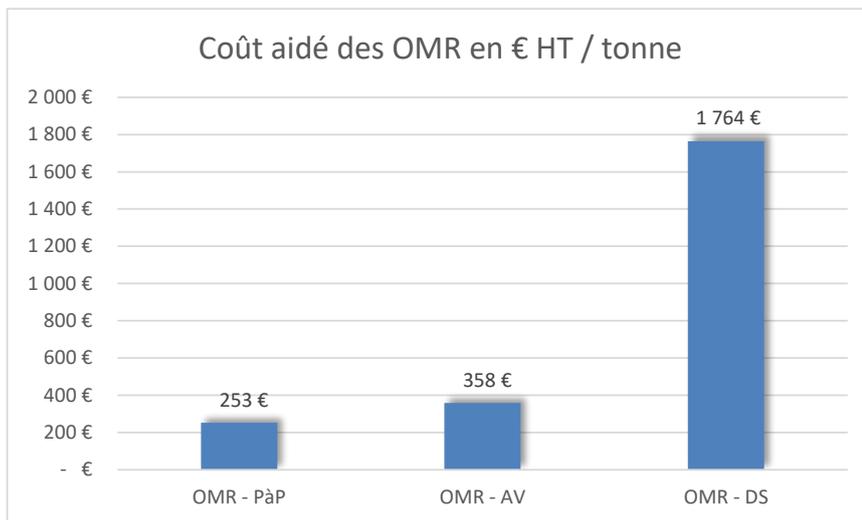
La part des sous-colonnes est la suivante (en % des charges) :

- 67% pour le PàP
- 28% pour l'AV
- 5% pour les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages représentent des charges à hauteur de 2,10 €/hab./an

Evolution du coût des OMR (€/t)



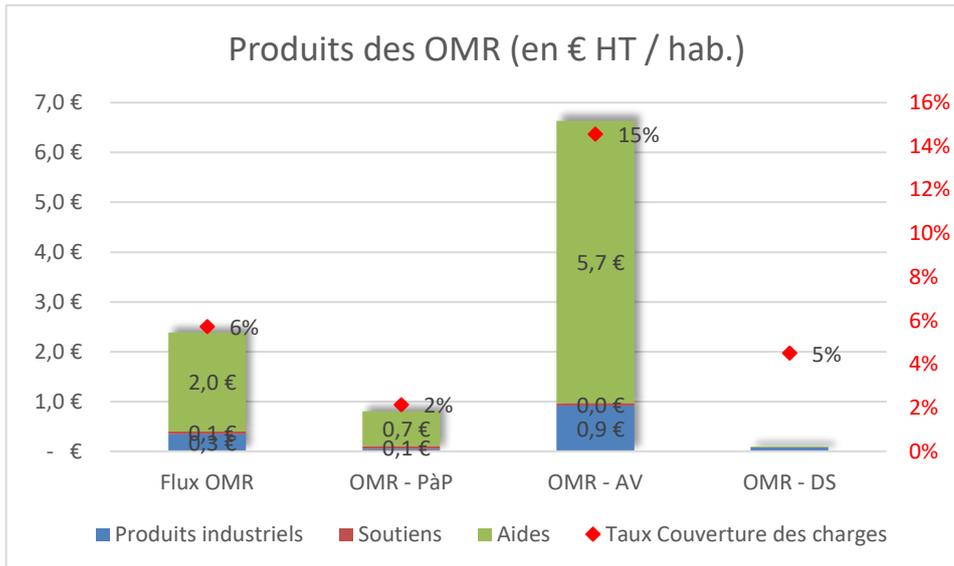


En €/tonne, les charges de collecte sont très importantes sur la partie dépôts irréguliers
 En 2019, avec la participation au frais de gestion des DS versé aux communes, le coût aidé (en €/tonne) de gestion des dépôts irréguliers est supérieur aux coûts aidés de collecte en PàP et en AV

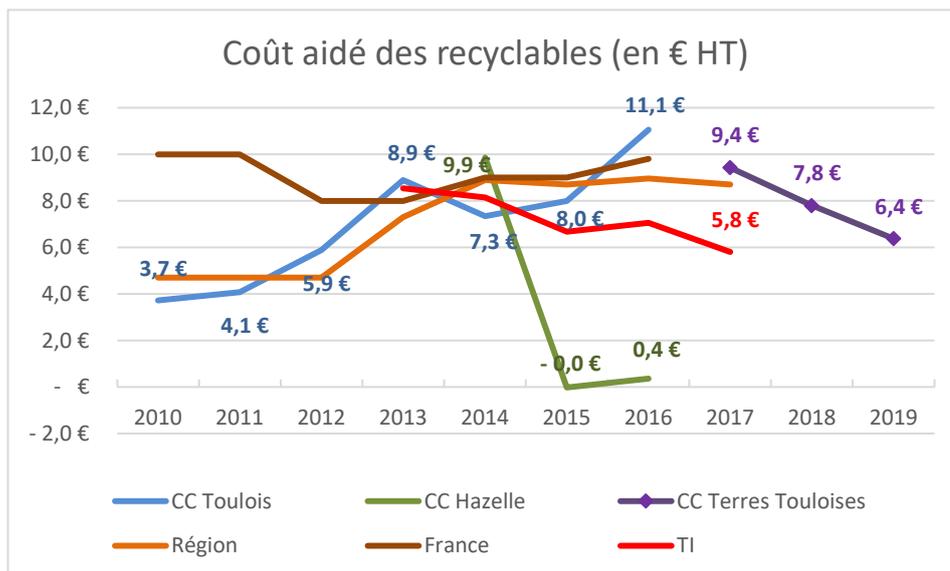
Zoom sur les produits

Il y a peu de produits sur les OMR.

Les produits les plus importants sont les aides à l’investissement sur les conteneurs (semi-)enterrés
 Le taux de couverture des charges par les produits est faible (6%)



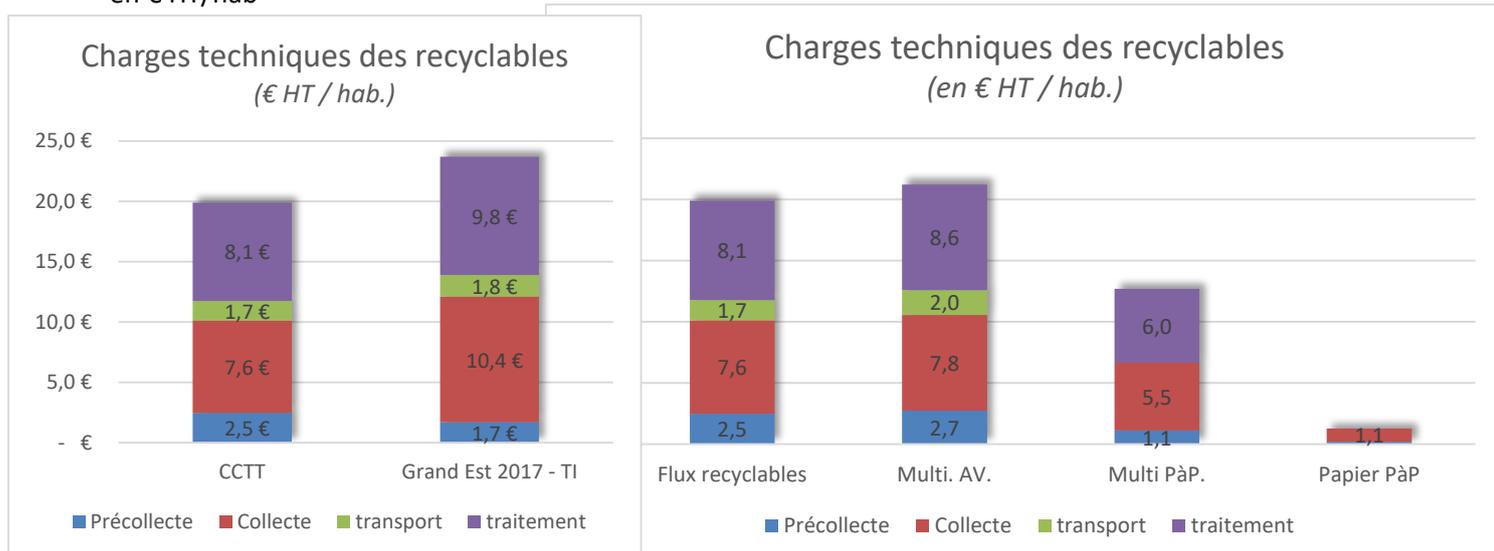
Evolution du coût aidé des recyclables



Sur la CC2T, le coût aidé est de 6,40 €/hab., au-dessus des données de référence TI, en baisse depuis 2017
 Sur la CCT, le coût aidé est en augmentation depuis 2010 (malgré une baisse en 2014, lié au nouveau barème Eco-Emballages)
 Sur la CC2H, le coût aidé était faible (proche de 0 €/hab.)

Zoom sur les charges techniques des recyclables

en € HT/hab



Les charges par étape technique sont légèrement inférieures aux charges moyennes des collectivités en TI
 Les charges de collecte et de tri (en €/hab.) sont supérieures pour l'AV par rapport au PàP

Note : le ratio de collecte est plus important pour l'AV que pour le PàP

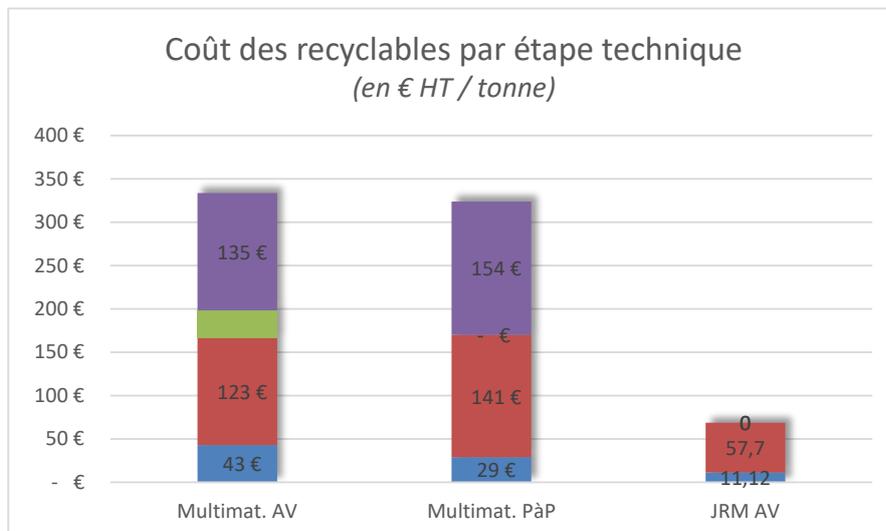
En 2019, avec la mise en place de la collecte des JRM en apport volontaire, la quantité de « multimatériaux » a fortement diminué sur le secteur PàP, mais la quantité global de recyclable collecté a augmenté (+6 kg/hab.)

Cette nouvelle organisation a eu un impact positif sur les charges de tri (-1,8 €/hab.). Cette économie permet de couvrir les charges de collecte supplémentaire (+1,1 €/hab.) liées à la nouvelle collecte, malgré l'augmentation de tonnage.

Ratio de collecte :

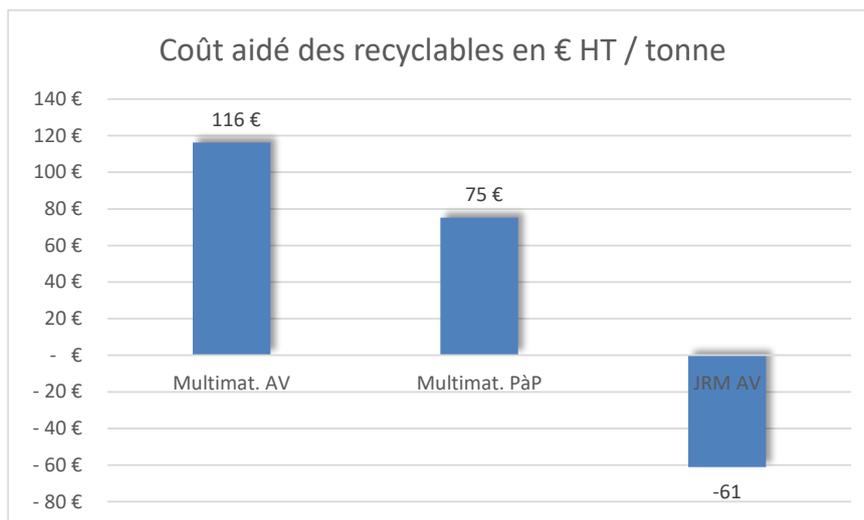
- AV : 64 kg/hab.
- PàP : 58 kg/hab. (39 kg/hab. pour le multi. et 19 kg/hab. pour le papier)

en € HT/ tonne

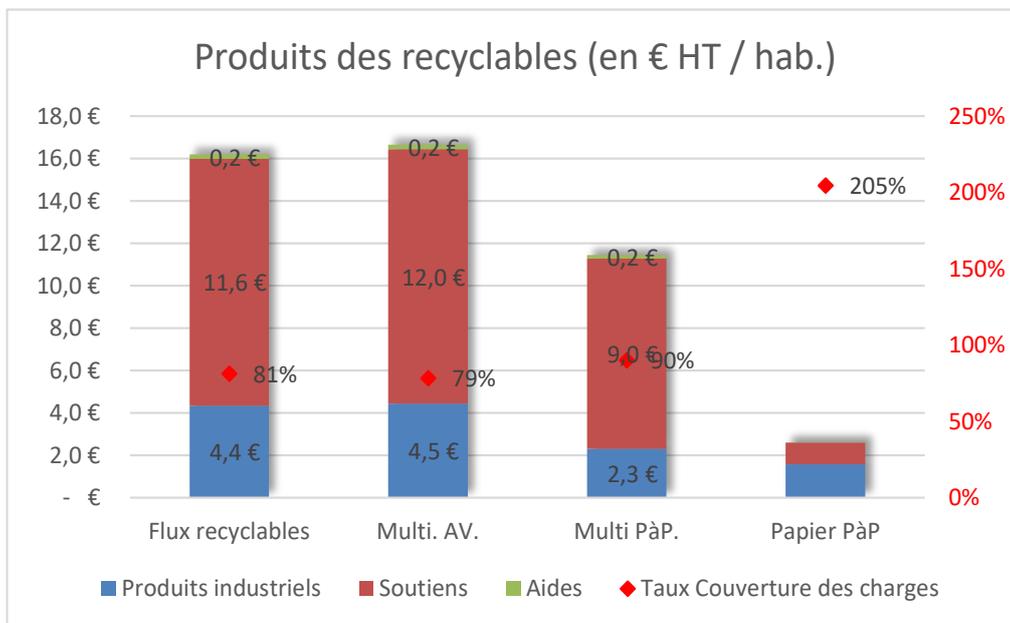
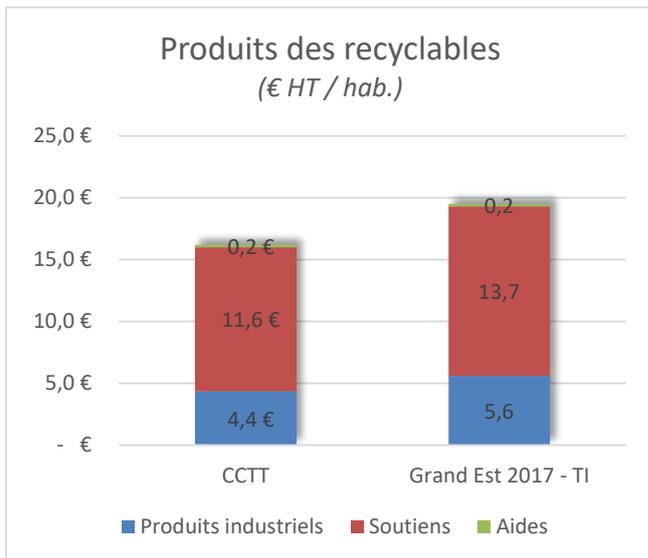


Les charges de tri (traitement) sont sensiblement identiques entre le PàP et l'AV

Les charges de collecte sont plus importantes pour la collecte en PàP qu'en AV. En 2018, c'était l'inverse. La baisse des tonnages sur le PàP explique cette inversion.



Zoom sur les recettes des recyclables



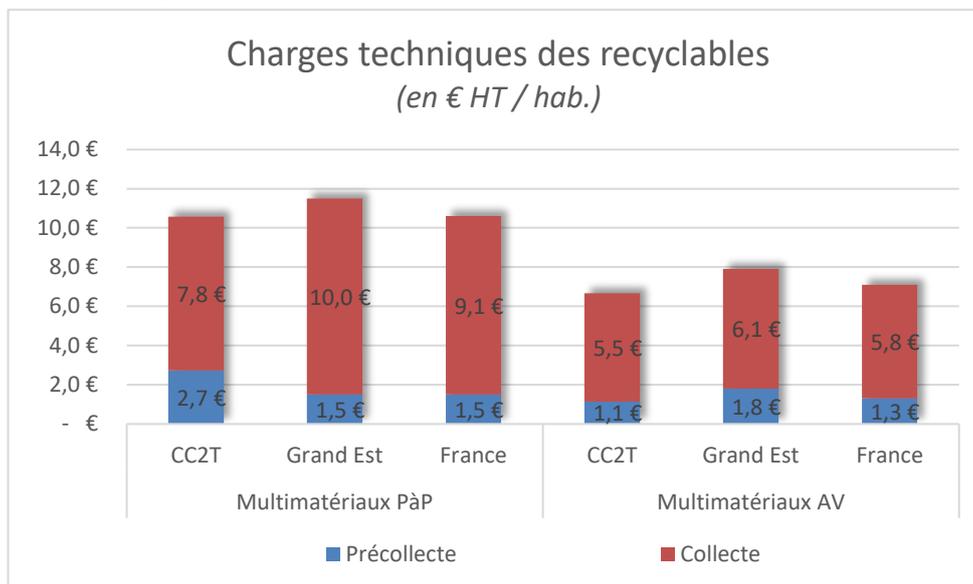
En €/hab., les recettes sont plus importantes sur le flux en AV (sur les soutiens et sur la vente)

Note : les performances de collecte sont plus importantes pour l'AV

Les recettes restent globalement inférieures aux recettes des collectivités en TI

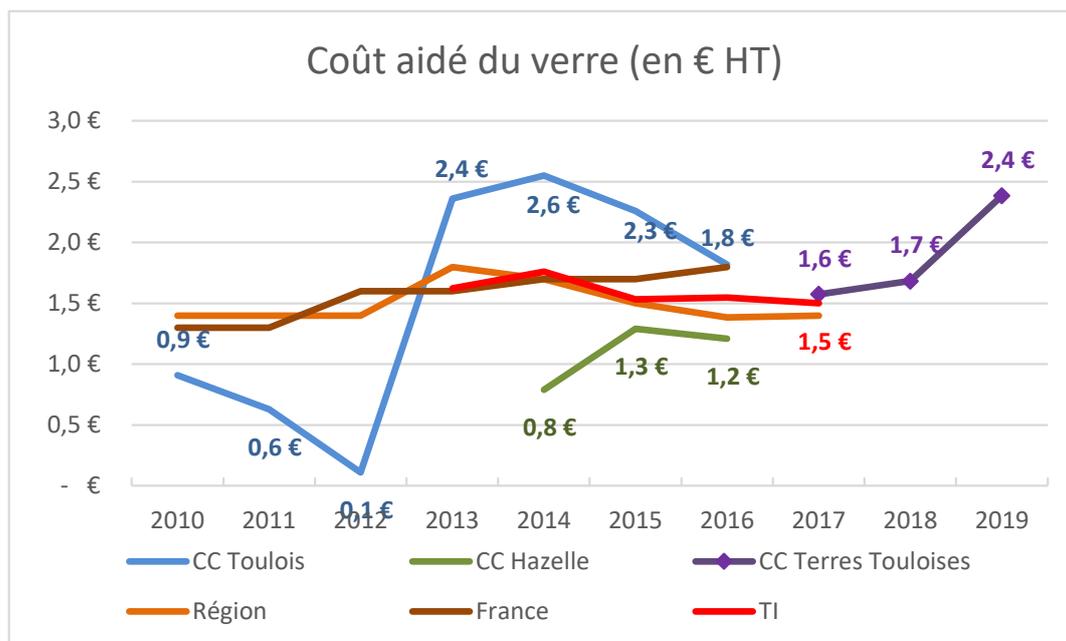
Les recettes représentent 79% des charges techniques

Comparaison des charges techniques des recyclables par rapport au mode de collecte



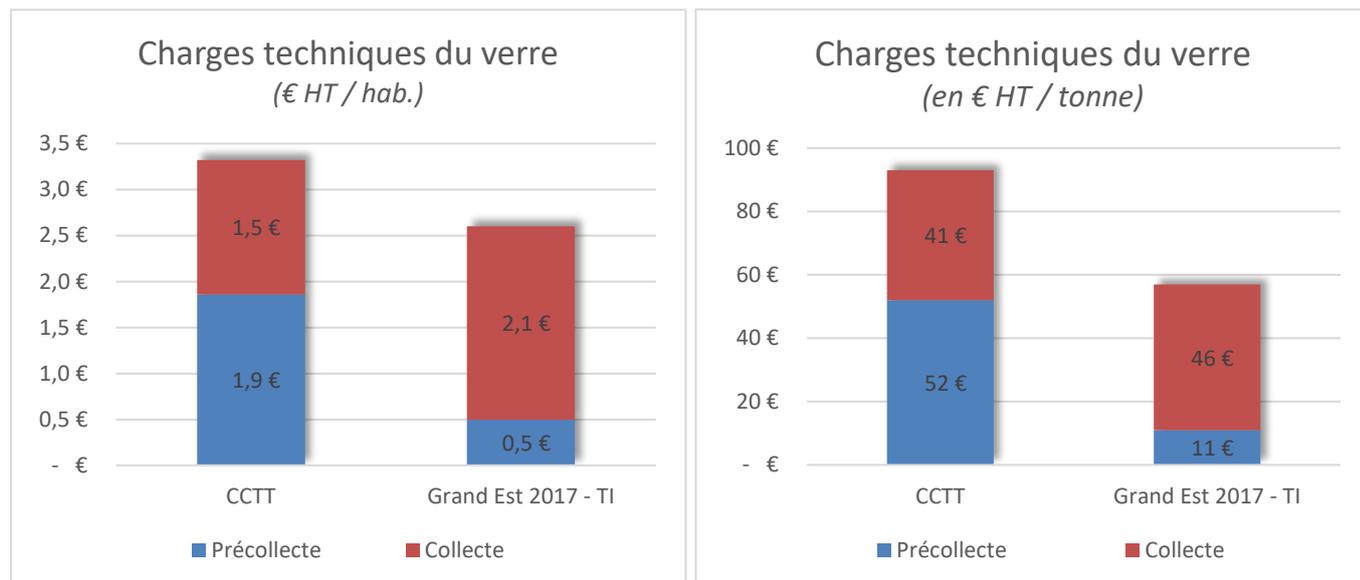
Les charges de précollecte en AV sont importantes (liées au choix des conteneurs (semi-)enterrés)
 Les charges de collecte en AV sont plus importantes que les données de référence. Cela s'explique par un ratio de collecte important (TI) et un coût de collecte en €/tonne un peu élevé : 123 €/t sur la CC2T et 92 €/t au niveau Grand Est et 115 €/t au niveau national
 Les charges de collecte en PàP restent (très) faibles au regard des données de référence

Evolution du coût aidé du verre



Sur la CCT, le coût aidé a fortement augmenté en 2013 (avec le déploiement des conteneurs (semi) enterrés, avant de diminuer.
 Sur la CC2T, le coût aidé du verre est de 2,4 €/hab. en 2019, au-dessus des données de référence

Zoom sur les charges techniques



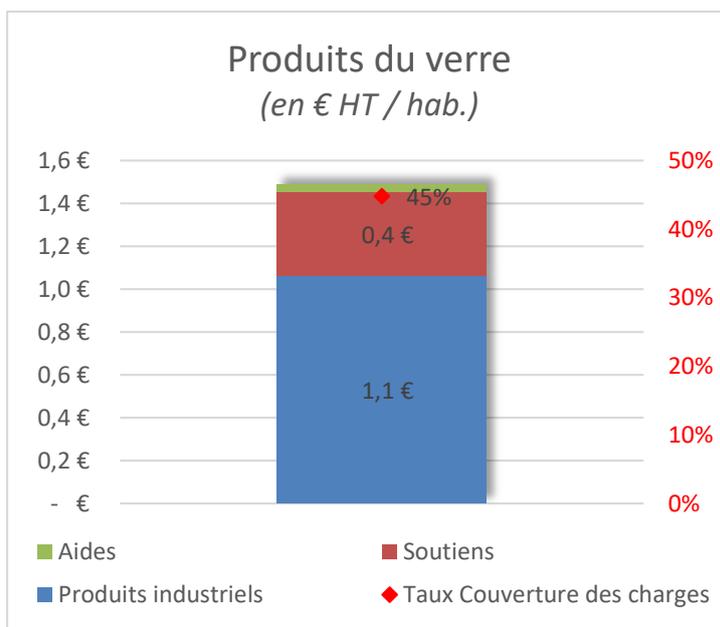
Les charges de précollecte du verre sur la CCTT, sont près de 4 fois supérieures aux charges moyennes de précollecte sur les collectivités en TI.

Inversement, les charges de collecte sont plus faibles sur la CCTT.

Le coût de collecte du verre (en €/tonne) est inférieur aux données de référence.

Zoom sur les produits

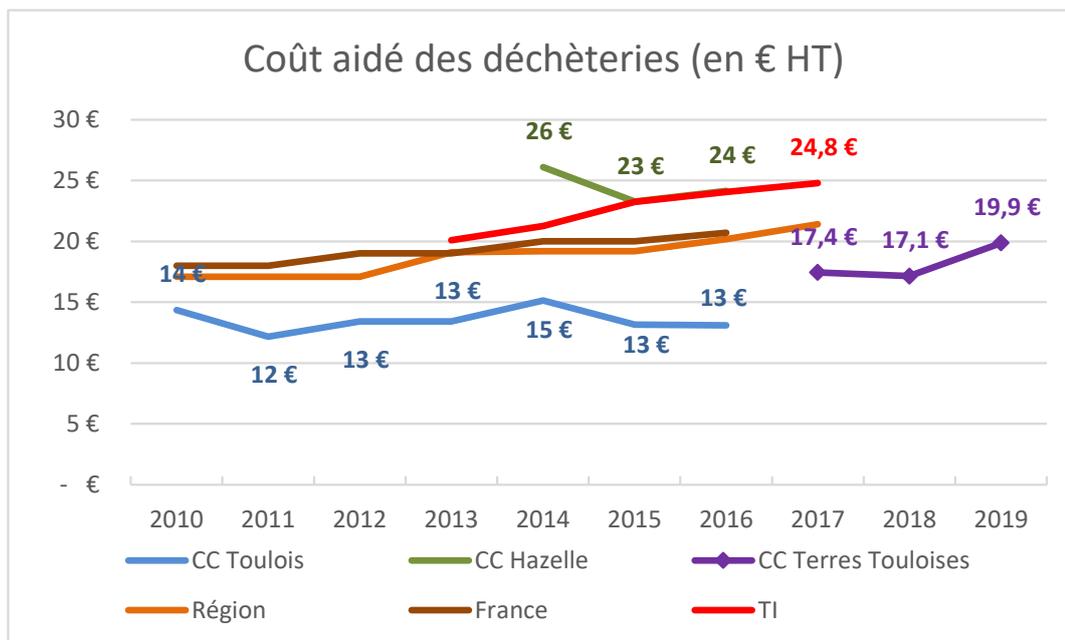
Les principaux produits sont issus de la vente du verre.



Les produits représentent 45% des charges techniques sur le flux verre.

En baisse par rapport à 2018 en raison de l'augmentation des charges de précollecte

Coût aidé sur les déchèteries

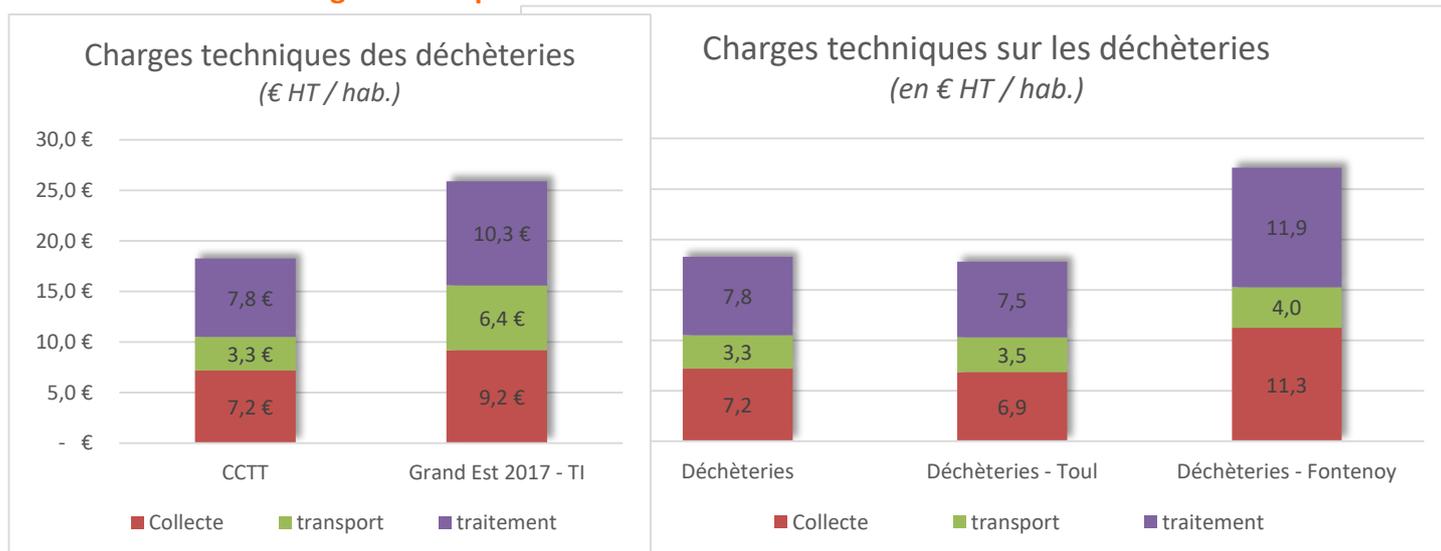


Sur la CC2T, le coût aidé sur les déchèteries est de 19,90 €/hab. (en augmentation par rapport à 2018).
Le coût aidé est inférieur aux données de références.

Sur la CCT, le coût aidé oscillait entre 13 et 15 € selon les années.

Ce coût faible s'expliquait par la faible dotation en déchèterie sur le périmètre de la CCT et la non acceptation des professionnels en déchèteries.

Zoom sur les charges techniques



Les charges techniques sont globalement inférieures aux données de référence

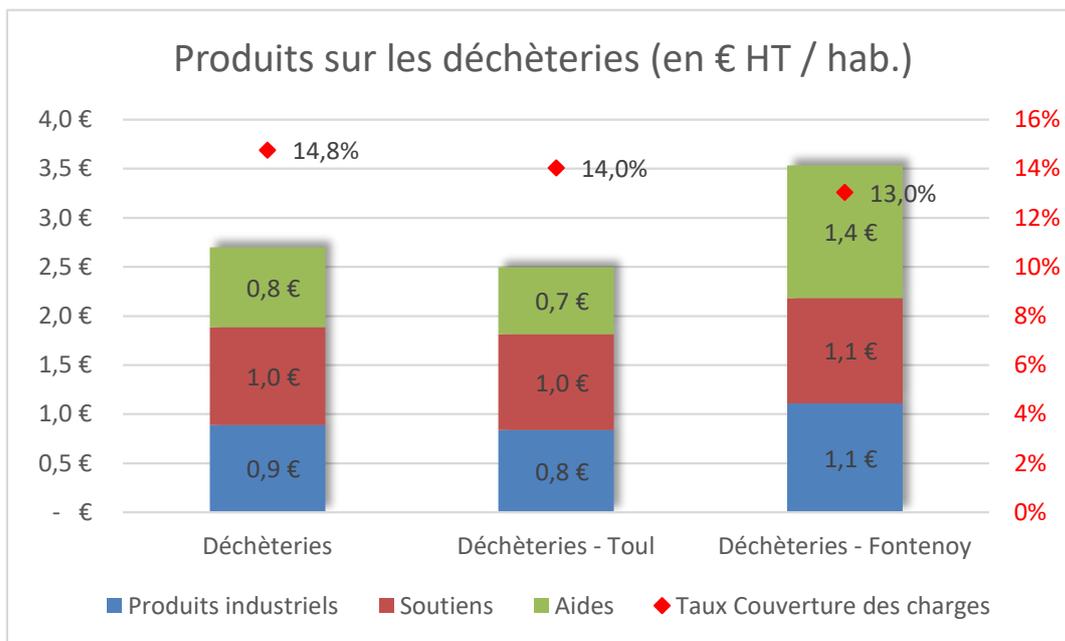
- Notamment sur les charges de transport et de traitement
- Cet écart peut s'expliquer par le faible ratio de collecte en déchèterie

Les coûts sur Fontenoy sont élevés (s'expliquant par un ratio de collecte plus élevé).

Zoom sur les produits

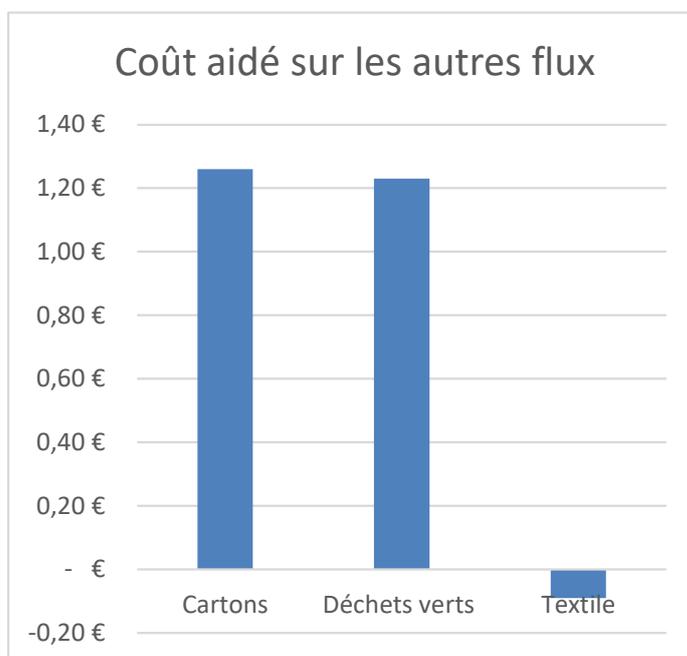
Les produits couvrent 14,8% des charges techniques

Ce sont les produits industriels qui représentent la part la plus importante des recettes



Les autres flux représentent un coût aidé de 3,20 € / hab. :

- **Cartons : 1,30 €/hab.**
- **Déchets verts : 1,20 € / hab.**
- **Textile ; -0,10 € / hab.**
- **Les autres flux représentent 13,6% des tonnages pour 3,1% du coût aidé en €/hab.)**



Le Programme Local de Prévention des Déchets

L'ex-CCT a mené un premier programme local de prévention des déchets (PLP) sur 5 ans, de 2012 à 2017. En 2018, un nouveau PLP est élaboré sur l'ensemble du territoire. L'objectif principal du programme est de poursuivre les actions du 1er PLPDMA, de les diversifier et d'accompagner durablement les modifications tangibles des habitudes de production et/ou de consommation.

En parallèle à ce programme la CC2T met en œuvre depuis 2017 le CARDEC – Contrat Animation Relais Déchets Economie Circulaire déployé sur 3 ans.

Ces différents programmes ont pour objectif de développer auprès de tous les publics possibles - ménages, association, administrations et collectivités, entreprises - les thématiques relevant d'une part de la prévention des déchets telles que l'éco consommation dont le développement des couches lavables, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la généralisation du compostage, l'instauration de la tarification incitative, la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de l'économie circulaire ... et d'autre part de la gestion des déchets avec leur valorisation, l'innovation dans les collectes séparatives ou encore un travail autour des déchèteries professionnelles.

Les actions menées depuis 2012

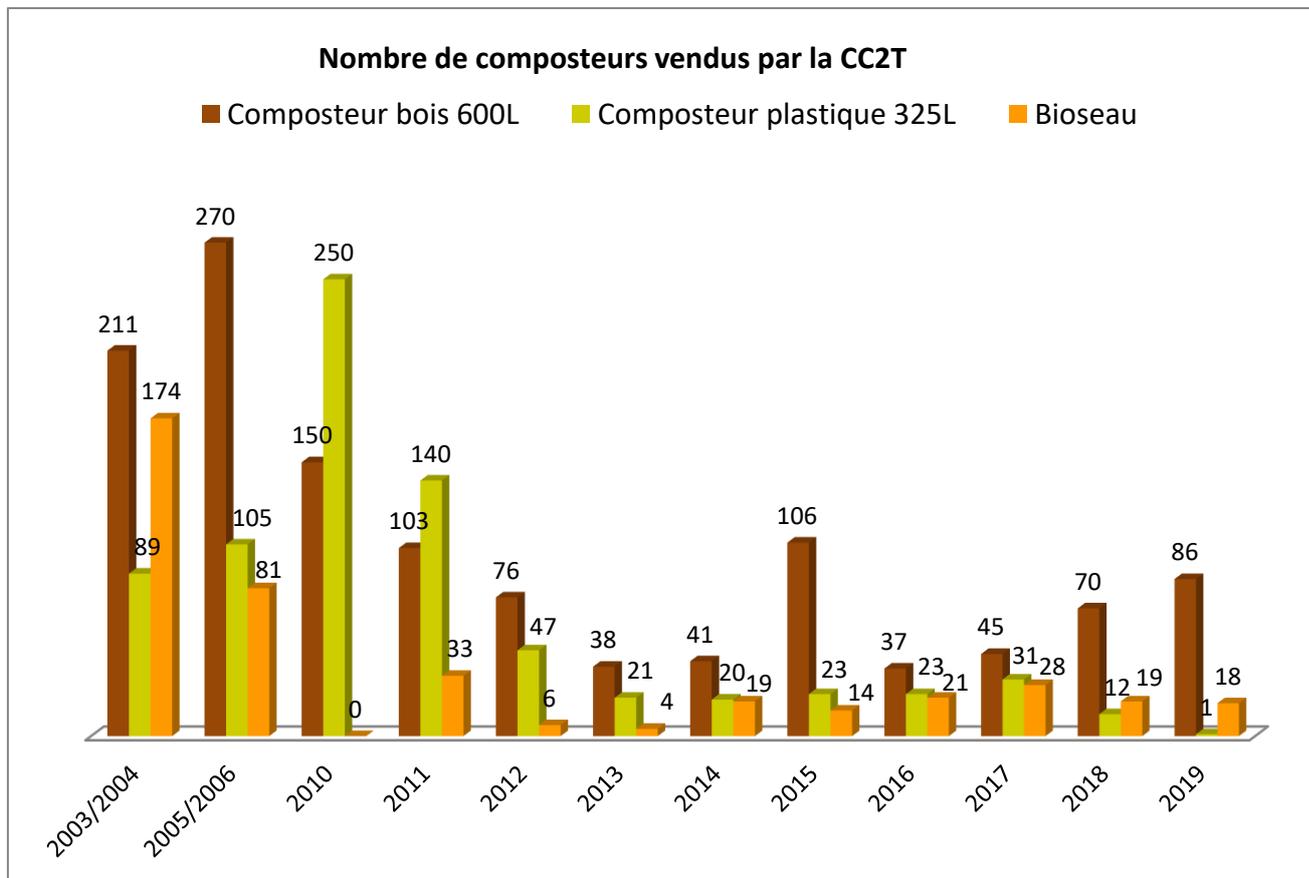
Réemploi

- travail avec le CNIDEP et réalisation d'un annuaire de la réparation et du réemploi ; finalité en attente à voir avec le CG 54 et les autres collectivités,
- formation CNIDEP à la gestion des déchets des petites entreprises (ciblage des types de déchets),
- implantation de trente bornes textile sur le territoire de l'ex-CCT (convention de collecte textile avec Le Relais). L'objectif de 14 conteneurs installés est donc largement dépassé ; A cela s'ajoutent 2 points gérés par la Croix Rouge Française et 1 point géré par le Secours Catholique (Toul). Pour trouver le collecteur le plus proche, il suffit de se connecter sur www.lafibredutri.fr,
- organisation de la « Rue du Réemploi » sur la braderie de Toul le 5/10/14 : ateliers de récup', artisans du réemploi, stand d'info de la CCT, exposition d'art du réemploi, atelier bricol'bois,
- accompagnement technique d'une association l'Atelier de la Récup', oeuvrant dans le réemploi,
- mise en place d'une benne Eco mobilier au 1^{er} janvier 2015 sur la déchèterie de Toul ; projet de benne Eco mobilier dès la fin des travaux sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville,
- réalisation d'outils de communication spécifiques (adhésif de prêt de matériel à placer sur les boîtes aux lettres, expo réemploi, flyers réemploi).
- installation d'un espace de partage de livres pour petits et grands dans l'entrée du centre aquatique Ovide baptisé **LIVRE ACCES**, la collectivité a lancé en 2017 trois espaces « Troc'annonces ». Ces espaces matérialisés par des panneaux ont pour objectif de mettre en lien des particuliers cherchant à donner ou récupérer des objets, évitant ainsi qu'ils ne soient jetés. Chaque annonce est affichée pendant une durée d'1 ou 2 mois en moyenne. Un premier panneau a été installé en mai sur le site de la déchèterie de Toul. Les annonces affichées seront, dans un deuxième temps, relayées via le nouveau site internet de la collectivité. Deux autres panneaux plus petits ont été installés dans les centres socioculturels de Toul afin de favoriser le don et l'échange à l'échelle très locale, entre les membres de ces structures.

Réduction des déchets fermentescibles

- continuité dans la vente de composteurs et participation aux manifestations locales et nationales,
- recrutement et animation du réseau de bénévoles guides composteurs,
- installation de 20 sites de compostage collectif : liste en annexe,
- participation à des journées de formation du CG54 (gaspillage alimentaire...), de l'ADEME (compostage collectif, lombricompostage), conférence sur le paillage.
- animations : stands d'information sur le compostage et le paillage.
- fiche sur le compostage à destination des communes (bulletins municipaux),

- conception et réalisation d’outils de communication spécifiques en 2017 (expo compostage/paillage, panneaux et totem d’information pour les sites de compostage collectif, flyer de lancement d’un site de compostage collectif / distribution de compost, bâche d’information du réseau de guides-composteurs).
- conception et réalisation de l’expo compostage/paillage en 2018.



Les composteurs 325L en plastique ne sont plus renouvelés car moins demandés.

Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »

Depuis 2017, date du premier atelier, la CC2T propose plusieurs fois par an des ateliers dits « zéro déchet » visant à informer les habitants des alternatives dont ils disposent afin de réduire leur production de déchets et de consommer autrement. Choix du réutilisable plutôt que du jetable, fabrication de produits ménagers maison, refus de ce qui est inutile, réparation de son vélo... De nombreuses astuces sont données lors de ces rencontres. Originellement animés conjointement avec une habitante du territoire engagée dans la démarche depuis plusieurs années, ces ateliers sont désormais assurés intégralement par les Ambassadeurs chargés du tri et de la prévention des déchets.

En 2019, au vu de l’enthousiasme montré par les participants, 10 ateliers ont été menés en partenariat avec des Mairies, centres socio culturels ou MJC dans le cadre notamment de la SEDD et de la SERD. Plus de 100 personnes au total se sont déplacées. Ces ateliers ont également été proposés à un public scolaire et ont touché plus de 200 élèves de collège et lycée.

L’année a par ailleurs été marquée par la venue de Béa Johnson, porte-parole médiatique du « Zéro Déchet » le dimanche 17 novembre pour une matinée de rencontre et d’échanges sur ce mode de vie et ses bienfaits en cassant toute idée préconçue ; un évènement ayant attiré près de 300 personnes.

Couches lavables

Une Couche lavable moderne, c'est...



- partenariat avec l'association de promotion des couches lavables « Bou' de Nature » : information de tous les professionnels liés à la petite enfance (médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes, crèches),
- 2 ateliers de fabrication des couches lavables (en ZUS et en milieu rural).
- test sur la crèche municipale La Louvière de Toul en 2015 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois et équipement complet de la crèche – 60 enfants (partenariat CCAS et CC2T) suite au compte-rendu effectué auprès des élus du conseil municipal de Toul ; équipement progressif de la crèche en 100% couches lavables.
- test sur la crèche municipale Roger Rollin de Toul en 2016 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois, en vue d'un équipement progressif de la crèche en couches lavables dès 2018 (travaux de buanderie préalables nécessaires – partenariat CCAS et CCT),
- 6 essais sur 2 mois « couches lavables» réalisés auprès de 50 familles Tolloises entre 2016 et 2019,
- Les essais sont ouverts depuis 2018 aux assistants maternels du territoire.

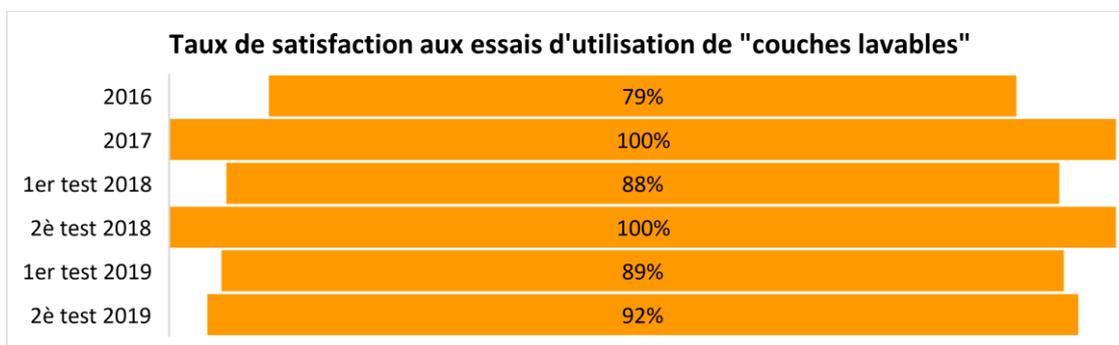
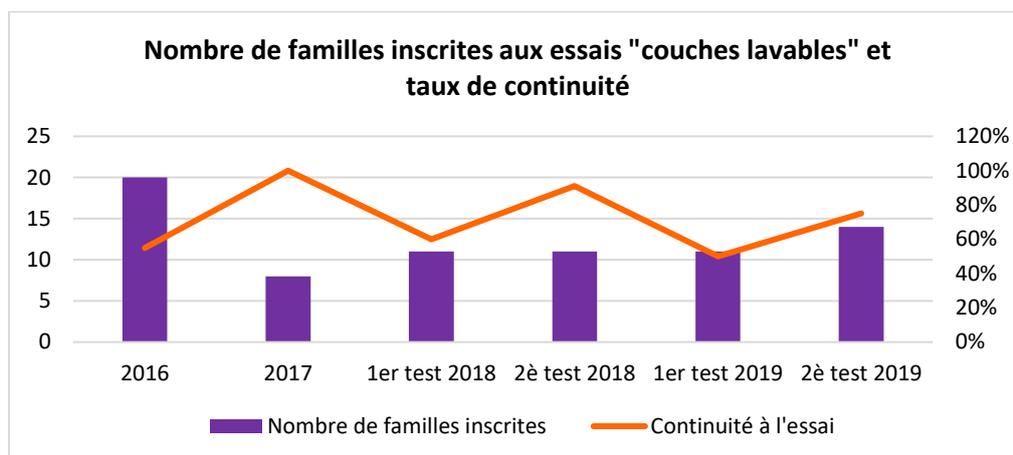


Le principe : la CC2T propose un kit clé en main et un suivi des familles qui se doivent d'assister aux réunions d'information, de répondre à 2 questionnaires et d'utiliser l'accompagnement proposé. Le kit pour chaque famille comprend :

- 20 couches lavables,
- 3 culottes de protection,
- 2 rouleaux de voile de protection,
- 2 bidons de lessive,
- 1 filet de lavage,
- 1 poubelle hermétique.

Seules les couches lavables sont restituées ; le reste du matériel est laissé aux familles ce qui constitue un encouragement à poursuivre (ce matériel représente environ 180€ investi /famille).

Résultat : Une majorité de familles satisfaites. Certains enfants allergiques en lavables n'ont plus d'allergies. 50 familles sur 75 ont continué à utiliser les couches lavables sur leur enfant à l'issue du test, soit 68% des familles.



- animation de sessions d'information auprès du RAM (Relai d'Assistants Maternels) à Toul, Ecrouves (partenariat CCAS et CC2T),
- animation de 2 sessions d'information du personnel médical de la maternité du CH de Toul et remise d'un kit de démonstration pour les cours de préparation à l'accouchement, mise en place d'informations sur les couches lavables à la salle d'attente et dans le livret d'accueil de la maternité,
- réalisation d'une exposition « couches lavables/couches jetables » sous forme de vitrine, avec les chiffres mesurés sur le territoire : exposition installée chaque année deux semaines à l'accueil de la crèche « la Louvière » de Toul et un mois à la maternité de Toul,

Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe)

- interventions auprès des écoles primaires, collèges et lycées,
- interventions auprès des centres de loisirs,
- achat d'une mallette « stop déchets » et animations autour de la prévention,
- expositions « du beau avec du vieux »,
- partenariat avec le lycée Majorelle de Toul depuis 2017 inscrit dans une démarche d'Etablissement de Développement Durable : actions sur le gaspillage alimentaire avec les éco-délégués et le comité de pilotage du lycée, visite des cuisines et rencontre avec le cuisinier en chef, mise en place d'une table de tri pour les élèves demi-pensionnaires et pensionnaires, campagne de mesure des déchets, slogans micro, échelle à pain,

Modifier les comportements en matière de gestion des déchets nécessite de sensibiliser l'utilisateur à la nécessité de pratiquer le geste de tri d'une part, mais également et surtout de réduire l'impact de son mode de vie sur l'environnement en adoptant des pratiques générant un minimum de déchets. Cette

prévention sur les déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle et primaire puis collège et lycée) et s'illustre également à travers diverses manifestations à destination du grand public.

Animation dans toutes les classes de 6^{ème} de la Croix de Metz à Toul, interventions auprès de tous les élèves de première année du Lycée Professionnel de Toul, animations lors de manifestations locales (« L'École des Champions à Ecrouves, la « Fête de la Soupe », les « RDV aux Jardins »), animations lors de la Semaine du Développement Durable (du 30 mai au 05 juin 2019) et celle de la Réduction des Déchets (du 16 au 24 novembre)... sont quelques exemples d'interventions menées par les agents du Pôle environnement en 2019.

Bonnes pratiques des entreprises

- prise de contact avec le CNIDEP et définition des actions possibles ; deux axes à travailler : sacs de caisse des commerçants (axe finalement abandonné car décret de suppression des sacs plastiques au 1er juillet 2016) / conditionnements – emballages des produits / gaspillage alimentaire – restaurants.

Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes

- formation zéro-phyto des agents,
- utilisation d'un broyeur à végétaux pour recycler les tailles d'arbres et d'arbustes sur place,
- temps d'animation auprès des agents,
- mise en place d'une liste participative de gestes et économies d'énergie à adopter et d'action à mener sur le lieu de travail,
- newsletter mensuelle sur la prévention des déchets,
- installation du compostage partagé (cantine) à la CC2T et à la mairie de Toul,
- paramétrage des impressions en noir et blanc, recto/verso,
- information sur les gobelets jetables au niveau du distributeur de boisson (distributeur réglé pour accepter les tasses),
- opérations « zone de gratuité » - *sensibilisation au réemploi à travers le don et l'échange* : La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a été l'occasion de proposer aux agents de la collectivité une « zone de gratuité ». Tout au long de la semaine les agents ont tour à tour déposé ou récupéré des objets en tout genre – jeux vêtements, éléments de décoration, livres... Les agents étant dispersés sur plusieurs sites, cette opération s'est cette fois tenue dans les locaux du bâtiment 001 afin de toucher également les occupants de la pépinière d'entreprises.
- installation de composteurs dans les cimetières.

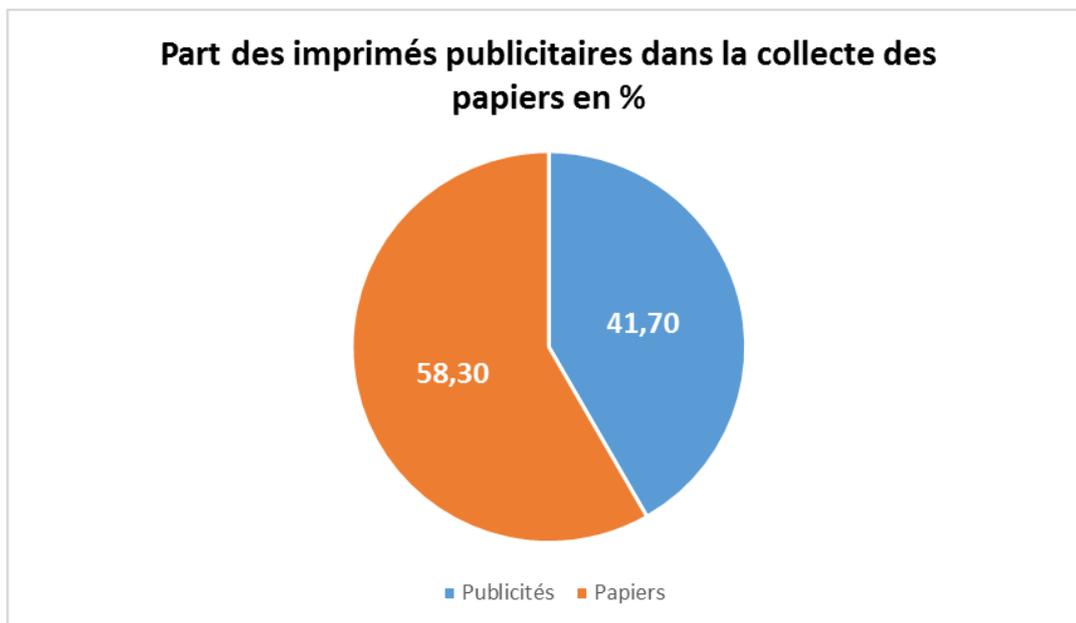
Réduction des imprimés publicitaires

- mesure du nombre de boîtes aux lettres dotées d'un Stop Pub,
- diffusion auprès des mairies et sur la communication en porte-à-porte ou sur manifestation,
- suivi des taux de publicités – prospectus dans le flux des emballages recyclables collectés.



Chaque année, près de 5000 Stop Pub sont mis à disposition des relais, sans compter ceux proposés à l'accueil de la CC2T :

- ✓ 300 pour Cora
- ✓ 2100 pour les communes rurales (100/commune)
- ✓ 500 pour la commune de Toul
- ✓ 600 pour les communes urbaines (200/commune)
- ✓ 600 pour la piscine
- ✓ 580 sur les opérations de porte-à-porte et les stands déchèterie



Réduction des déchets infectieux (nouvel axe)

- Conventonnement avec l'éco-organisme DASTRI pour une collecte des DASRI sur 4 points de la CC2T.
- Diffusion de mémos tri.

Bilan de la communication sur les déchets fermentescibles en 2019

En 2019, la communication sur les fermentescibles s'est principalement faite à partir de stands et de présences sur des manifestations du territoire.

En matière de compostage et paillage, l'année est marquée par 3 principaux évènements internationaux, à savoir la Semaine Européenne sur le compostage de proximité (première quinzaine d'avril), la Semaine Européenne du Développement Durable (fin mai/début juin) et la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre).

En 2019, la CC2T a ainsi organisé 5 distributions de compost sur les communes de Minorville, Trondes, Francheville, Toul Croix de Metz et Toul (déchèterie), chacune accompagnée d'un stand d'information sur le compostage et le paillage.

Inaugurations de sites de compostage partagé, ateliers compostage/lombricompostage animés avec les bénévoles guides composteurs du territoire, stands d'information notamment dans le cadre des Rendez-vous aux jardins à Toul ont également ponctué l'année.

Ces opérations ont touché plus de 350 personnes.



- **Recrutement de guides composteurs**

Depuis plusieurs années l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Lorraine soutient la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région. Des formations à destination des particuliers intéressés ont été proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Deux recrutements ont été programmés en 2014 et 2016.

Aujourd'hui, le réseau compte une dizaine de bénévoles qui accompagnent la collectivité dans ses opérations de sensibilisation : distributions de compost, trocs de plantes, Semaine « Tous au compost », Semaine Européenne du Développement Durable...

- **Compostage collectif**

Deux nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour en 2019 avec l'implantation d'un site au niveau de la Résidence intergénérationnelle et d'un autre site au niveau du bâtiment hébergeant l'association GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) tous deux situés à Toul.

La plupart des sites créés l'ont été dans le cadre du partenariat avec Toul Habitat. Six immeubles au total sont à présent équipés en composteurs partagés sur Toul et alentours.

L'objectif de la CC2T est d'implanter une quinzaine de nouveaux sites par an afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés dans la poubelle ordures ménagères.

Sites de compostage partagé implantés au 31/12/2019

- en pied d'immeuble ou de quartier : 15
- en établissement scolaire-crèches : 3
- en cimetière : 2

Bilan de la communication auprès des scolaires en 2019

Ont été sensibilisés à la gestion et prévention des déchets :

- 20 éco-délégués du lycée Majorelle
- 25 éco délégués du collège Croix de Metz
- 225 élèves du LPR de Toul (8 classes)
- 400 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Croix de Metz (15 classes)
- Dixième année du projet Tous éco citoyens – 13 classes d'écoles primaires de 24 élèves, soit : 313 élèves du CE1 au CM2
- 160 élèves des écoles maternelles Jean Feidt et St Evre de Toul (8 classes)
- 130 enfants de 8 à 12 ans dans le cadre de l'Ecole des Champions : manifestation sur 1 journée (plusieurs équipes d'enfants avec des défis sportifs et citoyens)
- 41 enfants d'autres groupes scolaires (IME, Ecole de la 2^{ème} chance).

Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2019 (cf détail du planning d'intervention en annexe) :

Menées en 2019 par Anaïs Garcia, Elphie Quintard et Marine Mignot, ces animations ont pour objectif de sensibiliser les usagers à la problématique des déchets, à la nécessité de pratiquer le geste du tri et insistent sur la réduction à la source de nos déchets. Cette prévention sur les déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle et primaire puis collège et lycée) et s'illustre également à travers diverses manifestations à destination du grand public.

Ainsi, en 2019, les animations suivantes ont été réalisées : Animation dans toutes les classes de 6^{ème} de la Croix de Metz à Toul, interventions auprès de tous les élèves de première année du Lycée Professionnel de Toul, animations lors de manifestations locales (« L'Ecole des Champions à Ecrouves, la « Fête de la Soupe », les « RDV aux Jardins »), animations lors de la Semaine du Développement Durable (du 30 mai au 05 juin 2019) et celle de la Réduction des Déchets (du 16 au 24 novembre)...

	Nombre de classes ou d'interventions	Thème abordé	Nombre d'élèves / personnes sensibilisées
Animations scolaires			
Ecole maternelle	8 classes	Tri et matières	160
Ecole primaire	13 classes de cycle 3	Gestion et prévention déchets	313
Collège	9 classes de 6ème et 6 classes de 5ème	Tri et prévention	400
	1 groupe d'éco délégués sur 4 interventions	Zéro déchet	25
Lycée	1 groupe d'éco délégués	Zéro déchet	20
	6 classes de secondes pro	Tri et prévention	165
	2 classes CAP/bac pro	Assainissement	60
	2 journées d'animation	Zéro déchet	140
Autres groupes scolaires (IME, Greta, Ecole de la 2 ^{ème} Chance)	3 interventions	Tri et prévention	41

Visites de sites			
Centre de tri de Dieulouard	4 classes de cycle 3	Tri et recyclage	102
Centre de tri textiles	4 classes de cycle 3	Réemploi	94
Centre d'enfouissement	1 groupe d'éco délégués	Tri et prévention	25
Déchèterie	1 visite	Tri et prévention	15

Evènementiel			
Distributions de compost	5 distributions	Compostage et paillage	175
Inauguration site compostage partagé / apéros compost	2 évènements	Compostage	15
Ateliers zéro déchet (fabrication produits maison / lombricomposteur, réparation vélo, compostage)	10 ateliers	Prévention déchets (compostage, zéro déchet, réemploi...)	103
Nettoyage de la nature	2 opérations	Gestion des déchets	105
Autres manifestations grand public (fête, conférence, balade...)	6 évènements	Prévention déchets (compostage, zéro déchet, réemploi...)	865
Manifestations enfants	1 animation	Tri et prévention	130

Stands d'information grand public			
Stand info marchés (Toul, Villey le Sec)	4 interventions	Prévention	805

Autre			
Réunions d'informations	2 réunions	Gestion des déchets	21
Zone de gratuité	1 intervention	Réemploi	20

TOTAL**3919**

Les animations 2019 en images :

SEMAINE « TOUS AU COMPOST » - mars/avril 2019



Stand d'information – Magasin l'Atout Vrac



Exposition compostage – paillage au lycée Majorelle de Toul



Distributions de compost à la déchèterie de Toul et à Bois de Haye



Sensibilisation au compostage par un guide composteur bénévole du réseau des Myriapodes (réseau des guides composteurs du Toulousain)

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Stand prévention et gestes de tri : Marché de Toul – juin 2019



Balade gourmande et développement durable



Autour des remparts de Toul



Patrimoine, dépôts illicites par terre et tri



Atelier « 0 » déchet – cosmétiques et produits ménagers



Animation autour des dépôts illicites

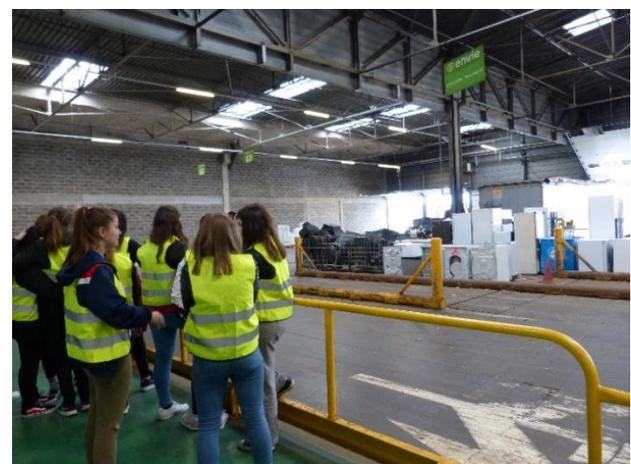


Distributions de compost et stand compostage – paillage



Stand compostage – Paillage aux Rendez-vous aux Jardins

Réparation de vélos



Lycée Majorelle – classe de 2^{nde} – Développement durable – Visite d'ENVIE 2E à Toul

SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS



Ateliers « 0 » déchets – fabrication de cosmétiques, produits ménagers, sacs à vrac, wraps...



Conférence Béa Johnson – Gondreville (300 participants)



Conférence déchets et alternatives



Animations prévention déchets – Collège Croix de Metz



Opération « World Clean Up »



Sensibilisation au tri des déchets – Ecoles maternelles d'Ecrouves + Foug



Visite du centre de tri et du centre d'enfouissement des ordures ménagères avec le Collège de Rigny – Toul

Tous
éco-citoyens

- Programme scolaire sur le développement durable sur 1an pour 10 classes



Visites du centre de tri des textiles à Allain et du centre de tri des emballages à Dieulouard



Les objectifs 2019/2020

- Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des plastiques au 1er janvier 2020 : conception-réalisation et diffusion de la communication,
- Recrutement d'un ambassadeur de tri ponctuel pour informer des ECT auprès des habitants,
- Gestion de la crise COVID 19 : continuité de service,
- Nouveaux marchés (collecte des cartons de professionnels et collecte des encombrants sur appel),
- Déploiement des plateformes type « déchèteries vertes » : création de celle de Pierre la Treiche,
- PAV : aménagements et réflexions de redéploiement de PAV aériens ; projets de PAV enterrés et semi-enterrés,
- Gestion SAV des pannes SULO : constitution d'un stock de pièces,
- Essai de collecte des biodéchets,
- Reprise en régie du remplissage de la matrice des coûts des déchets (ADEME),
- Marché pour le remplissage du référentiel d'actions de l'ADEME.

ANNEXES

SPED 2019

Détail des interventions en communication

Revue de presse

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

Détail des interventions en communication

Date	Lieu/Évènement	Public	Thème
08/01/2019	Réunion éco délégués lycée Majorelle	15 élèves et 10 adultes	Prévention
10/01/2019	PROJET TOUS ECO CITOYENS - Visite centre de tri Dieulouard, Velaine en Haye	23 élèves de CM1-CM2 et 24 élèves de CM2	Tri
15/01/2019	PROJET TOUS ECO CITOYENS - Visite centre de tri Dieulouard, Domgermain et Toul St Evre	28 élèves de CM1-CM2 et 27 élèves de CM	Tri
16/01/2019	Animation Espoir 54	15 personnes	Tri et prévention
17/01/2019	PROJET TOUS ECO CITOYENS - Visite centre de tri Le Relais, Domèvre en Haye et Lucey	21 élèves de CE2-CM1 et 25 élèves de CM1-CM2	Prévention
18/01/2019	Animation IME Georges Finance	20 personnes	Tri et prévention
22/01/2019	Animation tri éco délégués collège Rigny	17 élèves et 6 adultes	Tri
24/01/2019	PROJET TOUS ECO CITOYENS - Visite centre de tri Le Relais, Toul Moselly	26 élèves de CM2 et 22 élèves de CM2	Prévention
29/01/2019	Animation prévention éco délégués collège Rigny	17 élèves et 4 adultes	Prévention
31/01/2019	Info gestion déchets Conseil Citoyen	6 personnes	Tri et prévention
05/02/2019	Animation zéro déchet éco délégués collège Rigny	17 élèves et 5 adultes	Prévention
12/02/2019	Formation prévention déchets GRETA	6 adultes	Prévention
26/02/2019	Animation gaspillage alimentaire collège de Rigny	17 élèves et 3 adultes	Prévention (gaspillage alimentaire)
26/03/2019	Animation zéro déchets collège Foug	50 élèves de 5 ^{ème}	Prévention
30/03/2019	Semaine Tous au compost – Atelier compostage	8 personnes	Compostage/paillage
Du 01/04 au 04/04/2019	Animation tri/prévention Collège Croix de Metz	200 élèves de 6 ^{ème} et 150 élèves de 5 ^{ème}	Tri et prévention

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

04/04/2019	Semaine Tous au compost – Inauguration site compostage partagé Pagney derrière Barine	12 personnes	Compostage/paillage
06/04/2019	Semaine Tous au compost – Distribution de compost Déchèterie	60 personnes	Compostage/paillage
09/04/2019	Semaine Tous au compost – Stand d'information dans boutique Aout vrac	5 personnes	Compostage/paillage
09/04/2019	Semaine Tous au compost – Distribution de compost Minorville	20 personnes	Compostage/paillage
10/04/2019	Semaine Tous au compost – Apéro compost sur 1er site compostage partagé Toul	3 personnes	Compostage/paillage
11/04/2019	Semaine Tous au compost – Atelier lombricompostage	4 personnes	Compostage/paillage
30/04/2019	Visite CET Lesménils et centre de tri Paprec - éco délégués collège Rigny	20 élèves et 5 adultes	Tri et prévention
1 ^{er} /05/2019	Fête du 1 ^{er} mai	60 enfants et 30 adultes	Tri et prévention
22/04/2019	Animation assainissement LPR Toul	30 élèves	Eau et assainissement
23/04/2019	Animation assainissement LPR Toul	30 élèves	Eau et assainissement
25/05/2019	SEDD - Distribution de compost Ville Haute Toul	60 personnes	Compostage/paillage
25/05/2019	SEDD – Balade éco citoyenne et gourmande	90 personnes	Prévention
28/05/2019	SEDD – Journée DD lycée Majorelle	40 élèves dont 5 éco-délégués	Prévention
03/06/2019	SEDD – Atelier zéro déchet Gondreville	13 personnes	Zéro déchet
05 et 19/06/2019	SEDD – Prévention déchets au Marché de Toul	2 x 300 personnes	Prévention
05/06/2019	SEDD – Nettoyage de la Nature Toul Habitat	15 personnes	Prévention
06/06/2019	SEDD - Distribution de compost Trondes	20 personnes	Compostage / paillage
08/06/2019	SEDD – Stand Feu aux Planches Choley Ménillot	35 personnes	Zéro déchet
09/06/2019	SEDD – Rendez-vous aux jardins à Toul	150 personnes	Compostage / Zéro déchet
12/06/2019	SEDD – Atelier réparation vélos	15 personnes	Zéro déchet
13/06/2019	SEDD – Distribution compost Francheville	15 personnes	Compostage / paillage
18/06/2019	Animation maternelles Foug	100 élèves	Tri
Du 16/09 au 20/09/2019	Animation LPR Toulinois	165 élèves de 1 ^{ère} année	Tri et prévention
19/09/2019	Animation Toul Habitat	3 habitants	Prévention
21/09/2019	World clean up day	90 personnes	
23/09/2019	Intervention Villey St Etienne Projet Tous Eco citoyens	22 élèves de CP-CE1 et 23 élèves de CE1-CE2-CM1	Tri et prévention
24/09/2019	Intervention Villey St Etienne Projet Tous Eco citoyens	22 élèves de CM1-CM2	Tri et prévention
29/09/2019	Marché d'automne Villey-le-Sec	200 personnes	Prévention
01/10/2019	Animation maternelles Ecrouves	60 élèves	Tri
02/10/2019	L'Ecole des Champions	130 enfants	

05/10/2019	Fête de la soupe	200 personnes touchées	Prévention
15/10/2019	Intervention Lay St Rémy Projet Tous Eco citoyens	24 élèves de CE1-CE2-CM1-CM2	Tri et prévention
17/10/2019	Intervention Aingeray Projet Tous Eco citoyens	25 élèves de CM1-CM2	Tri et prévention
18/10/2019	Intervention Ecrouves centre Projet Tous Eco citoyens	27 élèves de CM1-CM2	Tri et prévention
22/10/2019	Atelier tri Toul Habitat		
04/11/2019	Atelier zéro déchet Francas	12 personnes	Zéro déchet
04/11/2019	Intervention école de la 2 ^{ème} chance	15 élèves	Tri et prévention
07/11/2019	Intervention Gondreville Projet Tous Eco citoyens	29 élèves de CM1-CM2	Tri et prévention
08/11/2019	Intervention Boucq et Lagney Projet Tous Eco citoyens	20 élèves de CM1-CM2 et 24 élèves de CE1	Tri et prévention
Du 16 au 24/11/2019	SERD – Zone de gratuité ___	___ personnes touchées	Réemploi
16/11/2019	SERD – Atelier zéro déchet MJC Toul	23 personnes touchées	Zéro déchet
17/11/2019	SERD - Rencontre Béa Johnson	300 personnes touchées	Zéro déchet
20/11/2019	SERD - Atelier vélo	0 personnes touchées	Prévention
21/11/2019	SERD – Atelier zéro déchet CSC Toul	15 personnes touchées	Zéro déchet
29/11/2019	SERD – Journée du don au LPR de Toul	100 élèves touchés	Tri et prévention
26/11/2019	Intervention Foug Projet Tous Eco citoyens	24 élèves de CM1-CM2 et 23 élèves de CM2	Tri et prévention
03/12/2019	Intervention école St Mansuy - TOUL	___ élèves de CM1	Tri et prévention
12/12/2019	Visite déchèterie Ecole 2 ^{ème} chance		
13/12/2019	Intervention Dommartin-lès-Toul Projet Tous Eco citoyens	25 élèves de CM1	Tri et prévention

Revue de presse

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

FOUG Initiative

Sensibiliser les centres de loisirs au « zéro déchet »

Nos grands-mères l'avaient bien compris en utilisant des ingrédients naturels, simples et efficaces, elles faisaient de belles économies. Elphie Quintard, ambassadrice du tri et chargée de la prévention des déchets à la CC2T est venue sensibiliser les animatrices des Francas des accueils périscolaires et centres de loisirs de Foug et Domgermain.

« Pour que dans les accueils de loisirs également, on adopte cette démarche visant la réduction des déchets en plastique avec la fabrication de produits d'entretien et corporels zéro déchet » explique la coordinatrice des Francas Mélanie Barottin.

Passer au zéro déchet, finalement c'est facile. Avec un peu de bon sens et des astuces, on peut facilement réduire nos déchets. Toutes réunies autour d'une table dans la salle de l'école du Luton, les animatrices suivent avec attention les conseils de l'ambassadrice, adoptant les gestes écolos. Plusieurs recettes à l'ancienne sont découvertes à l'exemple d'un déodorant fait maison,



Les animatrices suivent avec attention les conseils de l'ambassadrice, sensibilisées au « zéro déchet ».

composé d'huile de noix de coco, de bicarbonate de soude et féculé de pomme de terre. Elles ont aussi appris à fabriquer une éponge tawashi : « c'est une éponge écolo qu'on fabrique avec du tissu de récupération et dont on se sert pour faire la vaisselle, laver la table, décrocher la voiture ». Ou bien encore de la les-

sive pour le linge fabriquée avec du savon de Marseille râpé, des cristaux de soude et de l'eau bouillante. « L'idée est de faire rentrer nos accueils de loisirs dans une réflexion sur la réduction des déchets et que demain on puisse arrêter d'utiliser des gobelets, assiettes en plastique » conclut Mélanie Barottin.

LORRAINE Environnement

Béa Johnson : la prêtresse du « zéro déchet » à Gondreville

La photo a subjugué en 2013. Installée en Californie, l'Avignonnaise Béa Johnson est parvenue à condenser une année de déchets ménagers dans un bocal. Cette prouesse écologique, doublée d'un buzz mondial, a fait d'elle la prêtresse du zéro déchet. Elle est à Gondreville (54) ce dimanche 17 novembre.

D'où vous est venue cette manie de réduire vos déchets pour les faire rentrer dans un bocal ?

C'est après un déménagement dans un appartement avec le strict nécessaire qu'on s'est rendu compte qu'en vivant avec moins, on a plus de temps pour faire des choses importantes. Grâce à cette simplicité, on a eu du temps pour s'intéresser aux problèmes environnementaux, par exemple, et c'est là qu'avec mon époux, on a ouvert les yeux sur ce qu'on s'appropriait à légèreté à nos enfants. Tout cela nous a attirés et nous a motivés à changer notre façon de consommer.

Le point de départ est une prise de conscience ?

On a commencé par surveiller notre consommation d'eau et d'énergie, puis on s'est mis à se poser des questions sur les déchets. En essayant de trouver des manières de les réduire, je suis tombé sur l'expression « zéro déchet » qui n'était alors utilisée que dans l'industrie ou dans les collectivités publiques pour parler de la gestion à l'échelle municipale. Elle ne décrivait pas des pratiques domestiques. Je m'en suis emparée et j'en ai fait mon objectif. Il n'y avait alors pas de guide pour savoir comment les éliminer à la maison. Donc, j'ai testé tout un tas de choses avant, finalement, de trouver des alternatives pérennes. C'est là que le « zéro déchet » est devenu un mode de vie.

Devenue l'ambassadrice planétaire, jusqu'à être reçue à trois reprises à l'ONU...

J'ai ressenti le besoin de partager notre mode de vie avec le reste du monde. Ça a pris de l'am-

pleur. Et, de là, c'est devenu un mouvement.

Il s'agit d'un mouvement décroissant en somme ?

C'est vrai qu'on est parti de l'idée de simplifier notre vie. On s'est rendu compte au fur et à mesure que ce mode de vie « zéro déchet » nous permettait d'économiser énormément de temps et d'argent. On s'est aussi aperçu qu'il avait des répercussions sur notre façon d'être, de vivre... et sur notre santé. On a un rapport au monde différent. On mange une nourriture plus saine. Avant, je faisais mes courses dans les allées centrales des supermarchés où se trouvent des aliments qui contiennent des ingrédients aux noms imprononçables. En adoptant le « zéro déchet », vous vous apercevez que vous finissez en périphérie de ces étalages où vous trouvez des aliments entiers, les produits frais, les fruits, les légumes... On a également éliminé tous les produits toxiques de notre vie. On a arrêté d'écouter les injonctions des fabricants.



Béa Johnson et le mouvement « zéro déchet ». Photo ER/Jacqui J. SZE

Comment arrive-t-on à ne produire qu'un bocal de déchets ?

Ça nous a pris à peu près deux ans pour arriver à trouver des solutions et élaborer une méthode reposant sur cinq règles : un, refuser ce dont on n'a pas besoin, comme les prospectus publicitaires. Deux, se désencombrer. J'ai, par exemple, une garde-robe de quinze vêtements qui me permettent de créer près de cinquante

ensembles. Ça me suffit. Trois, ré-utiliser et acheter d'occasion. J'ai ainsi remplacé mes tampons par une coupe menstruelle. Quatre, recycler. Cinq, composter, rendre à la terre.

Propos recueillis par Thierry FEDRIGO

Conférence avec Béa Johnson, « Moins jeter pour vivre mieux », le 17 novembre à 9 h 30, 23, rue du Gué à Gondreville. Gratuit.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

GONDREVILLE Environnement

Trois cents bouches bées devant la prêtresse du zéro déchets

La Française Béa Johnson a inventé un art de vivre très respectueux de l'environnement qui permet d'augmenter son pouvoir d'achat ! Elle le raconte dans une conférence très drôle et enthousiasmante.

Avant son intervention, il règne un silence de cathédrale dans la salle des sports de Gondreville. Le dispositif est aussi sobre que la vie qu'elle prône : un bocal, un micro et un PC qui sert de diaporama.

Les trois cents personnes, dont plus de deux cents jeunes femmes, qui assistent à la conférence « Moins jeter pour vivre mieux », organisée par la Communauté de communes Terres Toulaises, sont littéralement suspendues à ses lèvres. Tout le monde est bouche bée devant Béa Johnson, la prêtresse du zéro déchet. Hormis peut-être quelques bébés qui pleurent parfois.

Le bocal ? C'est la quantité de détritus que son foyer californien produit en un an. « On vit mieux



Béa Johnson, prêtresse du zéro déchets Photo ER/Said LABIDI

avec moins parce qu'on a plus de temps à consacrer à sa famille, ses amis », dit Béa avec son accent méridional en agitant son bocal. « Tout dépend de sa famille ». La salle se fend la poire, l'atmosphère est plus légère. Des vannes ce genre, elle en glisse toutes les quatre

phrases. Surtout quand elle raconte ses errances sur Google alors qu'elle cherchait des modes de consommation alternatifs. La blogueuse venait de découvrir le concept « zero waste », zéro gaspillage, appliqué dans l'industrie ou la gestion des déchets. Elle en a fait

son objectif de vie. Et le jour où mari s'est rendu compte que le pouvoir d'achat du ménage a augmenté de 40 %, il l'a vivement encouragée.

Elle a même essayé la mousse des bois pour remplacer le papier toilette. « En séchant, c'est devenu

du Scotch Brite. Mon mari et mon fils tiennent à préciser qu'ils n'ont pas essayé la mousse ».

Refuser, réduire, réutiliser ou acheter d'occasion, recycler, rendre à la terre

Elle s'est même frotté les lèvres avec une feuille d'orties pour les rendre pulpeuses comme le préconise une Youtubeuse qu'elle a eu le malheur d'écouter. « Le seul moyen d'en avoir, c'est de naître avec ». C'est sur Google toujours que la blogueuse a appris à se laver les cheveux sans shampoing. « On aurait dit que j'avais mis la tête dans une friteuse. Et un jour mon mari m'a dit, j'en ai marre que tu sentes la vinaigrette. Ce jour-là, j'ai appris que zéro déchets, ne veut pas dire zéro relation sexuelle ».

Elle a donc inventé, expérimenté un art de vivre qu'elle résume en 5 règles : refuser, réduire, réutiliser ou acheter d'occasion, recycler, rendre à la terre. Elle affirme surtout qu'elle est plus heureuse aujourd'hui, parce qu'elle privilégie les « expériences » à la possession de biens, l'être à l'avoir.

Said LABIDI

TOULOUS Environnement

WCUD : des kilos de déchets ramassés à Toul et Dommartin

Près de cent volontaires se sont réunis ce samedi à Toul et Dommartin-lès-Toul dans le cadre du World Clean Up Day. Cette deuxième édition mondiale de nettoyage de la planète a été un succès citoyen, mais a montré l'inconscience de certains pollueurs.

Des matelas troués, un chariot déglingué, des morceaux de vélos, des bouteilles de champagne, des bouteilles remplies d'urine, des mégots par milliers, et même des seringues remplies de sang... Aurélie Wagner énumère les déchets trouvés par la quarantaine de volontaires dispatchés autour du pôle commercial de Jeanne d'Arc de Dommartin-lès-Toul, en plus de la cinquantaine au centre-ville de Toul. « Je suis fière qu'on ait pu réunir presque cent personnes pour cette opération », témoigne la présidente de l'asso-

ciation des commerçants du pôle Jeanne d'Arc. « Mais quand je fais le compte de ce qu'on a trouvé, l'inconscience des gens, je suis outrée ».

Des centaines de kilos de déchets

Portées par les trois associations de commerçants, celle du pôle Jeanne d'Arc, « les Vitrites toulaises » et « Paroles d'entreprises », une centaine de citoyens, dont des élèves de « l'école de la deuxième chance » s'étaient donc donné rendez-vous ce samedi matin à Dommartin et Toul. Armés de leur volonté, de leur conscience surtout, de gants et de sacs fournis par les Terres Toulaises, les volontaires ont ramassé des centaines de kilos de déchets. Comme Lisa, 17 ans, volontaire à Dommartin et lycéenne à Camille-Claudé. « Je considère qu'une action comme ça est le strict minimum qu'on puisse faire pour sauvegarder la planète, quand on voit l'état des océans aujourd'hui par exemple,



Cinquante à Toul, quarante à Dommartin-lès-Toul : des citoyens volontaires ont ramassé les déchets jetés par d'autres. Photo ER/Tony ROBIN

c'est révoltant... ».

Après avoir débarrassé le centre-ville de Toul de plusieurs kilos de

déchets, Kira, neuf ans, affirmait, elle : « ce que les gens jettent parfois, comme des cigarettes ou des

papers par terre, c'est vraiment dégoûtant ». À bon entendre.

Tony ROBIN

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2028

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

TOULOUS Développement durable

Des actions pour prendre soin de la santé de la planète

« Bousculons nos habitudes » est le thème de la Semaine européenne du développement durable amorcée ce samedi par une marche gourmande autour des remparts de Toul. Au total, une 12^e d'animations sera proposée par la com com Terres Toulaises jusqu'au 15 juin.

Atelier zéro déchet. Parce que jeter est passé de mode, les gestes simples pour générer moins de déchets s'enseignent le 3 juin à Gondreville et le 8 juin à Choley avec des « recettes au naturel ».

Le 12 juin, il sera question

de réparer soi-même son vélo au centre socioculturel Dinet à Toul.

Distribution de compost. Les jardiniers trouveront leur bonheur pour engraisser leurs terrains le 6 juin à Trondes et le 13 juin à Francheville.

Des balades nature ou à vélo. Le plateau calcaire de Domgermain se découvrira le 2 juin, tandis que les pelouses sèches du Tulois et la forêt de la Reine se dévoileront le 8 juin au départ du siège de la CC2T à Ecouves. Pour les adeptes de deux roues âgés d'au moins 8 ans, une balade à vélo fera décou-

vrir les boucles de la Moselle durant la matinée du 15 juin, au départ de l'écluse de Villey-le-Sec.

Grand nettoyage de printemps. Le 5 juin, les abords des immeubles et habitations de la Ville Haute seront nettoyés par des participants qui se verront remercier par une collation.

Prévention des déchets. Des stands de sensibilisation à l'usage des couches lavables, au compostage collectif et aux futures consignes de tri seront abordés sur le marché bihebdomadaire au centre de Toul, les 5 et 12 juin.

L'animation « Rendez-



Une marche programmée samedi a servi de coup d'envoi à cette Semaine européenne du développement durable. Photo ER/S.M.

vous aux jardins » sera sur le thème des animaux, dimanche 9 juin dans le parc de l'hôtel de ville.

S.M.

Diaporama de la balade de samedi sur notre site. Animations gratuites. Inscriptions nécessaires auprès de à sedd@terrestoulaises.com.

54004 - V2

MÉNIL-LA-TOUR Enseignement

Environnement : les plus jeunes aussi sont concernés

Le projet d'école du RPI de la Reine est cette année axé sur le respect de l'environnement et du cadre de vie et comprend de nombreuses actions qui se déroulent tout au long de la période scolaire.

Profitant de la semaine du Développement durable les élèves des classes primaires ont assisté à une pièce de théâtre portant sur le sujet. Cette manifestation a été offerte à l'école par la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T).

« Vert de terre » c'est la pièce jouée par deux acteurs de la Tota Compania de Toul que les 60 écoliers et leurs enseignants ont pu suivre. Celle-ci a été suivie d'un débat et d'une exposition.

L'objectif est de sensibiliser les enfants aux effets de la pollution dans leur quotidien. Ils ont pu assister au fil des différentes scènes à la dégradation d'un environnement par des déchets de plus en plus nombreux.

Dans une première partie où Luciole et Léo, personnages de la pièce, évoluent dans une prairie verdoyan-



Les acteurs ont captivé l'attention des petits spectateurs.

te et partagent des jeux apaisants. Cette prairie s'assombrit suite à des dépôts sauvages successifs effectués en période nocturne et les spectateurs peuvent voir naître une certaine agressivité des occupants des lieux dans leurs jeux, car ils ont perdu la tranquillité de la nature.

Loin d'être taciturne, cette pièce par quelques scè-

nes avec beaucoup d'humour a captivé les petits citoyens présents et un débat nourri a complété ce moment.

Très spontanément ils disent avoir déjà été confrontés à des dépôts d'ordures dans la nature et même dans leur environnement proche et sont très conscients du fait qu'il faut ralentir cette pollution.

A la question : que pouvez-vous faire pour limiter la pollution et respecter l'environnement ?

De nombreuses mains se lèvent et des propositions très pertinentes pour leur âge fusent : utiliser du verre plutôt que du plastique, trier pour ne pas mettre tout dans la même poubelle, limiter les déchets et bien d'autres encore !

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2028

Application agréée E-legalite.com

ÉCROUVES Jeunesse

De l'énergie et du civisme à revendre à l'École des champions

120 enfants se sont retrouvés ce mercredi après-midi sur le parvis des locaux de la Communauté de communes Terres Tolloises à Écrouves pour la 18^e édition toulloise de l'École des Champions. Ce challenge promeut les valeurs d'humanité, de fraternité, du goût de l'effort.



Les jeunes ont testé leur adresse en maniant l'épée. Photo ER

La charte de bonne conduite une fois lue par Enikö Hazard et Marie-Camille, lauréate toulloise 2019, les activités ont commencé. Au menu de cette journée à l'École des champions étaient proposés par l'Amicale cyclo de Toul, la 1^{re} Compagnie d'arc du Toullois, l'US Toul athlétisme, le Football-club et le Cercle d'escrime de Toul, le Souvenir français, la CC2T, le Golf-Club d'Avrainville, la Police nationale, les Jeunes sapeurs-pompiers de Toul, la Prévention routière et des entreprises du territoire.

Les enfants ont manié une lance de pompier, un arc, une canne de golf, de repérer le défaut d'un vélo, de slalomer entre des plots, de lancer, courir, sauter... Également d'être sensibilisé à la biodiversité, au devoir de mémoire, aux dangers d'Internet. Les deux principes de l'École des champions ont gouverné la rencontre : montrer l'exemple et aider les autres.

Retrouvez toutes les photos sur notre site estrepublicain.fr/edition-de-toul



Les défis à relever durant l'après-midi n'étaient pas que physiques et sportifs mais aussi intellectuels pour aiguiser le sens civique des écoliers. Photo ER

 EN IMAGE

ÉCROUVES



Trier dès le plus jeune âge, ça s'apprend

Dans le cadre de la sensibilisation des jeunes publics au tri et au recyclage des déchets, Elphie Quintard, ambassadrice du tri à la CC2T, est venue à la maternelle Auguste-Gerdolle. Le matin, les petits écoliers, répartis par groupes de cinq et encadrés par les enseignants et des parents bénévoles, ont participé à quatre ateliers thématiques : tri des déchets, loto sur les déchets, fabrication d'un objet, reconnaissance des différentes matières. Les élèves de la grande section ont eu droit en plus à une lecture d'affiche et au visionnage d'une vidéo.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

TOUL Développement durable

Des habits offerts à des lycéens qui préservent la planète

L'industrie textile pollue beaucoup. Afin de sensibiliser les lycéens aux conséquences du secteur de la mode sur l'environnement, un vide-dressing est organisé à Majorelle avec la participation des éco-délégués et l'appui de la communauté de communes Terres Toulaises.

Vêtements et livres sont voisins pendant deux semaines au CDI de Majorelle. Jusqu'au 20 décembre, toutes les personnes fréquentant le lycée peuvent choisir gratuitement un habit. Pour que ce vide-dressing existe, « toute la communauté scolaire ainsi que les parents d'élèves ont vidé leurs armoires », indique Bernadette Durand, enseignante documentaliste et référente E3D (Etablissement en démarche de développement durable). L'action a débuté l'année dernière avec des élèves éco-délégués. Deux vide-dressings se dé-

rouleront : le premier en ce mois de décembre pour la collection automne-hiver et un second orienté printemps-été. Une initiative qui a reçu le soutien de la communauté de communes Terres Toulaises.

Les dessous de la mode

« L'objectif est de sensibiliser sur l'industrie textile qui entraîne beaucoup de choses néfastes pour la planète », explique Bernadette Durand. Des panneaux rappellent : « il faut 11.000 litres d'eau pour fabriquer un jean » ou « la mode, deuxième industrie la plus polluante au monde », ce secteur « pollue plus que le trafic aérien et le transport maritime combinés ». Pour prolonger le débat, l'enseignante documentaliste aimerait emmener des lycéens au Caméo Nancy afin de visionner le film « Made in Bangladesh ». A l'issue du vide-dressing, les habits qui restent seront donnés à des associations caritatives.



Tous les habits du vestiaire sont gratuits. Les affaires qui resteront seront remises à des associations caritatives. Photo DR

J.B.

GONDREVILLE Vie scolaire

Des chiffres pour convaincre d'être « Tous éco-citoyens »



La communauté de communes Terres toulaises mène des actions de sensibilisation dans une douzaine de classes dans le Toulous chaque année. Photo ER

Dans le cadre du programme « Tous écocitoyens », Elphie Quintard avait rendez-vous avec les élèves de Marie-Claire Silvetti. Avec les chiffres édifiants énoncés par l'ambassadrice du tri, les écoliers sont sensibilisés à l'importance du recyclage et s'investiront dans la suite du programme.

Quand Elphie Quintard débarque dans une école élémentaire, elle emporte tout un bazar hétéroclite dans sa modeste pe-

tite voiture estampillée Terres de Lorraine : une poubelle coupée en deux dans le sens de la hauteur, des sacs pour le tri, le récit de ses expériences d'ambassadeur du tri à la communauté de communes Terres toulaises et de quoi mener une animation sur l'identification et la réduction des déchets.

Aux écoliers, Elphie n'hésite pas à lancer des chiffres impressionnants : un chewing-gum a une durée de vie de 5 ans, une bouteille

de verre de 4000 ans (une aubaine pour les archéologues), une canette de métal de 10 à 100 ans, l'horrible mégot, de 1 à 2 ans (sans compter sa capacité de nuisance sur l'eau).

La prochaine étape du parcours Tous éco citoyens des écoliers gondrevillois (un programme élaboré en collaboration avec l'éducation nationale) devrait les mener, en janvier prochain, en visite dans un centre de tri ou de recyclage de textiles.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2028

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20201217-2020_06_35-

TOUL Initiative

Le lycée des métiers, acteur du développement durable

Pendant une journée, vendredi 29 novembre, les nouveaux entrants au lycée des métiers du Toulais ont participé à des ateliers de sensibilisation aux dons et au développement durable. Des élèves acteurs, attentifs et créatifs.

Le doute n'est plus permis. Depuis la journée de sensibilisation aux dons et au développement durable, sur le site Claudel, les élèves du lycée des métiers du Toulais sont convaincus que les objets ont une seconde vie.

Le premier Kamidon - pour Camille Claudel et don -, est un nom inventé par Séverine Risser, professeur de maths et sciences, elle est à l'initiative de cette journée.

Tous les entrants au lycée (1^{re} année de CAP, seconde bac pro et 3^e prépa pro) étaient guidés par la classe de 1^{er} commerce vers quatre quartiers : la donnerie avec l'espace gratuit, les artisans, les sportifs



Le Kamidon : fête du don et du développement durable pour les nouveaux entrants au lycée des métiers du Toulais. Photo ER/J. BOURGUIGNON

et les initiatives.

Chacun était acteur, « ce n'est pas une exposition », indique Séverine Risser, aidées par les autres enseignants, des bénévoles d'associations et la maison du tri de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T).

Créatifs et habiles, les élèves ont réalisé des éponges tawashi avec

des chutes de tissu ainsi que des sacs à partir de vieux t-shirts.

Une lampe fabriquée avec des vieux livres

À la « donnerie », trois stands étaient installés dans le même espace : une brocante gratuite avec des objets offerts par les lycéens et les professeurs, une information

sur les dons de sang et d'organes, et un atelier animé par la Fabrique de Bulligny où les élèves fabriquaient une lampe à partir de vieux livres.

Les artistes étaient aussi en action dans le quartier des initiatives, ils ont réalisé des œuvres collectives à partir de déchets ou encore un mini-terrain de basket avec une ancienne corbeille en plastique dans le rôle du panier et une boîte de conserve en guise de ballon.

Ils ont été sensibilisés au tri de manière ludique, ont rencontré des bénévoles qui ont expliqué le circuit des vêtements collectés et reçu une information sur une association qui vient au secours des animaux sauvages blessés.

Avec la CC2T, ils ont appris à réaliser des produits cosmétiques à base de composants naturels et du film alimentaire à partir de cire et de tissus.

Une première édition du Kamidon qui a trouvé sa place au sein d'un lycée labellisé E3D pour établissement en démarche de développement durable.

Jérôme BOURGUIGNON

TOUL Déchets ménagers

Un élevage de vers chez soi pour sauver la planète

Vous connaissez le compost, découvrez le lombricompost ! À l'initiative de la communauté de communes des terres toulaises et dans le but de diminuer les ordures ménagères, le concept était présenté ce jeudi à l'espace Malraux.

La différence principale ? Dans le lombricompost, il y a des vers. Alors passé le dégoût de cette nouvelle, il est important de noter qu'il présente quelques avantages. Pas d'odeur et les vers ne sont pas visibles puisqu'ils fuient la lumière. L'installation peut donc se faire dans un appartement. Le lombricompost diminue en moyenne d'un tiers les déchets et influence donc sur le porte-monnaie de chacun.



Les vers s'adaptent à leur environnement, donc aucune chance de finir envahi ! Photo ER/Stéphanie CHEFFER

Carton, coquilles d'œufs, épluchures de fruits et de légumes, thé, café, restes de repas... Les

vers s'occupent de tout et laissent un engrais naturel en récompense de l'accueil et de la

nourriture offerts ! Seul point sur lequel faire attention, la température : ni trop chaud ni trop froid, d'où l'importance qu'ils soient à l'intérieur. Bien sûr il faut éviter les vermifuges naturels, comme l'ail, l'échalote ou l'oignon.

En bois ou en plastique, la conception est assez simple. Tapissez un bac de papier journal et de déchets cités plus haut. Ajoutez deux poignées de vers. Enfin empilez les boîtes au rythme auquel vous remplissez les bacs. À la moindre odeur, mouche ou baisse d'efficacité, un peu de carton et un bon brassage devrait tout remettre en ordre. Alors une envie de se mettre aux vers ?

Simon VERMOT DESROCHES

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

TOUL Traitement des déchets

Composteur commun : deux ans après, est-ce que ça marche ?

Les trois quarts d'une quarantaine de foyers logeant aux numéros 100 et 100 bis de la rue Albert-Denis utilisent, depuis deux ans, un composteur collectif. Les usagers et la com'com'ont fait le point, au pied de l'immeuble, sur ce dispositif écologique, et économique !

Christian André n'a plus que 9 levées annuelles de ramassage de ses ordures ménagères, contre 14 ou 15. Myriam paie désormais 4,90€ contre 68€ de reste à charge sur ses déchets générés. Pour ces deux résidents toulais, l'implantation d'un composteur collectif au pied de leur immeuble, au N°100 et 100 bis de la rue Albert-Denis il y a deux ans, a changé la donne. Sur la quarantaine d'habitants du secteur, les trois quarts ont adopté le système. « La part des déchets compostable représente un tiers d'une poubelle normale », clarifie Anaïs Garcia, ambassadrice du tri à la com com Terres Toulaises.

Un « bioseau » offert

Cet après-midi-là, pour faire un bilan avec le gardien référent de Toul Habitat Jérémie Urbain, elle a installé à l'entrée de la résidence Saint-Evre une table, de la documentation et de quoi offrir un verre à ceux qui viendraient engager la discussion. Un couple arrive. Non, ces résidents-là n'utilisent pas (encore) le composteur. Pour les y inciter, Anaïs Garcia leur offre un « bioseau », soit un seau en



Le composteur collectif de la résidence Saint-Evre a trouvé ses adeptes. Photo ER/Stéphanie MANSUY

plastique vert dédié à collecter, dans sa cuisine, épluchures et restes alimentaires.

Christian André, 88 ans est, lui, un adepte des bacs à compost. « J'y mets tous les déchets de légumes et fruits. Pas de viande, ni poisson. » L'ambassadrice acquiesce. « Oui, tout ce qui est carné attire les rongeurs, notamment les rats. »

Arrive Myriam, une locataire par ailleurs guide-composteur formée par la CCZT. A ce titre, elle veille à la bonne marche des trois bacs installés au bas de son bâtiment. Un premier pour les déchets bruts, un second qui referme de la matière

sèche qu'elle mélange au premier pour stabiliser l'humidité, et enfin, un troisième où le compost arrivé, là, à maturité.

Lames de rasoir Indésirables

« Dès qu'il y a une petite montagne, je recharge en broyat. » La résidente explique aussi griffer le tas de temps en temps. « En fait, ce n'est pas réellement du boulot, on voit que la nature travaille toute seule. » Il lui est aussi arrivé d'extraire quelques objets indésirables : lames de rasoir, médicaments, sacs plastiques. « Je fais remonter l'info à la CCZT et Toul

Habitat se charge de faire passer l'info aux locataires. »

Idem, dès que le composteur est plein, Myriam prévient la collectivité qui transfère les contenus d'un bac à l'autre, ou alors recharge en broyat manquant.

Une fois le compost stocké dans le dernier bac arrivé à maturité, il est disposé en un tas bien visible et est ainsi proposé aux riverains durant une quinzaine de jours. Le reste engraisse les plantations environnantes.

Stéphanie MANSUY

Plus de photos sur notre site.

TOULOUS

Nouvel essai de couches lavables



6^e test proposé aux familles de la com com Terres Toulaises. Photo ER/S.M.

Familles ou assistantes familiales tentées par l'aventure des couches lavables, la communauté de communes Terres Toulaises propose un nouveau test. La collectivité prête, durant deux mois, le matériel nécessaire à cet essai. Elle distille également les conseils nécessaires à cet usage qui réduit les déchets, fait faire des économies tout en prenant soin de la santé des bébés.

Une réunion d'infos pour les familles intéressées se tiendra le 4 juin à 18 h au siège de la com com Terres Toulaises, rue du mémorial à Écrouves, pour un essai programmé du 18 juin au 3 septembre.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com